



H O R S - S É R I E

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

T u n i s i e



Un diplôme français à Tunis

Licences et Masters

CHOISIR UNE FORMATION D'EXCELLENCE ORIENTÉE VERS LES MÉTIERS D'AVENIR

L'Université Paris Dauphine | Tunis propose des programmes débouchant sur un diplôme formant aux métiers à très forte inclusion professionnelle, avec des taux d'employabilité de 90 à 100% dans le mois qui suit la diplomation.

- . Licence Maths Informatique
- . Licence Sciences des organisations

- . Master Finance
- . Master big data IA
- . Master Ingénierie actuarielle
- . Master Management des Systèmes d'Information

📍 Rue Baudelaire, El Omrane, Tunis

🌐 www.tunis.dauphine.fr

✉ contact@dauphine.tn

📞 71 957 857



Enseignement supérieur privé en Tunisie

Un secteur hautement stratégique

 **HORS-SÉRIE**

Edition numérique

ADRESSE :
Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo
les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
Hechmi AMMAR

REDACTEURS EN CHEF
Amel BelHadj Ali
Talal Bahoury

RÉDACTION
Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali

Conseiller à la rédaction
Abdelaziz DARGHOUTH

Direction Commerciale
Meryem Ben Nasr

Administration
Raja Bsaies
Walid Zannouni

Finance
Mohamed Elayed

PHOTOS
Anis MILI

Direction Artistique
ELYES BEN CHARRADA

DESIGN INFOGRAPHIE
Hynd Gafsi
Hela AMMAR

CopyRight

© IMG AOÛT 2022

En Tunisie, l'engouement pour l'enseignement privé au niveau des trois cycles (primaire, secondaire et supérieur) n'est plus à démontrer. Les parents sont de plus en plus enclins à mettre la main dans la poche pour financer et assurer à leurs enfants une éducation de qualité. La finalité est de les aider à acquérir, à la faveur d'une logistique pédagogique moderne (TIC et autres), un bon niveau d'étude dans des conditions de sécurité et de discipline et à leur garantir, au final, un avenir professionnel décent.

Une étude réalisée en 2021 par le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) sur l'enseignement privé en Tunisie durant la période 2010-2020, a relevé une augmentation de 500% des personnes s'orientant vers l'enseignement privé. Conséquence de cette tendance : le nombre d'écoles privées d'enseignement primaire a été multiplié par près de six fois, passant ainsi de 102 en 2010 à 600 en 2020.

Durant la même période, le nombre des élèves inscrits dans les écoles

d'enseignement privé a presque quadruplé. Il est passé de 21.509 à 97.843 élèves (+355%).

Etat des lieux

Concernant les cycles préparatoire et secondaire, le nombre d'établissements d'enseignement privés a atteint les 445 en 2020, contre 292 établissements en 2010. Le nombre d'élèves inscrits dans ces deux cycles est passé de 56 285 à 87 936 durant la même période.

Néanmoins, il faut relativiser cette percée de l'enseignement privé, car la part du public demeure très importante.

Si on se réfère à des statistiques fournies par le ministère de l'Education, « les établissements d'enseignement primaire et secondaire publics accueillent, chaque année, plus de 2 millions et demi d'élèves (2020/2021) contre seulement 150 000 pour l'enseignement privé. D'après le ministère, seuls 5% d'enfants se dirigent chaque année vers le privé.

Le même rythme d'évolution est relevé par l'étude au niveau de l'enseignement supérieur et de la

formation professionnelle privés. Depuis le début des années 2000, la Tunisie a mis en place un véritable secteur privé d'enseignement supérieur, destiné à concurrencer et à compléter un secteur public en surcharge et partiellement inadapté. L'ultime but étant l'incitation au développement d'un marché libre d'éducation.

Les chiffres devaient ensuite suivre. Entre 2012 et 2018, le nombre des établissements supérieurs privés a augmenté de 26,7% (+29 établissements). Le nombre total des étudiants inscrits dans le secteur privé représente 13% du total des étudiants.

Par ailleurs, la faible part des étudiants étrangers, particulièrement africains, qui sont inscrits dans des établissements supérieurs privés ne doit pas masquer un phénomène tendanciellement important. Il s'agit d'une véritable politique du pouvoir en Tunisie en vue de faire de la Tunisie un site attractif pour les étudiants francophones étrangers.

Par région, c'est le Grand Tunis qui accapare la part du lion avec respectivement 40,8% et 50% des écoles privées et des élèves qui y sont inscrits. Ces taux sont largement inférieurs dans les régions intérieures du pays. Ce déséquilibre est dû au fait à l'incapacité de ces régions de supporter le coût de l'enseignement privé.

Le coût

D'après l'étude, le coût par élève (enseignement primaire inscrit dans une école privée est estimé en 2020 à 5 000 dinars durant tout le cycle primaire.

Selon d'autres sources, voire des enquêtes faites par des médias de la place, dans certaines écoles, des parents ont payé en pour l'année scolaire 2021-2022, 5 000 dinars comme frais d'inscription, en plus des 800 dinars mensuels.

Qui peut payer ?

En règle générale, tous les Tunisiens, qu'ils soient riches, moyens ou pauvres, recourent à l'enseignement privé. Pour les riches, ils cherchent l'excellence pour leurs enfants, le plus souvent des établissements de dimension internationale. Pour les classes moyenne et pauvre, c'est pour donner à leurs enfants une deuxième chance après leur décrochage dans le public.

Mention spéciale pour les classes défavorisées. D'après l'Institut Afkar, un groupe de réflexion qui travaille sur les politiques publiques et qui se base sur des données officielles du ministère de l'Éducation nationale, les enfants issus de classes défavorisées sont sur-représentés au sein des établissements privés. Ces mêmes catégories sont les plus exposées à l'échec ou au décrochage scolaire. Exclues du système public, ils doivent se tourner vers

le secteur privé, seule alternative pour poursuivre leur cursus scolaire jusqu'au baccalauréat.

In fine, loin d'atteindre comme les chiffres le montrent des seuils spectaculaires, l'enseignement privé en Tunisie gagnerait à être érigé en un secteur hautement stratégique.

A travers ce secteur la Tunisie peut jouer un double rôle fort rémunérateur pour le pays, celui d'être un pays-ressource, voire formateur pour le Sud, en particulier l'Afrique subsaharienne francophone, et un partenaire fournisseur de cadres pour le Nord.

Abou SARRA

SOMMAIRE

EDITO 3



8

MOUNIR MAALI

DG DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Les universités publiques et les établissements privés d'enseignement supérieur se complètent

MOHAMED DAMAK

PRÉSIDENT DE LA FNESP

Notre enseignement supérieur doit être internationalisé et exporté



13



AMINA BOUZGUENDA ZEGHAL

DG PARIS-DAUPHINE TUNIS

Former des profils qui matchent avec les métiers de demain

26



MAHMOUD TRIKI

FONDATEUR SMU

Faire de la Tunisie une destination éducationnelle pour l'Afrique

40



TAHAR BEN LAKHDAR

PRÉSIDENT ESPRIT

Former les nouvelles générations à affronter le marché du travail

49



KARIM BEN KAHLA

PROFESSEUR UNIVERSITAIRE

Quelle université pour quelle société?

31



NASREDDINE NSIBI

MINISTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous préparons les jeunes aux métiers de demain

19



MOHAMED HÉDI ZAIEM

DR. ECONOMIE

Initier l'apprenant à la réactivité

55



DR. MOHSEN LAABIDI

DG COLLÈGE LASALLE TUNIS

Nous offrons une formation d'excellence unique en Tunisie

59



RAOUF SAAD

DG CREATIVE AD SCHOOL

La 1ère école de formation aux métiers de la communication et de la publicité en Tunisie

65



KAIS MABROUK

EXPERT - PHD

L'enseignement supérieur privé génère de l'innovation et de la valeur

98

70 ANNUAIRE



115 SUPPLÉMENT ACTUALITÉS





South
Mediterranean
University
MSB . MedTech . LCI

A life **changing** **journey**

 www.smu.tn/bac22



 info@smu.tn

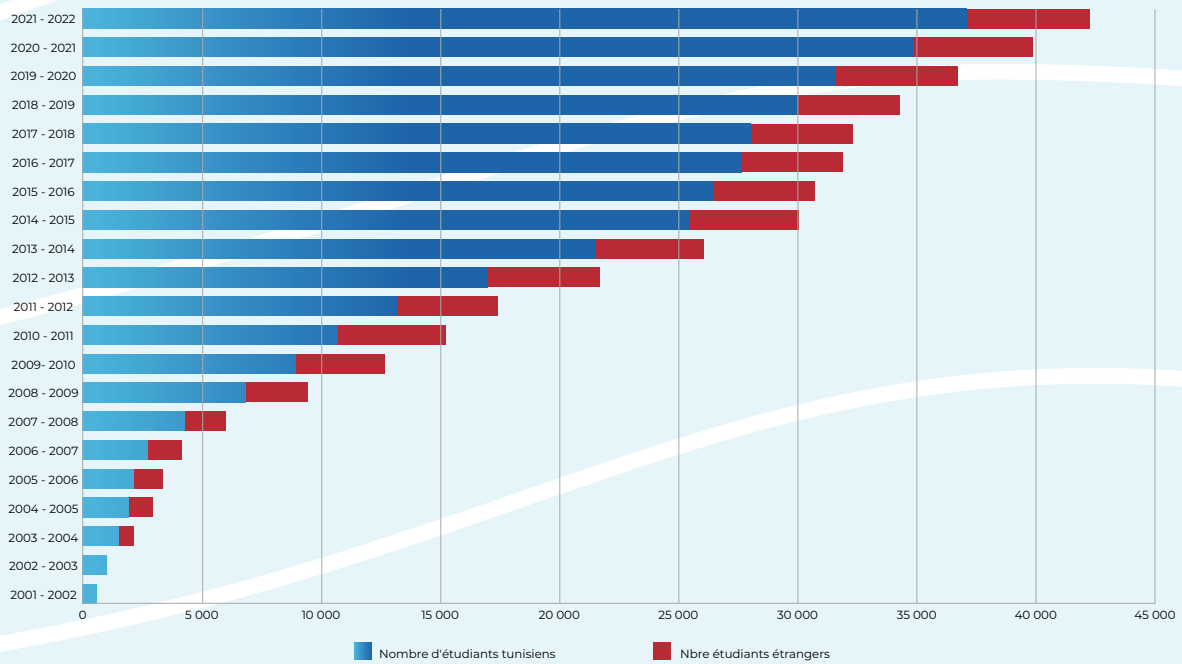
 Campus SMU : Les jardins du Lac 2, Tunis

 (+216) 28 434 328

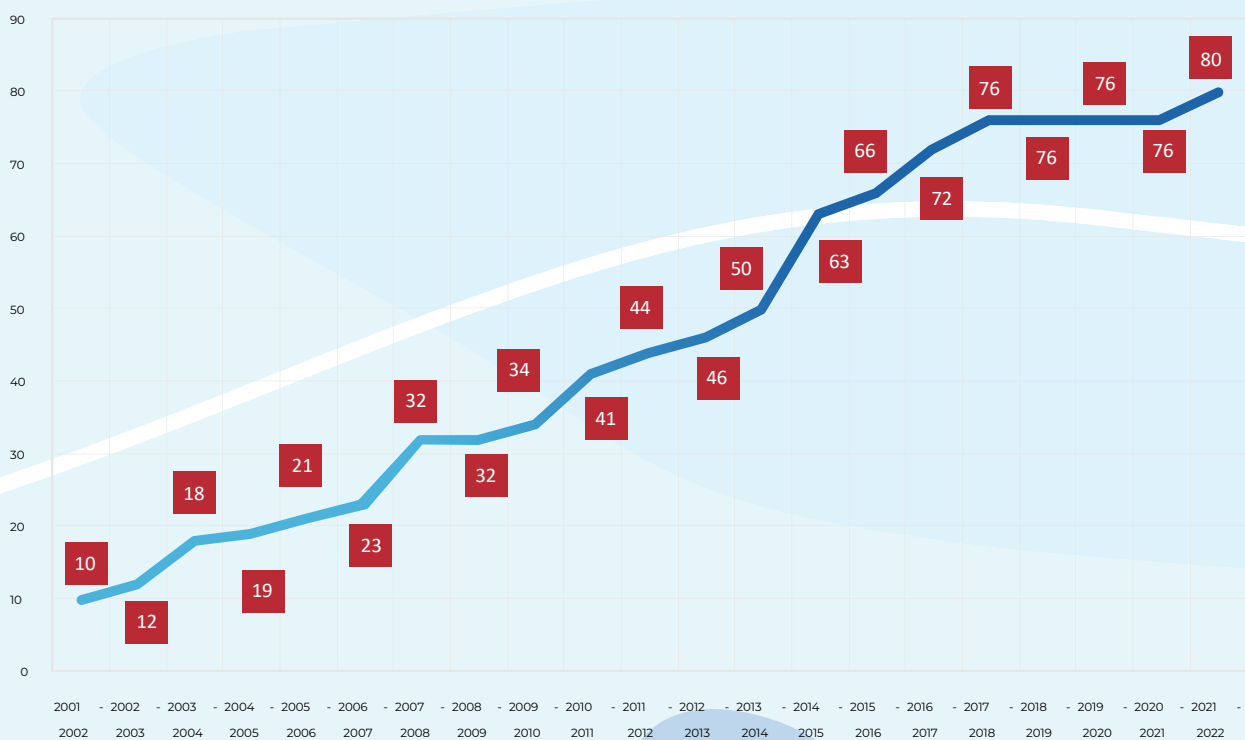
www.smu.tn 

Evolution du nombre d'universités supérieures privées - Et nombre d'étudiants inscrits (2001 - 2022)

Evolution Nombre d'étudiants
2001 - 2022



Evolution nombre d'établissements
2001/2022



(source: MESRS 2021-2022)

«Les universités publiques et les établissements privés d'enseignement supérieur se complètent»

Mounir Maali

Directeur Général de l'enseignement supérieur privé
et des équivalences



Ils sont au nombre de 80 établissements privés d'enseignement supérieur en 2022 qui exercent en tant que facultés, instituts ou écoles supérieures. En Tunisie, l'enseignement privé couvre les domaines de l'ingénierie, l'architecture, la gestion, le droit, le commerce et le paramédical, et y sont délivrés des diplômes universitaires agréés par l'État, reconnus dans leur grande majorité à l'échelle nationale mais aussi internationale.

Le point dans l'entretien ci-après avec Mounir Maali, directeur de l'enseignement supérieur privé et des équivalences au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

WMC : Le développement notable de l'enseignement supérieur privé est-il une réponse à la crise de l'université tunisienne qui ne répond plus aux besoins du marché du travail et qui produit des «surdiplômés sous-qualifiés» ?

Mounir Maali : Je ne dirais pas que c'est pour pallier aux insuffisances de l'université publique, c'était lié plutôt au contexte. Un contexte de réformes économiques qui encourage la création d'établissements d'enseignement supérieur privé pour répondre aux besoins d'un marché de travail en pleine effervescence qui évoluait notablement.

👉👉 **L'enseignement supérieur privé a été, comme je vous l'ai mentionné plus haut, une réponse aux nouveaux besoins du marché du travail.**

Il y avait d'ores et déjà des investisseurs intéressés par le secteur qui avaient fondé leurs établissements privés d'enseignement supérieur bien avant la promulgation de la loi n° 2000-73. L'enseignement supérieur privé a été, comme je vous l'ai mentionné plus haut, une réponse aux nouveaux besoins du marché du travail.

👉👉 **Le secteur privé jouit d'une autonomie dans sa gestion et à plus de facilités pour se doter des moyens et des équipements nécessaires aux formations et aux cursus qui y sont dispensés**

Par rapport au qualificatif "surdiplômés – sous-qualifiés", je voudrais préciser que les établissements publics dispensent, eux-aussi, des formations orientées marché du travail et sont dotés d'un corps enseignant qualifié dont ceux qui enseignent du reste dans le secteur privé.

Le secteur privé et le secteur public ne sont pas dans une rivalité vaine, ils se complètent sauf quelques nuances : le secteur privé jouit d'une autonomie totale dans sa gestion administrative et financière et a plus de facilités pour se doter des moyens et des équipements nécessaires aux formations et aux cursus qui y sont dispensés. Ce n'est malheureusement pas le cas du secteur public.

Est-ce que le niveau d'exigences pour ce qui est des performances scolaires dans le privé est le même que celles dans le secteur public ? A titre d'exemple : si jamais un étudiant n'a pas la moyenne requise pour accéder aux études médicales dans

l'étatique, est-il possible d'être admis dans le privé ?

Il n'y a pas d'établissements privés d'enseignement supérieur qui assurent des études médicales en Tunisie. Pour le paramédical, il n'y a pas de score, mais on est dans les mêmes conditions d'admission que dans l'étatique. Chaque année, le nombre d'étudiants admissibles dans les spécialités paramédicales est fixé par le système d'orientation dans le respect des performances scolaires et en prenant en compte la capacité d'accueil des institutions.

Les établissements privés, toutes disciplines confondues, prennent cela en considération et choisissent les meilleurs dans la liste des candidatures et dans l'ordre de mérite.

👉👉 **Le nombre d'étudiants étrangers admis dans le privé dépasse celui dans le public.**

Combien d'étudiants dans le secteur privé ?

Nous en avons aux alentours de 42.000 étudiants en 2022, dont près 5.000 étrangers, soit 12% du nombre total d'étudiants inscrits. A relever que le nombre des étrangers admis dans le privé dépasse celui dans le public.

Est-il vrai que l'inscription des

étrangers dans le privé se fait pour d'autres raisons que celles de suivre des études supérieures en Tunisie ?

Techniquement, ce n'est pas possible. Les étrangers inscrits dans les établissements privés figurent dans nos registres. Ils y sont dès l'inscription et jusqu'à obtention du diplôme. Pour avoir le visa, il faut que l'inscription soit visée, et la présence de l'étudiant, tout le long de l'année, est vérifiée par nos services. Il y a un suivi rigoureux et un contrôle régulier des autorités à ce niveau-là. Et ceux qui espèrent faire de la Tunisie une zone de transit n'y réussissent généralement pas.

80 établissements privés, ce n'est pas peu ? Est-ce que cela permet d'alléger le poids sur le public ? Et d'après vous, les parents choisissent-ils le privé parce qu'ils estiment qu'il y a un meilleur encadrement et une meilleure formation ?

Je reviens toujours à la complémentarité entre le public et le privé, et puis il faut prendre en considération la capacité d'accueil dans certaines filières. Tout étudiant a droit à une orientation universitaire dans un établissement public d'enseignement supérieur public. Le choix d'aller ailleurs revient à l'étudiant qui, peut-être, a ainsi la possibilité de choisir la filière qui lui convient le plus avec moins d'exigences de la part des établissements concernés dans le privé.

De plus en plus, on recourt au secteur privé pour profiter d'un large éventail de cursus universitaires.

En outre, nous ne pouvons ignorer qu'aujourd'hui, il existe une culture qui s'installe de plus en plus et qui se traduit par le fait de recourir au secteur privé pour profiter d'un large éventail de cursus universitaires.

Rappelons à ce propos qu'avant la promulgation de la loi n°2000-73, les établissements supérieurs privés tolérait les non-bacheliers, chose qui n'existe plus maintenant ; sachant que l'équivalence n'a pas été accordée à cette catégorie d'étudiants.

Qu'en est-il des enseignants ? Étrangers ou venant des institutions publiques ? Y a-t-il des freins quant à leurs missions dans les universités privées ?

Légalement, un enseignant du public peut assurer des cours qui ne doivent pas dépasser les quatre heures par semaine dans le privé. Il s'agit des docteurs, des maîtres assistants et des maîtres de conférences.

Comment l'Etat est présent dans les établissements privés par rapport aux cursus et au suivi des programmes ?

Le contrôle des programmes d'enseignement se fait par les commis-

sions sectorielles qui assurent l'évaluation de ces programmes. Soit les mêmes commissions qui procèdent à l'évaluation des programmes dans le public. Les programmes sont ensuite soumis à l'avis de la commission consultative d'octroi de l'autorisation pour la création d'un établissement privé d'enseignement supérieur -ou de son retrait- et à l'approbation du Conseil des universités.

Concernant les programmes d'enseignement, ils sont évalués tout à fait comme ceux dans le public dans le cadre des commissions sectorielles, de la même manière et avec les mêmes exigences.

Chaque année, les établissements privés envoient les dossiers complets de démarrage de l'année universitaire, au plus tard, à la fin du mois de novembre. Ces dossiers comprennent la liste des étudiants inscrits, la liste des enseignants, les programmes à enseigner, le planning des examens ainsi que les détails du déroulement de l'année universitaire, les emplois du temps et les autorisations pour les enseignants du public.

A cela s'ajoute le contrôle des examens effectués soit par des équipes du ministère ou par les universités publiques. Il y a aussi le contrôle approfondi qui peut être effectué par l'inspection générale au cas où il y a une plainte, un rapport sur des mauvaises pratiques ou des suspicions sur des mauvaises pratiques.

Nous recevons souvent des

plaintes des étudiants même pour les problèmes banals, et en retour nous assurons le suivi exigé mais si jamais il y a des requêtes plus importantes, une équipe de l'inspection générale se charge des investigations nécessaires.

Qu'en est-il de l'équivalence des diplômes reçus dans le privé avec ceux dans le public ?

A chaque demande d'équivalence, il y a une commission, par spécialité, qui contrôle tout le cursus universitaire, depuis le bac : la nature du bac, l'orientation, la présence, les notes... et ce jusqu'à obtention du diplôme final. Les établissements privés doivent nous remettre les procès-verbaux des conseils de délibération, chaque année 8 jours après la tenue du conseil, et c'est un moyen de contrôle de la qualité des formations dispensées et du sérieux des étudiants.

●● Nous voulons que privé et public soient non seulement complémentaires mais se concurrencent dans la qualité des études universitaires et le niveau des étudiants.

Nous partons du principe qu'il n'y a aucune différence dans le niveau de l'enseignement et la qualité des programmes offerts entre établissements privés et publics. Ceci sachant que certains établis-

sements font mieux que d'autres, mais la référence est pour nous les programmes autorisés par les autorités concernées au ministère de l'Enseignement supérieur.

Le secteur privé opte pour l'internationalisation des programmes. Pourquoi le ministère est-il réticent par rapport à cette sollicitation ?

C'est discutable. Dans un sens, cela permet au privé d'évoluer et d'avancer. Par exemple, l'aéronautique n'existe pas dans l'étatique, pourtant cette spécialité est enseignée par le privé.

Dans un autre sens, il est de notre devoir, en tant qu'Etat, d'assurer l'équité entre tous les jeunes qui aspirent à faire de grandes études, nous voulons que privé et public soient non seulement complémentaires mais se concurrencent dans la qualité des études universitaires et le niveau des étudiants.

Propos recueillis par Amel Belhadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAL

(source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Enseignement supérieur et recherche scientifique

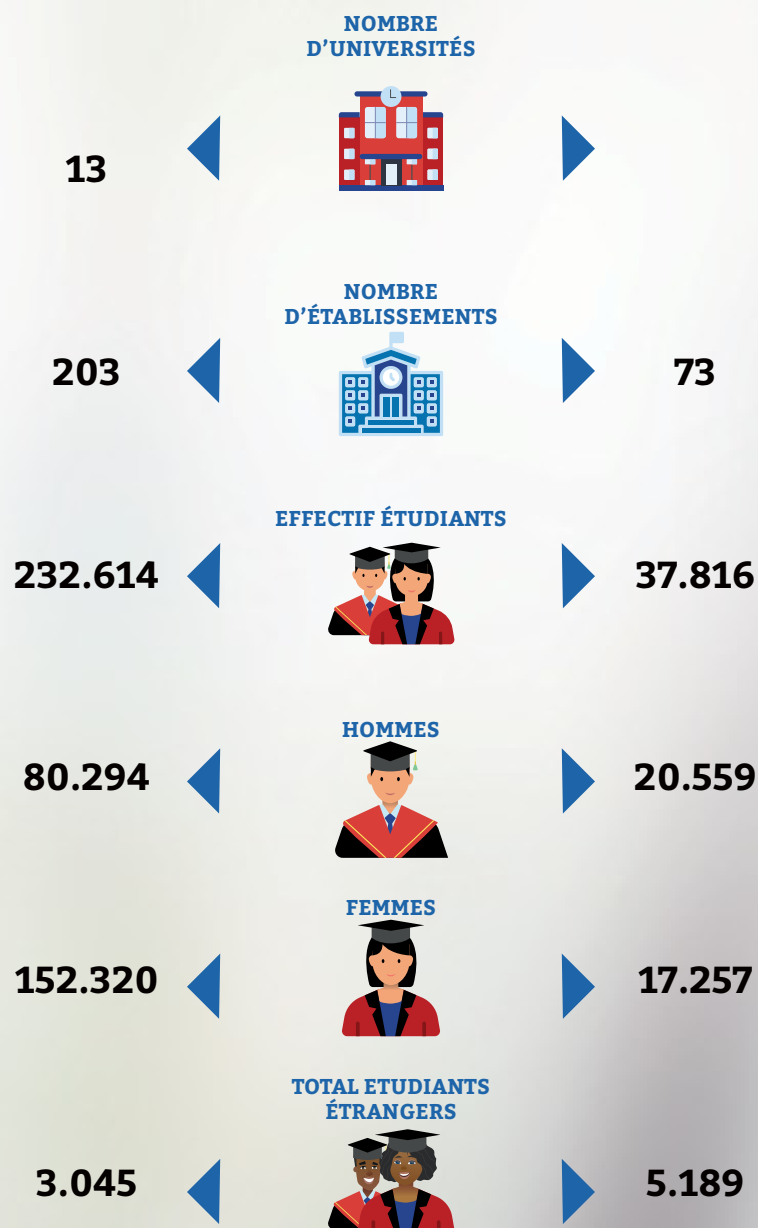
Ressources financières et humaines

(Année universitaire 2020 - 2021)

BUDGET MESRS	EN % DU BUDGET DE L'ETAT	EN % DU PIB
1,8 milliard de dinars	5,40%	1,62%

SECTEUR PUBLIC

SECTEUR PRIVÉ



«Notre enseignement supérieur doit être internationalisé et exporté »

Mohamed Damak
Président de la Fédération Nationale
de l'Enseignement supérieur privé

«Depuis le commencement du siècle, architectes et ingénieurs se regardent chez nous avec plus d'étonnement que de bienveillance. On croirait le dieu $a+b$ et la déesse Fantaisie en train de se dévisager réciproquement », disait César Daly déjà en 1877.

En Tunisie les Ordres font de la résistance et ne reconnaissent pas les diplômes provenant d'universités privées pourtant de haute facture et reconnues par l'Etat.

Mohamed Damak, président de la Fédération nationale de l'enseignement supérieur privé et de la recherche scientifique à l'UTICA, en est offusqué.

Dans l'entretien ci-après, il nous parle de cette question en suspens aujourd'hui et d'autres problématiques relatives à l'enseignement supérieur privé en Tunisie.



WMC : Une structure enseignement supérieur privé recomposée. Pourquoi ?

Mohamed Damak: Nous voulions une structure qui défende la cause de tout le monde et qui inclut les spécificités de tous les établissements. La tâche n'a pas été aisée avec le ministère de tutelle et même avec l'UTICA, mais nous avons fait de la résistance. En février 2017, la Fédération nationale de l'enseignement supérieur privé et de la recherche scientifique a été créée à l'issue d'une assemblée constitutive.

Cette nouvelle structure comprend la Chambre nationale de l'enseignement supérieur privé, celles de l'enseignement supérieur en santé, de l'enseignement supérieur en droits, lettres, sciences économiques et gestion, celle de l'enseignement supérieur en ingénierie et technologie et la chambre nationale de l'enseignement supérieur en architecture, audiovisuel et design.

C'est un peu la configuration de l'université publique...

Nous sommes obligés de coller avec la configuration organisationnelle du secteur public pour être dans le respect des normes et des standards ambiants.

Cette nouvelle organisation a-t-elle apporté un plus ?

Il y a eu une amélioration significative sur le plan organisationnel. Il n'empêche, nos problèmes avec l'autorité de tutelle, à savoir

le ministère de l'Enseignement supérieur, l'UTICA et les structures professionnelles tel que l'Ordre des architectes et celui des ingénieurs, persistent.

Est-ce en rapport avec la reconnaissance des diplômes et des équivalences (l'Ordre des architectes ne les reconnaît pas, semble-t-il).

La question est très simple : il y a aujourd'hui dans le monde une mouvance qui s'appelle "accréditation des diplômes", et celle-ci touche en profondeur la qualité du diplôme ainsi que la normalisation internationale du diplôme. Qui dit qualité, dit homologation internationale, sachant que notre système d'éducation, dans l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, reste étroitement lié à l'Europe via la France. Nous sommes nombreux à être diplômés des universités françaises, et nous sommes pour la plupart francophones.

Aujourd'hui, le problème que nous avons avec les structures professionnelles, qu'il s'agisse de l'Ordre

Le problème que nous avons avec les structures professionnelles, qu'il s'agisse de l'Ordre des architectes ou celui des ingénieurs touche à l'image des diplômes et à la reconnaissance au national et à l'international

des architectes ou des ingénieurs, touche à l'image des diplômes et à la reconnaissance au national et à l'international bien que les formations dispensées dans le secteur privé soient de haut niveau.

Pourquoi l'Ordre des architectes émet une opposition à l'adhésion des diplômés de l'enseignement supérieur privé qui ont pourtant l'équivalence au ministère ?

Il y a deux éléments. L'opposition des diplômés du secteur public à cause de la crise de l'emploi qui les pousse à résister à l'intégration des promotions du secteur privé au marché du travail, d'une part, la volonté politique, d'autre part. Nous sommes en présence d'une autorité publique qui n'a aucun pouvoir sur les structures professionnelles. L'Ordre des architectes et l'Ordre des ingénieurs s'opposent farouchement à l'intégration des diplômés des privés dans leurs secteurs respectifs et imposent leurs volontés.

Notre autorité de tutelle ne décide pas, nous avons porté plainte contre l'Ordre des architectes et nous avons obtenu gain de cause auprès du Tribunal administratif, mais jusqu'à ce jour rien n'a été fait pour appliquer une décision judiciaire. Nous restons au point mort.

Les équivalences de l'autorité de tutelle sont si insignifiantes pour les professionnels?

La question ne se pose pas ainsi. C'est une question de principe et de prérogatives. L'Ordre des ingé-

nieurs exige l'accréditation d'un diplôme d'ingénieur, ce qui n'est pas normal, c'est au ministère de l'exiger. Le rôle de l'Ordre est d'accepter les adhésions qui répondent aux conditions requises.

J'ai proposé au président de l'Ordre une réunion pour se mettre d'accord sur les prérogatives et les rôles des uns et des autres. Ce n'est pas normal de continuer à aller dans tous les sens sans savoir qui fait quoi et qui décide de quoi, ce n'est pas admissible que les Ordres décident en lieu et place du ministère.

Est-ce que les problèmes de la reconnaissance des équivalences existent pour ces deux spécialités seulement ou touchent d'autres disciplines ?

Il n'y a pas d'autres corps touchés par ces résistances. En principe, l'équivalence est du ressort unique du ministère, la reconnaissance du diplôme est exprimée en termes d'équivalence. Le devoir et le rôle des Ordres sont d'inscrire les diplômés reconnus par l'autorité de tutelle. Ils persistent pourtant à créer la confusion dans les esprits des gens et n'acceptent pas le dialogue pour mettre fin à cet amalgame.

J'ai appelé le chef de cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur pour lui demander d'organiser une réunion pour en finir. J'ai un jugement arrêté du Tribunal administratif, et pourtant rien n'avance. Au ministère, on nous dit : « vous avez raison ». Oui nous avons

raison, et après ? Que devons-nous faire pour résoudre définitivement cette question ?

De quel droit les Ordres nous imposent leurs volontés et leurs points de vue ? Sommes-nous dans un pays de droit, oui ou pas ? Ce qui se passe n'est pas normal.

Au ministère, on estime que l'enseignement supérieur public et celui privé se complètent, de ce fait, les diplômes se valent s'ils répondent aux conditions requises. Vous jugez quand même la position du ministère attentiste ?

C'est la loi qui l'impose. Mais dans la réalité, il y a toujours des problèmes. Le ministère dispose de grands pouvoirs discrétionnaires. Je vous donne un exemple : nous n'avons pas le droit d'appeler nos établissements « université », nous n'avons pas le droit d'ouvrir des filiales dans les régions, et ceci est anticonstitutionnel. Pourquoi les régions seraient-elles privées du choix d'un établissement supérieur privé ? Attaquer la liberté d'exercice est inacceptable !

●● Nous n'avons pas le droit d'appeler nos établissements «université», nous n'avons pas le droit d'ouvrir des filiales dans les régions.

En plus, cette interdiction prive une grande partie des jeunes bacheliers de la possibilité de s'inscrire à proximité de leur lieu de résidence. C'est une injustice.

Au niveau des programmes, est-ce que l'autorité de tutelle use de ce pouvoir discrétionnaire pour intervenir ?

Cela va de soi. Il y a toujours une forme de jalousie entre le public et le privé. L'interventionnisme des enseignants et de l'administration dans le public se traduit par une forme de frein. Nous approuvons, nous désapprouvons, cela en a toujours été ainsi. Ces pratiques freinent les diplômés ainsi que leur renouvellement. Cette façon de faire est impropre au principe de la création du secteur privé.

Nombre de personnes confondent création et privatisation. En Tunisie, il n'y a pas eu de privatisation, il y a eu création d'un secteur privé. C'est tout à fait comme dans le secteur du tourisme. Dans le tourisme, il n'y a pas eu de privatisation au début, mais une dynamique de développement de tout un secteur : une industrie touristique. Le secteur touristique a connu la privatisation beaucoup plus tard.

Par ailleurs, le ministère impose des freins aux enseignants du public qui peuvent donner des cours dans le privé. Aujourd'hui, avoir un enseignant du public n'est pas du tout aisé.

●● Il y a une administration, des enseignants qui peuvent se dire “si le privé se développe à grande vitesse, quelle serait notre raison d’être demain, que ce soit sur le plan scientifique ou autre ?”

Je comprends qu’il y ait des résistances. Il y a une administration, des enseignants qui peuvent se dire : « si le privé se développe à grande vitesse, quelle serait notre raison d’être demain, que ce soit sur le plan scientifique ou autre ? ». Je suis, je reste toujours l’enfant du secteur public, et le privé ne pourra jamais remplacer le public ou le marginaliser.

A combien évalue-t-on le marché de l’enseignement supérieur privé en Tunisie et qu’en est-il des étudiants étrangers ?

A près de 3,9 milliards de dinars. Pour les étudiants étrangers, il s’agit d’un enjeu important qui consiste au développement de l’exportation.

Nous sommes en train d’exporter l’enseignement à des étudiants qui choisissent la Tunisie pour poursuivre leurs études, et nous réalisons des recettes en devises qui ne sont pas comptabilisées par la Banque centrale de Tunisie. Je n’ai jamais entendu parler d’une étude officielle sur les recettes en devises provenant des inscriptions des étudiants qui viennent dans

●● Nous sommes en train d’exporter l’enseignement à des étudiants qui choisissent la Tunisie pour poursuivre leurs études, et nous réalisons des recettes en devises qui ne sont pas comptabilisées par la Banque centrale.

notre pays. Pourtant en termes de croissance économique, c’est un facteur majeur et principal. C’est un peu comme le cas de l’internationalisation de l’industrie, il faut œuvrer à ce que notre secteur privé et notre enseignement supé-

WEBMANAGERCENTER.COM *Le mag*



Tous les
JEUDIS

Disponible sur les kiosques numériques :

● TTPRESSE

● ePresse

● PressReader

PAR SPREADSHEET & AUTOPUBLIÉ, PUBLIÉ

rieur soient internationalisés et exportés.

Et à ce niveau, il y a un frein, celui de la double diplomation : il faut délivrer un diplôme national mais aussi international.

Il y a des universités qui livrent des

👉👉 **L'étudiant subsaharien est de loin plus rentable qu'un touriste classique. Il investit en moyenne 10 000 euros par an.**

double diplomation

Malheureusement, ce n'est que formel, parce qu'on ne nous a jamais autorisés à mettre en place une double diplomation en bonne et due forme. Nous envoyons des correspondances et des demandes d'autorisation au ministère mais on ne réagit même pas, en opposant un non clair à nos requêtes.

👉👉 **En Tunisie, nous avons à peu près 5 à 6.000 étudiants étrangers. En 2012, ils étaient 12.000, mais comme notre secteur n'est pas un long fleuve tranquille, nous les avons perdus.**

Qu'en est-il des étudiants subsahariens ?

L'étudiant subsaharien est un touriste permanent. Il est de loin plus rentable qu'un touriste classique. Il nous fait gagner des recettes qu'aucun touriste ne réalise. Il investit en moyenne entre 7 et 8 voire 10 000 euros par an. En Tunisie, nous avons à peu près 5 à 6 000 étudiants étrangers. En 2012, ils étaient 12 000, mais comme notre secteur n'est pas un long fleuve tranquille, nous les avons perdus.

👉👉 **Faire de la Tunisie une destination de choix pour les étudiants africains est pourtant une occasion de renforcer nos relations avec les pays de l'Afrique subsaharienne**

Faire de la Tunisie une destination de choix pour les étudiants africains est pourtant une occasion de renforcer nos relations avec les pays de l'Afrique subsaharienne, de former dans notre pays les leaders de demain dans ces pays et de renforcer nos relations économiques avec eux.

*Propos recueillis par
Amel Belhadj Ali*



Partenariat Enseignement supérieur - UTICA

Un accord de partenariat a été signé, lundi 29 juin 2020, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique et l'UTICA visant à renforcer la coopération entre les deux secteurs.

Cet accord a pour objectif de renforcer la capacité des établissements universitaires à réaliser les normes de qualité, promouvoir l'employabilité des diplômés du supérieur et impulser la compétitivité des entreprises économiques.

Il comprend un référentiel des métiers et des compétences permettant de réaliser l'adéquation entre les programmes de la formation universitaire et les besoins du marché de l'emploi.

Cet accord prévoit également l'accompagnement des établissements supérieurs privés pour optimiser la qualité de l'enseignement et améliorer leur rendement et faire bénéficier les étudiants étrangers des programmes de formation au sein des universités publiques et privées.

«La Tunisie a besoin aujourd'hui plus que jamais, notamment dans le contexte de la propagation du coronavirus, d'une vision stratégique différente, qui est fondée sur la recherche, le développement et l'innovation dans le cadre d'un partenariat efficient entre les entreprises économiques et les établissements universitaires, a-t-il ajouté.

Evolution du nombre d'étudiants inscrits dans les universités privées (2001 - 2022)

Année universitaire	2001 - 2002	2002 - 2003	2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007	2007 - 2008
Nombre d'étudiants tunisiens	530	912	1 363	1 892	2 166	2 590	4 229
Nbre étudiants étrangers			654	921	1 156	1 522	1 755
Total des étudiants	530	912	2 017	2 813	3 322	4 112	5 984

Année universitaire	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015
Nombre d'étudiants tunisiens	6 721	8 836	10 677	13 136	16 903	21 388	25 432
Nbre étudiants étrangers	2 588	3 682	4 362	4 136	4 739	4 631	4 615
Total des étudiants	9 309	12 518	15 039	17 272	21 642	26 019	30 047

Année universitaire	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022
Nombre d'étudiants tunisiens	26 420	27 494	27 909	29 875	31 564	34 670	37 106
Nbre étudiants étrangers	4 312	4 329	4 327	4 501	5 267	5 213	5 075
Total des étudiants	30 732	31 823	32 236	34 376	36 831	39 883	42 181

« Nous préparons les jeunes aux métiers de demain »

Nasreddine Nsibi
ministre de la Formation professionnelle



Recul des embauches, incapacité de répondre aux besoins d'un marché de travail qui évolue rapidement, incitations économiques insuffisantes pour les entreprises, une paupérisation des jeunes générations qui ne trouvent plus leurs voies dans leur pays et ne la

cherchent même plus, identifiant des pistes ailleurs en s'inscrivant sur les listes des migrants économiques ou, malheureusement, pour certains prenant les bateaux de la mort. C'est à toutes ces questions que Nasreddine Nsibi, ministre de la Formation professionnelle et de

l'Emploi, réagit à travers cet entretien.

Méthodique et maîtrisant un secteur sur lequel a porté sa thèse de doctorat, il diagnostique, analyse et décide en se fixant comme objectif l'accompagnement des chômeurs -jeunes et moins

jeunes- vers l'emploi et le développement de la culture entrepreneuriale vers des esprits orientés systématiquement emploi à vie « mismar fi hit ». La tâche n'est pas des plus faciles.

Dans l'entretien ci-après, Nasreddine Nsibi nous parle de son plan d'action et de sa vision du marché du travail.


WMC : Quelles sont les conséquences des crises sociopolitiques et du marasme économique qui durent depuis plus de 12 ans sur l'emploi et comment y réagissez-vous ?

Nasreddine Nsibi : En agissant sans dramatiser. Nous sommes dans l'action et les solutions. Au ministère (de la Formation professionnelle et de l'Emploi, ndlr), nous sommes dans le concret. Nous travaillons en étroite coopération avec le secteur privé et nous sommes en train de signer des conventions avec tous les acteurs économiques et les fédérations.

Nous accompagnons les entreprises de différentes tailles y compris les multinationales basées en Tunisie dans la formation des ressources humaines dont elles ont besoin en adoptant une nouvelle

approche. Il ne s'agit plus des formations de longue durée qui s'étalent sur deux ans et ne sont pas en adéquation avec les besoins des entreprises.

Aujourd'hui, nous identifions ensemble les compétences qui manquent sur le marché du travail et nous invitons les jeunes diplômés en situation de chômage issus de filières à faible employabilité à suivre des formations accélérées de 1 ou 2 mois. Ce sont des cycles courts où ils acquièrent les compétences recherchées par l'entreprise et peuvent être opérationnels dans l'immédiat. Ils sont financièrement pris en charge par le ministère tout au long de la formation à raison de 300 dinars par mois pour leurs dépenses quotidiennes.

 **Il ne s'agit plus des formations qui s'étalent sur deux ans et ne sont pas en adéquation avec les besoins des entreprises.**

Quels sont les secteurs les plus demandeurs sur le marché de l'emploi ?

Les domaines sont divers. Il y

a des entreprises à très forte valeur ajoutée technologique dans l'aéronautique, les cartes électroniques, les puces électroniques, l'agriculture moderne avec l'irrigation pilotée et l'IT qui ont besoin de profils adaptés. Nous dispensons aujourd'hui des formations aux diplômés des ISET (Institut supérieur des études technologiques) dans les nouvelles technologies.

Ils reçoivent des formations complémentaires pour répondre aux exigences du marché du travail.

Il s'agit d'un programme tripartite qui comprend le ministère de la Formation professionnelle, celui des Technologies de la communication et celui de l'Économie avec la Commission générale du développement régional.

Qu'en est-il de la formation dans l'économie verte ?

Nous offrons des formations spécifiques à l'économie verte que nous voulons développer en y mettant les moyens. Nous sommes très actifs dans les énergies renouvelables et nous formons les jeunes dans l'énergie verte, solaire et l'hydrogène vert. Nous préparons les jeunes aux métiers de demain parce

●● Nous préparons les jeunes aux métiers de demain, car la demande évolue, avec des déclarations d'investissement sérieuses dans de nouveaux secteurs exigeant des profils adaptés.

que la demande évolue de plus en plus, et il y a des déclarations d'investissement sérieuses dans de nouveaux secteurs exigeant des profils adaptés.

Comme vous le savez, la FIPA (Agence tunisienne d'investissement extérieur) a annoncé que les investissements directs étrangers ont considérablement augmenté cette année.

Le ministère de l'Economie a identifié quatre secteurs porteurs : l'industrie des composantes aéronautiques, l'industrie automobile, l'industrie pharmaceutique et les énergies renouvelables.

Ces secteurs identifiés par une étude du ministère de l'Economie comme porteurs pour les dix ou quinze-vingt prochaines années auront besoin d'une main-d'œuvre qualifiée. Nous sommes en train de mettre en place des

formations qui métamorphosent le processus de la formation actuelle qui fonctionne avec un process dépassé. Les ressources humaines en Tunisie sont identifiées comme un levier de croissance économique. Nous avons donc décidé de les concevoir autrement en usant d'approches nouvelles impliquant les nouvelles technologies, le 3D et la réalité augmentée. Nous allons résolument vers les métiers du numérique.

D'ailleurs, nous sommes partenaire du forum «Declic-pro», financé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). A son ouverture il y a quelques semaines à la Cité de la culture, nous avons procédé à la formation de jeunes provenant de différents horizons au digital.

A titre d'exemple, nous formons un bijoutier pour concevoir des modèles en 3D. Nous avons aussi ramené des jeunes soudeurs et plombiers que

●● Les ressources humaines en Tunisie sont identifiées comme un levier de croissance économique, nous avons donc décidé de les concevoir en usant d'approches nouvelles

nous avons rassemblés avec un ingénieur en bâtiment et en génie civil, un architecte d'intérieur et des spécialistes en isolation. Ensemble, ils ont créé un modèle de construction conçu sur ordinateur en 3D. On a pu suivre virtuellement l'avancement de la construction du bâtiment.

La technologie dans le monde du travail, en avez-vous les moyens ?

Vous semblez avoir oublié la citation de notre grand Hannibal : « Nous trouverons un chemin ou nous en créerons un ». Nous avons des jeunes brillants qui ne demandent qu'un petit encadrement pour avancer dans la vie. Ils ne sont plus dans le travail manuel classique, et ils ont axé leur activité sur le digital et la 3D en première phase.

Ils sont donc sortis de la formation classique de l'artisanat, dans la bijouterie, dans le bâtiment, dans la valorisation des circuits culturels historiques au digital. Si vous allez à Carthage vous trouverez un QR code qui, dès que scanné, vous donne toutes les informations qui concernent la région, les monuments et l'histoire du site où vous vous trouvez, vous avez votre guide au téléphone. Tout cela a été réalisé par des jeunes dans le cadre

d'un programme de coopération internationale.

Et pour accompagner nos jeunes innovateurs, créatifs et brillants, nous avons lancé un projet pilote qui porte le nom de « Machrouek » (Ton projet) ; les inscriptions se font en ligne et le jeune s'inscrit en ligne sur la plateforme « Machrouek ».

Nous avons aussi lancé une plateforme baptisé « Moubader.

tn ». Tout jeune qui accède à la plateforme trouve toutes les informations, les données utiles, les questions réglementaires ainsi que les structures d'accompagnement. Dans « Moubader.tn » il y a le lien de « Machrouek » et vice versa.

250 jeunes tunisiens provenant de toutes les régions de la République, soit une moyenne de 10 à 12 porteurs de projets y seront sélectionnés. Nous

les accompagnerons jusqu'à la réalisation de leurs projets. Nous choisirons ensuite les deux lauréats de chaque gouvernorat, soit 48 projets, 24 déjà établis et 24 en phase d'idées, qui auront une prime de 30 mille dinars. Ce sont un peu les ressources propres que nous leur offrons, nous les aiderons ensuite à obtenir les financements nécessaires pour leurs projets avec la BFPME (Banque de



financement des petites et moyennes entreprises), la BTS (Banque tunisienne de solidarité) ou d'autres banques.

Mais nous n'en resterons pas là, nous ferons une troisième sélection, soit les meilleurs projets parmi les 48 et nous les inviterons à les présenter en marge du Sommet de la Francophonie à Djerba, pour cibler des partenaires en Afrique ou partout dans le monde.

Revenons à la formation professionnelle. Vous avez parlé de changement, qu'est-ce qui a changé dans votre secteur ?

Je vous ai dit que je suis dans le pragmatisme et donc tout programme dans la formation professionnelle doit répondre à des besoins sur le terrain. Ayant adopté cette approche, nous avons convoqué au mois de juin 2022 tous les acteurs de la formation professionnelle y compris les stagiaires dans tous les gouvernorats. Nous avons organisé les assises de la formation professionnelle, identifié tous les problèmes, qu'il s'agisse de centres de formation professionnelle vétustes et en mauvais état qui ont besoin de rénovation, de matériel technique dépassé, de formateurs qui ont, eux-mêmes, besoin de formation, de centres fermés depuis un bon bout de temps,

et nous avons écouté tous les acteurs, y compris la société civile et les autorités locales. Nous pouvons dire aujourd'hui que nous avons un état des lieux précis de la formation et de tous ses instruments dans notre pays.

Nous avons ensuite convoqué tous les participants, en marge de la Foire nationale de la formation professionnelle organisée du 24 au 26 juin 2022 au Kram sous l'égide de madame la cheffe du gouvernement, pour des assises nationales. Ce fut l'occasion d'établir un diagnostic définitif et d'identifier les priorités pour démarrer le programme de révision et de réhabilitation.

Nous avons organisé les assises de la formation professionnelle, identifié tous les problèmes

Et quelles ont été vos priorités ?

Des centres de formation professionnelle fermés depuis plus de dix ans que nous devons rouvrir, d'autres où le personnel ne travaille pas mais reçoit son salaire, ce qui est inadmissible, et n'a pas été redéployé ailleurs. Il y a des centres dotés de matériel complètement dépassé ou inexploitable, d'autres avec des foyers inhabitables qui ne

Nous comptons créer une première génération d'entrepreneurs locaux, nous les accompagnons et les soutenons pour que leurs projets réussissent

peuvent recevoir les jeunes formés et que nous traiterons en urgence.

Nous avons réagi en mettant en place un plan de réhabilitation que nous gérons très prudemment au vu de la limite de nos moyens.

Nous sommes également en train de mettre en place notre propre système d'information, pour avoir à l'instant T et à partir du site des informations précises sur le nombre de stagiaires inscrits dans un centre X ou pourquoi on n'arrive pas à faire la pleine capacité dans un centre Y, pourquoi des stagiaires ne trouvent pas d'emploi après avoir fini leur formation et est-ce que la formation est encore demandée ou pas et si elle ne l'est plus pourquoi.

Grâce au nouveau système d'information, je peux savoir ce qui manque, ce qu'on demande, ce qu'on attend et j'y réponds. Pour moi, anticipation et réactivité sont les maîtres.

Quelle culture de travail dispense-t-on aux jeunes ?

Nous nous attaquons aussi à la culture du travail et surtout au rétablissement de la confiance des jeunes en leur pays. Dans les régions où malheureusement tout est plus difficile. Nous avons des jeunes qui déposent des dossiers pour avoir un emploi, attendent six mois à un an pour recevoir souvent un refus sans savoir pourquoi. Là nous avons décidé que toute demande doit être ajournée et non refusée. Quand on répond au jeune, on doit lui expliquer pourquoi sa demande est ajournée.

Dans la formation, nous travaillons aussi sur des approches prenant en compte les spécificités de chaque région et ses propres besoins. Aujourd'hui, j'ai des jeunes qui suivent une formation, mais en retournant dans leurs régions, ils ne trouvent pas d'emploi. Ils déménagent donc à Sfax, Sousse ou Monastir, louent des logements insalubres et souffrent d'une mauvaise qualité de vie.

Ce que nous comptons faire, c'est de créer une première génération d'entrepreneurs locaux, nous les aidons, les accompagnons, les soutenons pour que leurs projets réussissent, deviennent une source pour l'emploi dans la région et des locomotives pour

d'autres porteurs de projets. C'est ainsi que nous concevons le développement durable pour une croissance durable.

Qu'en est-il des projets PPP dans la formation professionnelle ?

Aujourd'hui, nous avons dans le pipe 16 centres que nous comptons gérer en PPP ; 16 centres sur 120 qui sont sous la tutelle du ministère, c'est un bon commencement.


Et votre rôle dans l'école de la deuxième chance ?

Notre ambition est de doter chaque gouvernorat d'une école de la 2ème chance. Après celles de Bab El Khadra, de l'Ariana et de Kairouan, une autre sera ouverte très bientôt à Sousse et sera financée par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 15 millions de dinars.

Nous voulons sauver les jeunes qui ont quitté les bancs de l'école et leur offrir des solutions réelles.

Là, nous sommes en train d'identifier les experts. L'école de l'Ariana est déjà fonctionnelle, et c'est avec la société civile que nous l'avons réalisée. Très prochainement nous démarrons les travaux de celle de Gabès qui est sous la tutelle du ministère des Affaires sociales.

Les quatre premières écoles

 Notre ambition est de doter chaque gouvernorat d'une école de la 2ème chance. Nous voulons sauver les jeunes qui ont quitté les bancs de l'école et leur offrir des solutions réelles

ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat avec l'UNICEF, maintenant nous avons obtenu un autre partenariat avec l'Agence française de développement pour l'école de la deuxième chance à Sousse.

Nous voulons donner la possibilité aux jeunes en abandon scolaire d'avoir un cursus de formation professionnelle pour assurer leur avenir et en faire des acteurs créateurs de croissance pour l'avenir.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

Nombre d'étudiants dans les universités supérieures privées (2020 - 2021)

Domaines d'études	Total étudiants	Dont étrangers
Ingénierie	14 164	874
Economie et Gestion	9 234	2 182
Santé	6 577	105
Préparatoire	3 836	366
Technologie	2 900	823
Droit	1 198	406
Architecture	1 006	181
Beaux Arts	735	164
Préparatoire intégré	579	85
Lettres	141	2
Journalisme	96	21
Agriculture	9	4
	39 883	5 213



(source: MESRS 2021-2022)

«Former des profils qui matchent avec les métiers de demain»

Amina Bouzguenda Zeghal,
Directrice Générale du campus tunisien de
l'Université Paris Dauphine PSL



A la tête de l'Université française Paris Dauphine I Tunis depuis 2014, Amina Bouzguenda Zeghal travaille en étroite collaboration avec les entreprises pour proposer à ses étudiants

des programmes de formation en licences et masters qui offrent une employabilité forte dès l'obtention de leur diplôme. Une stratégie qui fait ses preuves et classe l'Université

dans le peloton de tête des formations d'enseignement supérieur.

WMC : Vous êtes le premier campus international de l'Université Paris Dauphine. Quelle est votre offre de programmes ?

Amina Bouzguenda Zeghal : Juste. A Tunis, nous proposons 2 licences et 4 masters, spécialisés dans les Sciences de l'organisation, les mathématiques appliquées et l'informatique pour la décision. Nous avons donc une Licence maths informatique et une Licence sciences des organisations auxquelles viennent s'ajouter un Master finance, un Master Big Data IA, un Master ingénierie actuarielle, et enfin un Master Systèmes d'information et Réseaux numériques.

Quelle est la provenance du corps enseignant à Dauphine I Tunis ? Quel est le mix entre enseignants français et tunisiens ?

La proportion est d'environ 50-50. En général, l'enseignant français donne une vue d'ensemble avec des études de cas à l'international. Pour leur part, les enseignants tunisiens focalisent sur les études de cas d'entreprises tunisiennes et l'étude du contexte national.

Les universités privées se sont convenablement positionnées. Elles ont cultivé un rayonnement à l'international pour attirer des étudiants étrangers et en offrant une passerelle vers l'international pour la poursuite des études supérieures

L'enseignement supérieur privé se développe à vive allure. Comment expliquez-vous l'expansion du système ?

Cela tient au fait que la demande est là et qu'il faut lui offrir du répondant. Il existe actuellement en Tunisie environ 70 universités opérationnelles. Et chose remarquable, l'offre est de plus en plus variée. Ceci a de quoi surprendre quand on sait que la natalité tunisienne décline et que d'une année sur l'autre, les promotions d'étudiants baissent numériquement. Et, pourtant l'offre continue de proliférer.

Dans ce paysage de l'enseignement supérieur, les universités privées se sont convenablement positionnées. Elles ont cultivé un rayonnement à l'international pour attirer des étudiants étrangers, notamment africains, et constituer également une passerelle vers l'international pour

la poursuite des études supérieures. Chaque enseignant qui s'installe intègre cette composante.

Les universités privées sont souvent perçues comme des écoles de commerce. S'agit-il d'une offre de niche ?

L'université privée propose une offre de programmes corrélée au marché. Les étudiants sont

L'université privée propose une offre de programmes corrélée au marché. Les étudiants sont assez au fait des emplois de demain et des spécialités les mieux rémunérées

assez au fait des emplois de demain et des spécialités les mieux rémunérées pour choisir les formations qui les conduiront à ces emplois. Ce sont des cursus réfléchis des deux côtés: par l'université, pour matcher avec l'offre d'emplois, nationale et internationale ; par les étudiants, pour s'orienter dans une filière qui leur correspond et qui débouchera à coup sûr sur un emploi satisfaisant en termes de missions comme en termes de rémunération.

Est-il juste de penser que l'enseignement payant reste le privilège des riches ?

Non c'est faux. A Dauphine nous ne refusons jamais un candidat qui présente un très bon dossier mais qui pourrait manquer de moyens financiers. Nous focalisons sur le niveau du candidat et ses capacités ; à partir de là,

●● Nous disposons de différents programmes de bourses : bourses Egalité des chances, bourses d'excellence, bourses de solidarité lesquelles peuvent parfois prendre la scolarité entièrement en charge.

on tente de trouver pour lui un financement de ses études adapté à son cas. Nous disposons de différents programmes de bourses : bourses Egalité des chances, bourses d'excellence, bourses de solidarité lesquelles peuvent parfois prendre la scolarité entièrement en charge.

Plus récemment, nous avons aussi pris en considération les retombées de la crise sanitaire. Certains parents se sont retrouvés exposés à une gêne finan-

cière et nous avons trouvé des solutions pour ne pas priver l'étudiant de poursuivre ses études.

J'ajoute qu'il existe des entreprises partenaires de Dauphine qui peuvent apporter, dans le cadre de leur engagement RSE, des concours financiers dédiés ou encore qui sont prêtes à financer le cursus d'un étudiant qui rejoindra leur équipe après son diplôme. C'est une solution gagnant-gagnant : pour l'entreprise, c'est l'assurance de disposer à termes, dans un marché du recrutement tendu, d'une ressource formée en parfaite adéquation avec ses besoins puisque l'entreprise est étroitement liée à la définition des composantes du programme ; pour l'étudiant, c'est l'assurance d'avoir ses études financées et une embauche à la clé.

Est-ce que vous organisez, en fin d'année, des meetings entre étudiants et DRH afin de faciliter les contacts d'embauche ?

Nous les organisons en milieu d'année afin d'aider les étudiants à dénicher, en priorité, des stages. En général, l'emploi finit

●● Plus de 80 % de nos étudiants trouvent un emploi avant la diplomation

par suivre. Nous privilégions les stages de pré-embauche car toute formation se termine par une immersion en milieu professionnel. Et, je préciserais que plus de 80 % de nos étudiants trouvent un emploi avant la diplomation.

Faut-il en déduire que vos diplômés sont recherchés ?

Mieux ! Ils sont rares. Notre contrainte est d'accueillir des étudiants capables de s'accrocher à des études d'exigence que de les contraindre par des moyens financiers. Dauphine Tunis est à taille humaine tout en étant au même niveau d'exigence que Paris. D'ailleurs, les étudiants africains ou français qui nous rejoignent trouvent chez nous un cadre de vie studieux et épanouissant.

Comment réussissez-vous à attirer des étudiants étrangers ?

C'est un challenge que nous relevons en travaillant sur nos atouts : vient d'abord la qualité de l'enseignement qui est un élément incontournable. Arrive ensuite le niveau d'employabilité de nos programmes qui découle évidemment du premier, mais qui implique aussi que nous fassions preuve d'une forte agilité à reconfigurer, avec la réactivité requise, la formation selon les

Le Master Finance donne une large place à la Fintech et à la Blockchain. Les projets de fin d'études sont très encouragés, en ce sens

profils souhaités par le marché de l'emploi et les entreprises.

J'ajouterais que, en complément, il convient de se doter d'une infrastructure dédiée et d'un certain palier de digitalisation. Ce sont là deux axes de démarcation qui appuient le statut à l'international.

Je préciserais que l'infrastructure doit être en ligne avec les exigences pédagogiques et dans le même temps aux normes écologiques. Cela devient un élément de benchmarking pour les étudiants de plus en plus sensibles à cette donnée.

Est-ce qu'il existe, pour un étudiant, l'éventualité d'échec ?

Cela peut survenir. Néanmoins, la force de notre écosystème fait que si un étudiant rencontre des difficultés, il reçoit le soutien de nos équipes à tous les niveaux pour analyser la source de celles-ci et y trouver les solutions adéquates.

En amont, les admissions de nos étudiants se font sur la base de leurs niveaux de compétences. Un bachelier qui n'a pas, dans sa dernière année de lycée, fait preuve de très bons résultats

en maths notamment ne peut pas intégrer Dauphine car nous savons que sans cela il ne parviendra pas à suivre. Ce n'est pas rendre service à un étudiant que de l'intégrer sans la maîtrise des prérequis. En tant que Directrice Générale, je préfère une promotion qui ne fait pas le plein ou une promotion avec un taux de boursiers supérieurs aux quotas de départ qu'une promotion dont certains éléments courent à l'échec.

Donc vous exigez un score à l'accès ?

Oui, naturellement. Toutefois, nous ne prenons pas en considération une valeur brute. Nous sommes aussi regardants sur le comportement et la personnalité du candidat. Et c'est ce qui détermine le tout pour un diplôme.

Existe-t-il un classement à la sortie ?

Oui, bien sûr. Le classement est fait conjointement avec Paris. Il s'agit d'un classement interne et il sert de comparatif entre les deux campus.

Est-ce qu'il existe le risque d'avoir un diplôme métropolitain et un diplôme "exotique" ?

En aucune façon ! Nous avons les programmes qui sont validés

par tous les organes compétents de l'Université Paris-Dauphine et par le ministère de l'Enseignement supérieur tunisien. Les évaluations des étudiants sont les mêmes sur les deux campus.

Nous sommes donc soumis à un double cursus d'accréditation à Paris et à Tunis.

Promouvoir un campus de l'Université Paris Dauphine à Tunis en compétition avec des écoles à la réputation bien établie tels IHEC ou ISG n'est-ce pas un pari audacieux ?

Il est vrai que des institutions prestigieuses du public se sont taillées une réputation certaine. Dauphine est venue relancer la course en 2009. Aujourd'hui, les étudiants disposent, d'un côté, d'une offre publique gratuite à la réputation solidement établie



et, de l'autre, une université française, Dauphine, qui propose un cursus payant.

Donc oui, je le reconnais, le pari en soi est courageux. Mais je pense que nous avons de nombreux atouts. Les étudiants ont cette perception de notre capacité à être "First Mover" dans le domaine de la formation. Et au fil des années, nous nous sommes construits un profil leader en innovation de spécialités.

Prenons l'exemple de notre Master Finance, c'est un programme particulièrement plébiscité qui attire des étudiants de Tunisie, de France et d'ailleurs. Il n'aura échappé à personne que la finance, qu'elle soit corporate ou de marché, évolue en permanence. En cela, notre Master se démarque par un programme régulièrement évolutif car reconfiguré tous les deux ans tout en étant rivé sur les réalités du moment.

Cette formation donne par exemple une large place à la Fintech et à la Blockchain. Les projets de fin d'études sont très encouragés, en ce sens.

Ajoutez à cela que le professeur titulaire de la chaire Fin Tech sur

il existe des entreprises partenaires de Dauphine qui peuvent apporter, dans le cadre de leur engagement RSE, des concours financiers dédiés ou encore qui sont prêtes à financer le cursus d'un étudiant qui rejoindra leur équipe après son diplôme

le campus de Paris se déplace pour donner ses cours à Tunis. Et, les étudiants sont sensibles à l'ensemble de ces points forts.

Possédez-vous une certaine autonomie par rapport à l'Université Dauphine Paris ?

La pertinence de nos programmes est un souci permanent. C'est une nécessité absolue, qu'ils soient aussi pointus que ceux de Paris ou de Londres tout en intégrant une composante locale. Cela se fait en concertation avec Paris, comme les campus de Londres ou de Madrid le font aussi. Au final, le diplôme est le même pour les trois campus. Et cela est conforté par l'épreuve finale de l'employabilité qui est notre meilleur baromètre.

Faut-il dupliquer les modèles des campus américains ?

C'est ce modèle qui a prévalu au départ dans la création de bon nombre d'infrastructures d'enseignement supérieur tunisiennes.

A présent, Dauphine s'oriente davantage vers un espace qui fait le lien entre un cadre studieux et le bien-être des étudiants mais qui inclut aussi désormais le monde de l'entreprise ; un espace où l'on trouve à la fois des lieux d'enseignements et de vie comme des infrastructures sportives et culturelles, des commerces, des lieux de vie et des entreprises à travers

il existe des entreprises partenaires de Dauphine qui peuvent apporter, dans le cadre de leur engagement RSE, des concours financiers dédiés ou encore qui sont prêtes à financer le cursus d'un étudiant qui rejoindra leur équipe après son diplôme

des laboratoires de start up, des entreprises innovantes qui de par leur proximité avec l'université, participent à la formation de leurs futures ressources humaines et bénéficient d'un climat de recherche. Cette vision, nous la matérialisons dans le nouveau campus en développement «l'Edutech».

Quels sont les projets pour Dauphine I Tunis ?

Nous souhaitons continuer à former des profils d'experts recherchés à très forte employabilité qui répondent aux défis des métiers de demain, particulièrement dans le numérique, le big data, l'intelligence artificielle, la finance et l'assurance. Et plus globalement continuer à innover en matière de définition de programmes mais aussi de contexte d'enseignement avec la création d'espaces et de concepts pertinents qui répondent à tous les enjeux mondiaux auxquels nous sommes et nous serons de plus en plus confrontés.

Propos recueillis par Ali Driss

Quelle université pour quelle société ?

Karim Ben Kahla

Pr universitaire, ancien directeur de l'ISCA



Matrice de la production des savoirs, du développement des compétences et de l'avènement d'une nouvelle société, l'université devrait jouer une place centrale dans le changement du modèle de développement et dans la redéfinition du contrat social. Cette fonction devrait occuper une place centrale dans notre organisation sociale.

Entretien avec Karim Ben Kahla, Pr universitaire, ancien directeur de l'ISCA

WMC : L'université est capable du meilleur et de l'ordinaire. D'un côté, des diplômés qui s'insèrent à l'international, et, de l'autre, des diplômés fortement exposés au chômage. Pourquoi une telle distorsion ?

Karim Ben Kahla : Le système est inégalitaire. Nous avons une université à deux vitesses. Il y a d'un côté des promotions d'étudiants - peu nombreuses - qui sont de haut niveau. Et ceux-là s'insèrent aisément

sur le marché du travail, à l'international. Et il y a la grande masse des étudiants ordinaires, handicapés par une faible employabilité et par des formations inadaptées.

Le système est élitaire. Est-ce socialement acceptable ?

J'aimerais nuancer ma réponse. Il est important d'avoir une élite bien formée, enracinée dans les

Il est important d'avoir une élite bien formée, enracinée dans les réalités culturelles, politiques et socio-économiques du pays et capable de le porter vers de nouveaux paliers de développement. L'ennui est que cette élite soit fermée sur elle-même ou qu'elle ne se sente plus concernée par l'avenir du pays.

réalités culturelles, politiques et socio-économiques du pays et capable de le porter vers de nouveaux paliers de développement. L'ennui est que cette élite soit fermée sur elle-même ou qu'elle ne se sente plus concernée par l'avenir du pays.

La reproduction sociale, l'entre-soi et l'individualisme pour ne pas dire l'égoïsme entretenus par la culture de la compétition – qui n'est pas celle de l'émulation – font de la fracture universitaire l'antichambre de la fracture sociale.

Aujourd'hui, les enfants des praticiens de libre pratique, tels les experts-comptables, les architectes, les avocats ou les médecins, pour ne citer que ceux-là, investissent les mêmes filières nobles que leurs parents. Cela donne lieu à une reproduction corporatiste des classes, euphémisée ou occultée par une fausse méritocratie et une course aux meilleures places (sur les bancs de quelques institutions d'élites).

L'ennui est que cette élite ne joue plus son rôle de locomotive du progrès et de la transformation sociale car connectée sur l'extérieur et déconnectée à l'intérieur.

Et, il reste la grande masse des anonymes, qui ajoutent à l'inertie de l'ensemble. Et c'est là que se produit une distorsion de la fonction de l'université. Et c'est peut-être le premier angle d'attaque si l'on activait la réforme de l'institution universitaire.

Il faudrait se poser une question préalable : quelle université pour quelle société voulons-nous ?

Il y a en France, à titre d'exemple, le même sujet polémique autour de l'énarchie. En réalité, vous stigmatisez l'“Establishment” ?

Dans le cas de la France, l'opinion reproche à l'Enarchie de se constituer en réseau informel et d'accaparer les rouages de l'Etat. Cependant, l'Enarchie reste au service de l'Etat. Ce qui se passe en Tunisie est que notre élite ne se focalise plus sur l'Etat. Nos élites veulent bien utiliser l'Etat mais elles ne veulent plus le servir. Et cette distanciation est à corriger, inévitablement.

Et si les choses ne se font pas d'elles-mêmes, il conviendra d'user de volontarisme pour faire avancer les choses. A titre d'exemple, le métier d'enseignant/chercheur, supposé accou-

L'université qui n'arrive plus à se reproduire est le paravent de la reproduction sociale et de l'hémorragie des compétences.

cher de l'Etat et de la société de demain, n'attire plus les élites. L'université qui n'arrive plus à se reproduire est le paravent de la

reproduction sociale et de l'hémorragie des compétences.

On se plaint de ce que la formation universitaire ne matche pas avec les besoins du marché du travail. Quelle part de vérité ?

C'est là un leitmotiv récurrent qui n'est qu'une supercherie. En vérité, il s'agit d'une explication, devenue récurrente, pour déresponsabiliser les uns et les autres et légitimer le chômage. Réformer l'université, oui, mais cela ne signifie pas obligatoirement la faire plier aux exigences du marché de l'emploi. Personnellement, j'inverse les priorités et je dis qu'il faut que l'université parvienne à faire évoluer le « système » car celui-ci est devenu anachronique.

Les entreprises à l'heure actuelle n'offrent pas des emplois de qualité. C'est peut-être par-là qu'il faudrait commencer.

Notre université doit penser une nouvelle société, elle doit préparer un nouveau modèle de développement, de nouvelles

Réformer l'université, oui, mais cela ne signifie pas obligatoirement la faire plier aux exigences du marché de l'emploi.

entreprises, de nouveaux acteurs capables de se projeter dans un monde changeant. Elle n'a pas à s'adapter à un système gangréné qui, lui-même, n'arrive pas à se réformer. Autrement dit, notre université doit être une locomotive qui tire l'économie et la société, elle n'a pas à être un wagon auquel on demande de suivre et de s'adapter à un système caduc et à réformer.

Vous dédouane l'université et vous mettez à l'index l'économie ?

Non. Je dis que la responsabilité est commune et qu'il faudrait arrêter les raisonnements simplistes et d'un autre temps. Enfin, convenez qu'une grande partie de l'économie néglige son rôle moteur et c'est ainsi que j'analyse sa négligence à s'insérer dans les chaînes de valeurs mondiales, les plus structurantes.

Hormis quelques cas isolés, le gros du bataillon des entreprises ne favorise pas la R&D, est peu sensible à la RSE et j'en passe. Étant en retrait par rapport au marché mondial, fatalement le tissu économique tunisien se retrouve par voie de conséquence décalé par rapport aux besoins de la société tunisienne. Et, c'est regrettable.

Le rôle de l'université consiste à être l'éclaireur et le ferment du changement dans le pays

Notre université doit comprendre, précéder et changer les « besoins » du système, elle n'a pas à attendre que ceux qui ne comprennent même pas leurs intérêts ou qui confondent les intérêts personnels avec ceux de la collectivité se prononcent sur leurs désirs de recrutement de préférence en CDD.

Encore une fois, l'université est une locomotive qui change l'économie et la société, et non un wagon auquel on demande de s'adapter à un système largement dépassé et à réformer. C'est la seule voie de l'excellence, qui nous permettrait de sortir de la médiocrité et d'arrêter la course à l'adaptation à des inadaptés.

Que serait, selon vous, la fonction de l'université ?

L'Université est appelée à jouer un rôle moteur dans le processus de développement. Son rôle consiste à être l'éclaireur et le ferment du changement dans le pays. On ne peut lui demander de faire du suivisme car elle doit servir de locomotive pour ce qu'on appelle le nouveau modèle de développement.

●● L'université est une locomotive qui change l'économie et la société, et non un wagon auquel on demande de s'adapter à un système largement dépassé et à réformer.

Il se trouve que l'économie n'identifie pas les profils de formation qu'elle attend de l'université. Ajouter à cela que ces profils et ce qu'on appelle rapidement les métiers de demain, ne sont pas les métiers d'après-demain. C'est là probablement la seule certitude.

L'affaire se complique quand le pays est en proie à une crise profonde et que l'on se retrouve en prise avec un monde nouveau qui résulte de la conjugaison de plusieurs transitions (énergétique, environnementale, démographique, numérique, géostratégique) dont la combinaison relève de la révolution aux conséquences difficilement modélisables.

●● La seule certitude c'est que les métiers de demain ne sont pas les métiers d'après-demain.

Dans une démarche que je voulais pragmatique, j'avais moi-même cherché à identifier avec certains responsables de l'UTICA (Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, ndlr), les profils les mieux adaptés aux besoins des entreprises tunisiennes. Grande a été ma surprise de constater que les entreprises n'avaient pas une idée précise sur la question. L'on me disait que les entreprises ont besoin d'ingénieurs et de compétences sans aller plus loin et broser un profil précis.

Bref, des généralités qui ne permettent pas d'élaborer une offre de formation structurelle, ou alors des particularités et des besoins spécifiques à des situations particulières qui, là aussi, ne permettent pas d'avoir une approche nationale du problème de la formation.

D'ailleurs, ces entreprises, qui réclament des compétences spécialisées et prêtes à l'emploi, rechignent à mettre en œuvre les formations continues qui permettraient à ces compétences de s'adapter à la fluidité du monde et de ne pas être prisonnières d'un seul métier ou d'un seul employeur.

Promouvoir davantage de technoparks aiderait-il à améliorer la situation ?

Je vais vous surprendre, car je considère que les technoparks ne sont pas représentatifs de l'économie nationale, ni de la grande

●● Les technoparks risquent d'être l'arbre qui cache le désert de la désindustrialisation

industrie tunisienne. Invertissons la question et demandons-nous si l'essentiel du tissu économique tunisien est dans la logique des technoparks. Pour ma part, je ne le crois pas.

S'ils ne sont pas adossés à un système d'innovation ambitieux, les technoparks risquent d'être l'arbre qui cache le désert de la désindustrialisation et de l'économie des petits métiers qui signalent aux jeunes qu'ils n'ont plus grand-chose à attendre de leur université.

Comment dès lors réformer le système ?

Laissez-moi vous dire que réformer l'université nécessite un préalable, à savoir une vision précise de la société et du modèle de développement. Après tout,

l'université est d'abord et avant tout un projet de société. Il faut bien admettre que le schéma de l'orientation est un standard qui préfigure le schéma social.

Il est fondamental de se prononcer sur le type de société que nous souhaitons promouvoir et de le formaliser. Nous inscrivons-nous dans une perspective d'économie du savoir et de l'innovation ou pas ? Sommes-nous dans un élitisme qui, au nom du mérite, sacrifierait toute ambition d'égalité ou de justice sociale ? Sommes-nous pour une ouverture de l'université qui la noyauterait ? Sommes-nous pour une fausse méritocratie ou pour une égalité dans la médiocrité ?

Je reviens à mon propos de tout à l'heure, car à devoir maintenir une université à deux vitesses, nous préparons une société duale, elle-même à deux vitesses. Et si je critique cette fracture universitaire c'est bien parce qu'elle nous expose à une fracture économique, désastreuse.

Je persiste et signe, quand le pays s'oblige à préciser sa vision de la société, par voie de conséquence, il en viendra à déterminer le rôle de l'élite et à la mettre en devoir de tirer la dynamique de progrès.

Faut-il orienter la formation vers des filières pointues ?

L'on ferait fausse route. Il ne faut pas former pour des emplois car on ne connaît pas les emplois de demain et encore moins les emplois de l'après demain. Il convient, de mon point de vue, de caler la formation sur une vision dynamique de la société. Ce serait à la fois plus lucide et plus ambitieux. Ne formons pas pour des emplois, mais pour une transformation des emplois actuels et de la société toute entière.

Est-ce que la discrimination positive était un début de solution ?

Nous vivons une situation terrible où des jeunes mal orientés et en mal d'avenir se retrouvent, sans horizon professionnel au sein d'un Etat lui-même sans vision pour son devenir. Un Etat ayant perdu sa boussole ne peut plus orienter les jeunes, surtout si ceux-ci n'ont pas les parents « qu'il faut » et qui comprennent les transformations du monde.

La discrimination positive en riposte aux inégalités qui existent

Il ne faut pas former pour des emplois, mais pour une transformation des emplois actuels et de la société toute entière.

Maintenir une université à deux vitesses, nous préparons une société duale, elle-même à deux vitesses

dans les régions serait, si elle était planifiée de manière saine, utile. Il se trouve qu'en le cas d'espèce elle n'a été qu'une manœuvre politicienne vite récupérée par les classes privilégiées/dominantes dans les régions. Elle n'a fait que reproduire les mêmes inégalités qui minent la paix sociale dans les régions.

Le problème des inégalités est qu'elles ne sont pas que régionales. Elles sont également intra ou infrarégionales. Telle qu'elle a été pensée par ceux qui voulaient faire de l'affichage politique, la discrimination positive renforce les inégalités infrarégionales et ne résout pas le problème du rattrapage. La discrimination positive ne commence pas au niveau de l'université mais du préscolaire. Autrement dit, elle ne ferait qu'encourager l'émigration et l'immigration, tout en aggravant les inégalités intra et infrarégionales.

Est-ce qu'un livre blanc, relatif à la réforme de l'université, a manqué ?

Affirmatif ! En revanche, je dirais que l'on a commencé à réfléchir à une stratégie dédiée. C'était sous le gouvernement de Mehdi

👉👉 **Nous vivons une situation terrible où des jeunes mal orientés et en mal d'avenir se retrouvent, sans horizon professionnel au sein d'un Etat lui-même sans vision pour son devenir.**

Jomaa. Et l'on a pu aboutir à une esquisse qui tient la route. D'ailleurs, elle avait même l'assentiment de l'UGTT (Union générale tunisienne du travail).

Le gouvernement suivant a fait semblant de partir de zéro, a abandonné cette piste et lui a substitué une autre stratégie moins réaliste, moins pragmatique et plus versée dans le «management des impressions». Du marketing politique et une vision tout aussi court-termiste qu'opportuniste, que le pays et les jeunes continuent à payer.

L'une de ses réalisations a été le lancement de l'ovni UFTAM (Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée), qui a connu plusieurs travers. Les contre performances de ce projet ont du reste éclaboussé l'image et la crédibilité de l'université tunisienne auprès de nombreux pays africains en tant que destination universitaire.

Les affaires en justice qui ont été déclenchées par ce montage douteux n'ont toujours pas été jugées. Entre-temps, nos jeunes auront été instruits sur la légèreté, l'opportunisme et le manque d'exemplarité de ceux qui leur donnaient des leçons.

L'université a-t-elle souffert de l'instabilité politique?

A l'évidence. Le turn-over ministériel n'aide pas à stabiliser une stratégie réformatrice. Ajouter à

cela que l'université, temple de la recherche, n'a pas participé au débat national hormis l'implication de quelques spécialistes du droit constitutionnel. Je déplore cette distanciation ou cette mise à l'écart de l'université.

En ce moment de grippage politique et social, l'université n'a pas fait de suggestions innovantes qui auraient pu servir de référentiel pour le débat ainsi que la résolution de la crise. Cette défaillance est regrettable autant qu'elle renseigne sur l'état de dépréciation du rôle de l'université.

Que penser des universités privées? Ne viennent-elles pas challenger l'université publique ?

J'y vois une première riposte aux rigidités du système d'orientation. Pour les gens nantis, c'est une possibilité d'échapper au

Dauphine | PSL 
TUNIS

Un diplôme français à Tunis
Licences et Masters



L'université publique n'est plus un ascenseur social mais un enfonceur social. Si elle n'est plus capable de faire rêver, cette université ne pourra plus répondre aux défis qu'elle doit relever.

fatalisme de ce système tout aussi bureaucratique qu'archaïque de l'orientation. Et des parents jaloux de l'avenir de leurs enfants sont prêts à sacrifier leur patrimoine personnel afin de financer des études payantes à leurs enfants.

Ajouter à cela que le bon peuple n'a plus confiance dans le secteur public, lui-même en désarroi. L'infrastructure y est délabrée et la discipline y est bafouée.

Plus réactif, mieux installé dans le tapage médiatique et publicitaire, le privé fait son branding. Et c'est payant !

Mon regret est que le système privé valide l'idée que le savoir est une marchandise et que le diplômé est également une marchandise. Mais cette privatisation rampante d'un service public et d'utilité publique a été préparée au sein même du système public.

N'apprend-on pas à nos diplômés à savoir se vendre aux entreprises ? Cette mentalité marchande sape le fondement de l'existence de l'université, dans la société. Ajoutez à cela que le privé perpétue cette mentalité marchande en faisant appel à des enseignants faiblement qualifiés.

Le ministère regarde et laisse faire. L'université publique n'est plus un ascenseur social mais un enfonceur social. Si elle n'est plus capable de faire rêver, cette université ne pourra plus répondre aux défis qu'elle doit relever.

*Propos recueillis par
Ali Abdessalam*

Conseil supérieur pour l'éducation et l'enseignement

Le Réseau de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (REFORS) propose la présentation d'une initiative législative portant création d'un «Conseil supérieur pour l'éducation et l'enseignement».

C'est une commission institutionnelle indépendante qui s'intéresse à l'élaboration des stratégies et des grandes réformes des systèmes éducatifs, de la formation professionnelle et de la recherche scientifique en Tunisie, en plus de la relance des conseils des établissements éducatifs.

Le fonctionnement de ce conseil serait participatif regroupant les différents intervenants afin de contribuer à l'ouverture de l'établissement éducatif sur son environnement économique et la formation d'une direction responsable et efficace dans les différents établissements.

Le rôle principal du conseil serait le développement des méthodes du travail de l'établissement éducatif, l'amélioration du climat du travail et des services accordés et ce dans le cadre des objectifs de l'éducation nationale.

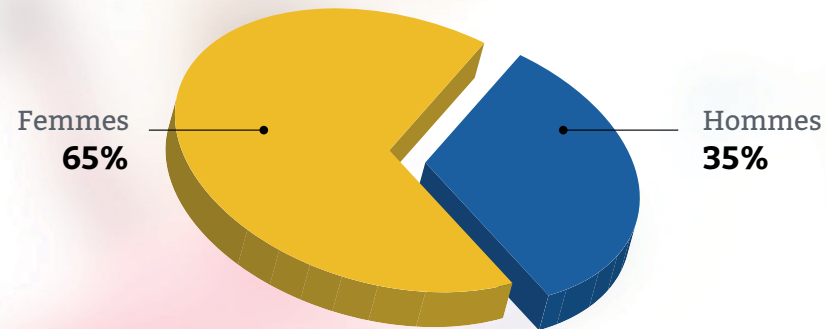
Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur

Public - Privé

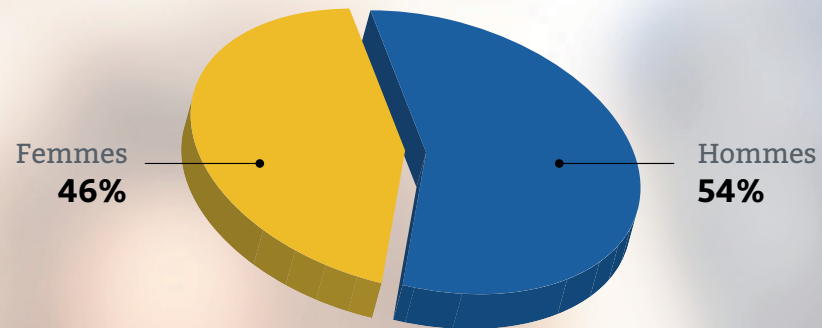
(Année universitaire 2020 - 2021)

Répartition Hommes/Femmes

Année scolaire : 2020 - 2021

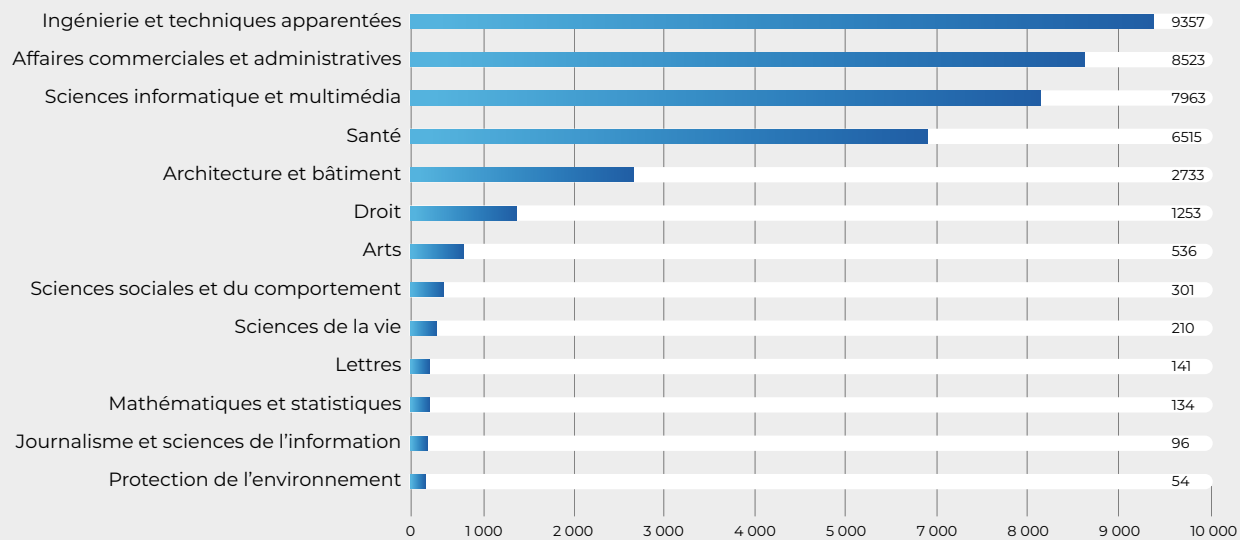


Secteur public - 2020-2021

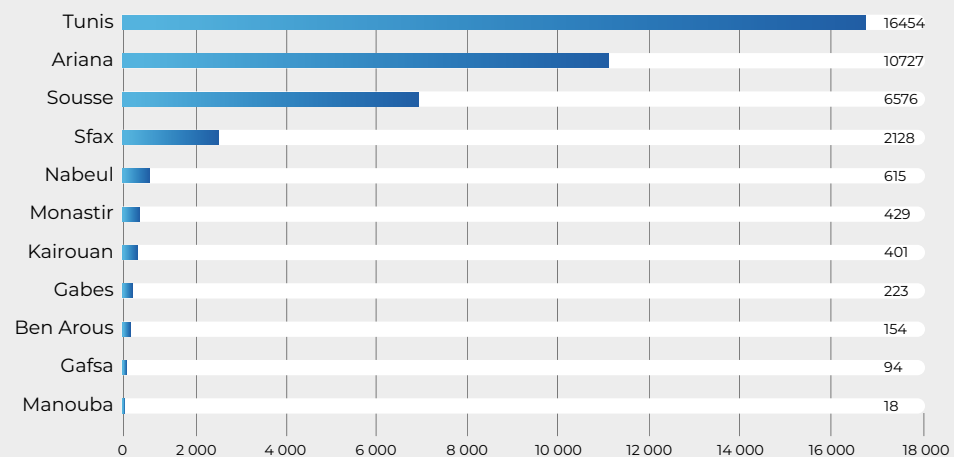


Secteur privé - 2020-2021

Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur privé par domaine d'études Secteur privé - 2020-2021



Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur privé par région Secteur privé - 2020-2021



Faire de la Tunisie une destination éducationnelle pour l'Afrique

Mahmoud Triki,
Fondateur de la South Mediterranean University (SMU)



Dans un ordre économique mondial fondé sur le « savoir », l'éducation devient stratégique pour un développement économique et social soutenu. L'éducation peut-être un véritable moteur de croissance économique si les pays investissent dans la qualité pour le développement de le capital humain. A l'international, depuis les années 60, toutes les études ont prouvé l'impact du niveau et de la qualité des études dispensées par les grandes universités sur les écarts de croissance entre les pays.

En fondant le MSB (Mediterranean School Of Business) et le MedTech (Mediterranean institute of Technology), Dr. Mahmoud Triki, repense l'Education dans notre pays et contribue à l'insertion de la Tunisie dans une économie mondiale où la langue de référence est la langue anglaise. Entretien

Comment vous est venue l'idée de fonder une université anglophone ?

La langue de la science et des relations internationales est la langue anglaise. Si nous voulons contribuer à l'insertion de la Tunisie dans l'économie mondiale, il faut former des cadres capables de communiquer en Anglais.

Quand en 2002, j'ai décidé de fonder la première université anglophone, un de mes amis m'avait dit : pourquoi pas une université bilingue (francophone et anglophone), j'ai rétorqué : je ne veux pas d'un animal à deux têtes. Quelques années plus tard, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a créé la « Tunis Business School-TBS », première université publique organisant ses programmes en langue anglaise.

Est-ce votre parcours universitaire qui a déterminé ce choix ?

J'ai passé 15 ans à l'étranger dont 10 ans aux Etats-Unis d'Amérique traitant avec des universités nord-américaines en tant qu'étudiant et en tant qu'universitaire.

Durant les années 1970, j'enseignais à HEC Paris et le gouvernement français avait décidé d'envoyer aux Etats-Unis d'Amérique des enseignants pour un PHD. N'étant pas de nationalité française; je me suis adressé à la Fondation Nationale d'Enseignement de Gestion (FNEGE) qui était chargée de la gestion de

Devant les contraintes imposées aux institutions universitaires publiques, j'ai eu l'idée de créer un pôle universitaire privé inspiré des grandes universités nord-américaines

ce programme leur demandant si je pouvais bénéficier de ce programme. La FNEGE a approuvé ma demande et a financé mes études de PHD.

Devant les contraintes imposées aux institutions universitaires publiques, j'ai eu l'idée de créer un pôle universitaire privé inspiré des grandes universités nord-américaines

A la fin de mes études de doctorat, Je suis rentré en Tunisie (années 70) et j'ai intégré la Faculté de Droit et de Sciences économiques et de Gestion de Tunis en tant qu'enseignant avec un salaire mensuel de 183 Dinars, Je joignais les deux bouts grâce à des missions de courte durée de consultant auprès de la Banque Mondiale et des Nations Unis. Devant les contraintes imposées par le ministère de tutelle aux institutions universitaires publiques, j'ai eu l'idée de créer un pôle universitaire privé inspiré des grandes universités Nord-Américaines. Il fallait attendre la parution de la loi régissant l'organisation et le fonctionnement des universités privées.

Comment avez-vous développé vos programmes ?

Le point de départ était les besoins des institutions économiques en compétences. Étant professeur de marketing, j'ai appliqué à l'éducation le concept des quatre P du « marketing mix » ; à savoir le Produit, le Prix, la Promotion, et la distribution Physique. En éducation, les quatre P concernent les Programmes, les Professeurs, la Promotion et le Prix (Frais de scolarité).

A titre indicatif, quand nous avons décidé la construction de la Mediterranean School of Business-MSB, nous avons organisé un concours d'architecture. Ensuite j'ai demandé au gagnant d'apporter son passeport. Il était surpris, je lui ai dit que nous allions l'envoyer aux Etats-Unis pour visiter

Nos amphithéâtres sont inspirés de ceux de la Harvard Business School mais mieux équipés

quelques universités parmi les plus prestigieuses. Je l'ai accompagné à Harvard, MIT, Princeton, Stanford et Chicago.

Nos amphithéâtres sont inspirés de ceux de la Harvard Business School mais mieux équipés. Pour les programmes, nous nous sommes inspirés des programmes des meilleures

universités nord-américaines avec une orientation vers les spécificités des pays en développement. Nous avons invité des professeurs américains et européens parmi les plus prestigieux pour des missions de courte durée. Nous avons ensuite développé graduellement des programmes destinés aux cadres supérieurs.

Nos programmes sont continue-

●● Notre ambition est de contribuer à faire de la Tunisie une destination éducationnelle de référence pour les pays africains et pour les cadres des pays développés intéressés par l'Afrique

ment mis à jour en étant vigilants aux avancées technologiques rapides ainsi qu'en étant attentifs aux attentes de l'Eco système.

Étaient-ils de parfaits anglophones au démarrage de leurs études chez vous ?

Nous offrons un programme de mise à niveau en langue anglaise pour les candidats à nos programmes, soit des cours accéléérés de 3 à 4 semaines, ce qui leur permet d'assimiler ensuite les connaissances et le savoir en Anglais.

Comment avez-vous évolué pour développer un pôle universitaire pluridisciplinaire ?

Nous avons commencé par la « Mediterranean School of Business » (MSB) parce que je suis professeur en business. Ensuite, nous avons développé l'ingénierie : «le Mediterranean Institute of Technology » (MedTech) pour former la South Mediterranean University (SMU), A ce jour, les effectifs de la SMU sont de l'ordre de 2000 étudiants.

La prochaine école sera une école d'administration.

Est-ce que vous offrez des bourses comme dans nombre d'universités US de renom ?

Nous avons adopté deux systèmes : un système d'octroi de bourses aux candidats exceptionnels grâce à notre fondation (la Fondation SMU). Nous avons aussi un accord avec la Banque Zitouna pour accorder des prêts à des taux d'intérêt très bas aux candidats qui cherchent le financement de leurs études. Pour les cadres en exercice, ce sont les entreprises qui paient.

Pourquoi développer un enseignement de qualité dans le privé alors que le public existe ? Le besoin était là ? Ou vous l'avez créé ?

Le besoin était là. La Tunisie a besoin de cadres de haut niveau, qu'il s'agisse de nouvelles recrues

ou de ceux qui sont déjà en exercice. Les parents veulent que leurs enfants bénéficient d'un enseignement de qualité qui peut permettre à leurs enfants d'accéder aux plus hauts postes à l'échelle internationale. Notre ambition est de contribuer à faire de la Tunisie une destination éducationnelle de référence pour les pays africains et pour les cadres des pays développés intéressés par l'Afrique.

Le secteur privé peut même être un leader dans le système éducatif, car il est hautement équipé pour fournir une logistique d'enseignement de pointe. Notons que certaines des universités les plus prestigieuses au monde telles que Harvard, MIT, Stanford et Stanford sont privées.

Combien d'étudiants africains sont inscrits chez vous ?

Nous avons des étudiants qui viennent de différents pays d'Afrique. La SMU Holding compte ouvrir des bureaux de représenta-

●● Il faut de la volonté, de la détermination et des moyens pour investir dans un système éducationnel de qualité

tion en Algérie, en Libye et en Côte d'Ivoire pour l'Afrique de l'Ouest pour promouvoir nos programmes dans ces pays.

La Tunisie jouit d'un capital de sympathie extraordinaire en Afrique de l'Ouest. Les liens d'amitié de Bourguiba avec Senghor et Félix Houphouët-Boigny ont contribué au développement des relations avec ces pays. J'ai été en Mauritanie et j'ai beaucoup apprécié le capital de sympathie dont jouit la Tunisie dans ce pays.

Enseignement universitaire public/Enseignement universitaire privé : pensez-vous que l'existence d'un pôle universitaire tel que le vôtre pourrait tirer l'enseignement supérieur vers le haut ?

Espérons.

A quel niveau ?

Il s'agit de programmes conjoints. Notre université dispose de programmes conjoints avec HEC Montréal. Nos étudiants étudient deux années à la SMU et deux années à HEC Montréal pour une double diplomation.

Par ailleurs, nos étudiants paient les mêmes frais de scolarité que les Québécois. Nous développons des

programmes similaires avec l'Université du Colorado aux USA.

Comment d'après vous améliorer la qualité d'un enseignement supérieur public qui a considérablement reculé ces dernières années ?

Par la volonté politique. Le Ministère doit (1) encourager les universités publiques à améliorer et innover et (2) donner aux universités publiques plus d'autonomie et de souplesse pour l'élaboration de leurs programmes et le choix de leurs corps professoraux.

La Tunisie doit faire de l'éducation une priorité. Il faut de la volonté, de la détermination et des moyens pour investir dans un système éducatif de qualité et développer des programmes à l'international.

La Tunisie peut devenir la destination éducationnelle de référence pour les étudiants africains et pour ceux qui s'intéressent à l'Afrique.

Propos recueillis par Amel Belhadj Ali



Créez

Votre

CATALOGUE . MAGAZINE

BROCHURE - RAPPORTS D'ACTIVITÉ
RAPPORTS PERSONNALISÉS

Avec



Pour toute information :  55 205 455 |  elyesbc@gmail.com |  zokhrouf.tn

Possibilité de se déplacer sur le lieu de travail du client

 elyesdesign



Que doit-on penser aujourd'hui de l'enseignement supérieur privé en Tunisie ?



Qu'est-ce qui attire aujourd'hui les quelque 33.000 étudiants qui fréquentent les 76 établissements, entre écoles, instituts et facultés privés ? Pourquoi y vont-ils donc. Des images

d'Epinal collent encore aujourd'hui à cet enseignement privé qui a du reste bien évolué depuis qu'il a pratiquement commencé à se développer avec le début des années quatre-vingt-dix. Un

enseignement privé qui renvoie à des réalités bien différentes et qui cherche, du moins en partie, à conquérir des personnes soucieuses de se faire une bonne place au soleil de l'emploi.

Que doit-on penser aujourd'hui de l'enseignement supérieur privé en Tunisie ? La question mérite d'autant plus d'être posée que ce type d'enseignement est arrivé désormais à maturité. Il existe depuis trente ans (le début des années quatre-vingt-dix) et figure parmi les voies que choisissent les bacheliers tunisiens.

L'employeur regarde moins du côté du parchemin que du côté de la compétence du demandeur de l'emploi.

Une image colle, à ce propos, encore à la peau de ce type d'enseignement : celle d'être un passage quasi obligé pour ceux qui ne sont pas satisfaits des choix que leur offre l'université publique à l'heure de l'orienta-

tion, et donc une fois leur bac en poche. Une réalité que l'on ne peut ignorer. Car, souvent les mal notés pour ainsi dire au bac (moins de 14/20) ne peuvent avoir la chance de fréquenter des filières nobles, comme la médecine, la pharmacie et l'ingénierie, et n'ont droit souvent même qu'à des filières courtes.

Certains établissements sont même connus pour la rigueur

Pour d'autres, la voie de l'enseignement privé est largement recommandée notamment lorsque l'« ordinateur », comme on dit, les place dans des établissements d'enseignement supérieur situés bien loin de leur domicile. Dans ce cas, il n'y a pas souvent photo : côté frais, cela revient au même. Car suivre des études dans un établissement situé loin du foyer cela coûte souvent aussi cher que de s'ins-

crire dans une faculté privée, sinon plus cher (loyer, transport, nourriture, argent de poche...). Autant opter donc pour la proximité. D'autant que les diplômés de l'enseignement privé sont reconnus au même titre que ceux de l'université publique, puisque bénéficiant d'une équivalence. Les établissements d'enseignement privé sont contrôlés par le département chargé de l'Enseignement supérieur.

Il n'y a pas de vérité absolue et que des réalités différentes donnent quelquefois à penser que les comportements des enseignants peuvent être différents entre le public et le privé



Ensuite, et actuellement, l'employeur regarde moins du côté du parchemin que du côté de la compétence du demandeur de l'emploi.

Autre attrait de l'enseignement supérieur privé : l'enseignement est, dit-on, bien plus « facile ». Il s'agit là évidemment d'une autre image d'Épinal qui, elle aussi, colle à la peau de l'enseignement supérieur privé. En vérité, l'enseignement supérieur privé renvoie à des réalités différentes. Certains établissements de l'enseignement privé sont même connus pour la rigueur de la formation qu'ils dispensent.

De toute manière, assure-t-on, les établissements d'enseignement supérieur privés recourent au même titre que les établissements d'enseignement supérieur publics au même corps enseignant et dispensent pratiquement les mêmes enseignements.

Certains enseignants sont obligés de ne pas noter « serré » !

Il va sans dire qu'il n'y a pas de vérité absolue et que des réalités différentes donnent quelquefois à penser que les comportements des enseignants peuvent être différents entre le public et le privé. Certains enseignants jugent-ils qu'ils ont affaire à des établissements « commerciaux »

où les normes académiques ne sont pas toujours de rigueur ? Possible. Mais s'agit-il là d'une loi universelle ? On parle, ici, d'une donnée importante : certains enseignants sont obligés de ne pas noter « serré » comme ils ont tendance à le faire dans le public dans la mesure où le niveau des classes dans le privé n'est pas le même que pour le public ! Ou la convivialité est-elle pour quelque chose ? Une question d'appréciation qui pourrait relever du non-dit ?

Certains établissements attirent nombre d'étudiants pour les co-diplomations qu'ils sont arrivés à établir avec des universités européennes et nord-américaines

L'univers de l'université privée ne peut se résumer cependant à ces idées plus ou moins répandues et qui ne se vérifient pas toujours dans le vécu des « 76 établissements, entre écoles, instituts et facultés. La moitié de ces établissements est implantée à Tunis (37), 17 se trouvent à Sousse et 6 à Sfax. Le reste réparti, pour l'essentiel, sur quelques gouver-

norats côtiers ».

Des établissements privés qui attirent, selon les statistiques de l'année 2021, « 33 462 étudiants, soit 12,5% du total des étudiants inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur qui est de 267 154 ». Un effectif qui se répartit de la manière suivante selon le cycle de formation : « 45% au niveau du cycle préparatoire et des formations ingénieur et architecture, 45% au niveau des licences fondamentales et appliquées et 10 % au niveau du master essentiellement professionnel ».

Le cas des business schools

Ainsi, certains établissements attirent nombre d'étudiants pour les co-diplomations qu'ils sont arrivés à établir avec des universités européennes et nord-américaines. Offrant non seulement un diplôme étranger, mais aussi une garantie de pouvoir continuer des études à l'étranger. C'est, entre autres, le cas des business schools qui apportent des know-how étrangers des cursus offerts. Quelquefois même avec le déplacement d'enseignants étrangers venant des universités partenaires.

Important à ce niveau, l'existence de quelques établissements qui dispensent leur cours en

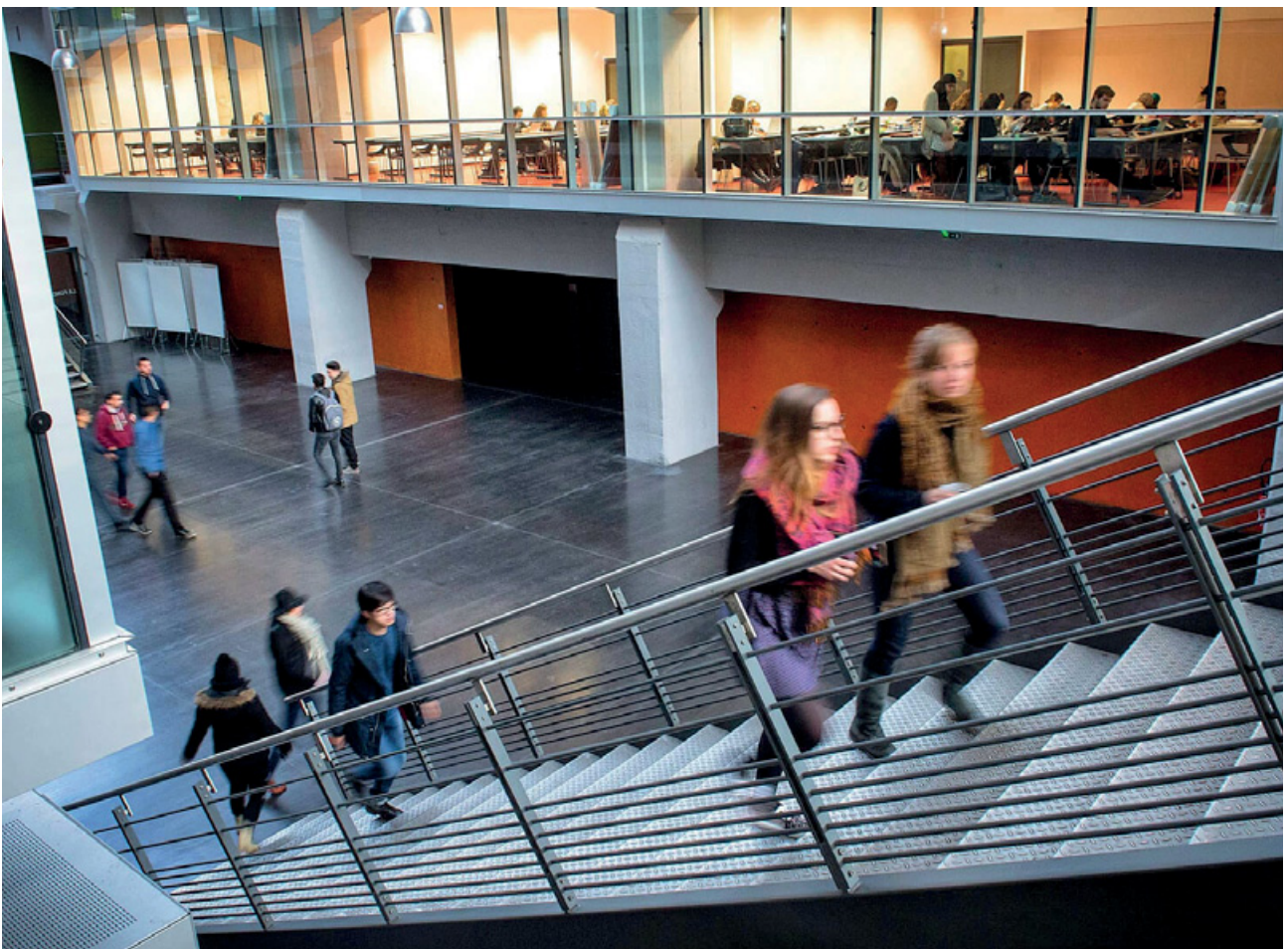
langues étrangères. En français et en anglais. Ce qui assure une bonne pratique de langues étrangères fortement recherchée dans certaines entreprises étrangères et tunisiennes travaillant beaucoup avec l'étranger. Dans le même ordre d'idées, des cursus offrent une place de choix aux soft skills, comme la communication, un outil indispensable aujourd'hui dans les entreprises : pratique des langues, mais aussi techniques de communication interpersonnelle et de groupe, techniques de réunion, présentation d'exposés oraux,...

On peut rêver

Seule peut-être ombre au tableau et ce n'est pas peu : la place accordée à la recherche scientifique. Dans beaucoup d'établissements, nous sommes bien loin de traditions ancrées dans l'université publique comme les laboratoires de recherche, les colloques et autres séminaires internationaux et les revues scientifiques qui publient des articles scientifiques qui enrichissent souvent la connaissance du terrain dans de nombreuses spécialités.

Regret exprimé quelquefois lorsque la question de l'enseignement privé est évoquée : que des universités privées n'épousent pas le format de certaines universités privées étrangères avec ces campus qui offrent, grâce à de nombreuses installations comme de grandes bibliothèques, des espaces sanitaires, de sport et de loisirs. En somme des lieux de vie. On peut rêver.

Mohamed Abdelbaki



Former les nouvelles générations à affronter le marché du travail

Tahar Ben Lakhdar
Président-fondateur d'Esprit



Un ESPRIT vif qui séduit par la clarté de la démarche et la passion de l'engagement, Tahar Ben Lakhdar, militant de gauche, syndicaliste, est un bâtisseur dans l'âme.

Aujourd'hui président de l'Université ESPRIT, figurant parmi les pôles universitaires privés les plus importants en Tunisie, ce docteur ès-Sciences physiques de l'Université Paris VI, professeur à l'ENIT pendant 22 ans, a dirigé l'Agence tunisienne de la formation professionnelle entre 1995 et 2000.

D'où sa profonde conviction que tout apprentissage théorique doit servir à répondre à la demande d'un monde du travail en mutation rapide, user des nouvelles technologies et satisfaire aux besoins de recherches appliquées et de développement.

Pour Tahar Ben Lakhdar, l'université doit offrir aux apprenants une vaste gamme de compétences et de valeurs qui renforce leurs aptitudes à l'employabilité.

WMC : Qui est Tahar Ben Lakhdar ?

Tahar Ben Lakhdar : Je suis un pur produit du secteur public où j'ai exercé pendant 40 ans, et où j'ai eu la chance, pendant les années 90, de lancer plusieurs chantiers dont la création des premiers instituts préparatoires aux études d'ingénieur, la création des ISET (Instituts supérieurs des études technologiques) et la réforme des études d'ingénieur "Bac+4" et "Bac+6" avec feu Mohamed Charfi.

Nous avons été surpris de voir que les programmes de réformes que nous avons mis en place ont été écartés et ignorés. Du coup, j'ai été obligé de devenir le copain de la « vipère », soit le secteur privé.

Pourquoi avoir fondé ESPRIT ?

Nous avons, mes partenaires et moi, monté cette école pour former des champions en dotant les étudiants des compétences de vie indispensables, de nos jours, pour réussir.

Le rôle d'une université n'est pas de faire faire des études et laisser le marché du travail apprendre le métier à des diplômés sans aucune compétence à la sortie. ESPRIT est l'école du travail. Nous avons d'ailleurs essayé de développer cette culture dans le public du temps de feu Mohamed Charfi et quand j'étais à l'ENIT.

Les arabophones et les franco-phones sont les champions du modèle transmissif où le professeur donne des cours que l'étudiant reçoit. Des cours magistraux à assimiler : « je te donne une partie de la science que tu dois apprendre ». Mais à la sortie de l'université, cet étudiant ne dispose d'aucune compétence réelle de vie.

C'est ce qui explique que vous ayez décidé de fonder votre propre université : développer une pédagogie active où l'université devient une véritable école de vie ?

En fait, je n'aime pas le privé. Je suis un gauchiste convaincu et

Le rôle d'une université n'est pas de faire faire des études et laisser le marché du travail apprendre le métier à des diplômés sans aucune compétence à la sortie.

j'ai toujours soutenu qu'on peut faire des affaires où on veut quand on veut et dans n'importe quelle activité mais pas sur le dos de la science. C'est la thèse que j'ai défendue et pour laquelle j'ai combattu en tant que syndicaliste.

Pourquoi dans ce cas une université privée ?

Parce que tout ce qui a été fait dans le public pour adapter les formations universitaires au marché du travail a disparu avec notre départ. Nous autres avons, à l'époque, quitté les lieux, laissant à nos collègues des rails pour faciliter l'arrivée des diplômés à destination-marché du travail, pensant avoir tracé le chemin.

Nous avons été surpris par le fait que les programmes de réformes que nous avons mis en place ont été écartés et ignorés. Réformes, que j'ai moi-même participé à concevoir et élaborer. Du coup, j'ai été obligé de devenir le copain de la « vipère », soit le secteur privé.

Avant 2010, les diplômés de l'enseignement supérieur étaient chômeurs parce que ne répondant pas aux exigences du marché du travail, et la problématique était posée avec acuité. Pourquoi cela bloquait et comment le privé peut-il y pallier ?

Nous avons plus de 350.000 diplômés de l'enseignement supérieur au chômage qui n'auront jamais de boulot.

Sauf s'ils se reconvertissent à travers de nouvelles formations.

Effectivement, c'est pour cette raison que nous sommes engagés dans cette nouvelle carrière avec la « vipère » pour faciliter aussi la reconversion et l'application de tous les programmes conçus auparavant pour le public et qui ont été dévoyés et évincés.

Nos collègues dans le public ont décrété qu'ils devaient enseigner 5 heures par semaine et rentrer, ensuite, chez eux estimant que s'ils doivent faire de la recherche, ils doivent être payés en plus, et s'ils doivent encadrer les PFE pour nos enfants, ils doivent aussi être payés. Aucune université dans le monde n'a ce statut.

👉 Mes collègues dans l'enseignement supérieur n'ont malheureusement pas de compétences sauf celles de dispenser des cours magistraux et donc ils ne forment pas les étudiants aux compétences requises. Ils laissent ce soin au marché du travail.

Est-ce parce que les enseignants ne sont pas motivés et sont donc peu engagés, ou serait-ce plutôt l'absence de la vocation. La culture des enseignants militants a-t-elle disparu ?

Cette culture n'a relativement pas disparu de l'enseignement primaire et secondaire. Elle n'est plus très présente dans l'enseignement supérieur qui me paraît assez éloigné de la réalité du terrain. Je définis personnellement l'enseignement supérieur comme étant la formation professionnelle supérieure. C'est le dernier segment entre les études et le travail.

Mes collègues dans l'enseignement supérieur n'ont malheureusement pas de compétences sauf celles de dispenser des cours magistraux et donc ils ne forment pas les étudiants aux compétences requises. Ils laissent ce soin au marché du travail.

Depuis près de 20 ans que vous avez fondé ESPRIT, comment gérez-vous les impératifs du privé que vous "détestez" pour la noble cause d'une classe de diplômés hautement compétents destinés au marché du travail ?

Je n'aime pas les affaires. Je vis très bien avec mon salaire. J'ai toujours été contre les affaires, pendant 8 ans avec mes co-fondateurs, nous avons lutté contre les actionnaires, nous n'avons pas donné de dividendes et toutes les finances ont été investies dans la science.

Aujourd'hui, nous disposons de deux grands établissements au service de l'économie du pays : l'Ecole des ingénieurs qui créent la richesse, et l'Ecole des financiers et des gestionnaires, qui ont pour mission de la gérer.

Qu'en est-il de l'innovation et de la technologie ?

Aujourd'hui au 21ème siècle, l'IT et tout ce qui est technologique ce n'est plus de la science, c'est une langue. Aucun de nos enfants ne peut ignorer cette langue. Elle est à la base de toutes les formations.

A ESPRIT, tout commence par le I : I-Finances, I-comptabilité et

“Nous avons plus de 350.000 diplômés de l’enseignement supérieur au chômage qui n’auront jamais de boulot.

ainsi de suite. C’est l’IT appliquée à une certaine forme de gestion. L’IT a facilité la tâche du monde et ses progrès extraordinaires sont en train de soulager l’humanité. Demain avec l’intelligence artificielle, vous allez voir que ce sont les robots qui assureront toutes les corvées pour nous et ce qui est bien, c’est que c’est nous qui les programmons et qui les alimentons.

Votre slogan est «formé autrement». A quoi se résume-t-il exactement ?

C’est former différemment ! Autrement que ce que nous sommes en train de faire dans notre pays. La Tunisie a, à travers l’histoire, été occupée par nombre d’envahisseurs. Les derniers qui s’y sont installés sont les Arabes, ils l’ont arabisée, et ce n’est pas ce qu’il y a eu de meilleur pour nous.

Ensuite, ce sont les Français qui l’ont colonisée et nous ont légué la notion magique des «Droits de l’homme» ; quant aux devoirs, nous pouvons toujours courir.

En Allemagne lorsque le pays est en crise, le mot d’ordre est “l’Allemagne d’abord” et chez nous, le pays est en train de sombrer et le mot d’ordre est “moi d’abord”.

Je suis de gauche et mon premier établissement a été fondé avec un intégriste dans l’âme qui est aujourd’hui un ingénieur reconnu à l’échelle internationale pour son expertise et ses approches pédagogiques innovantes.

Que nous soyons idéologiquement différents ne nous a pas empêché de nous unir pour une cause que nous considérons des plus nobles et qui est celle de la science parce que nous avons décidé de servir les autres. Former les nouvelles générations à affronter le marché du travail, à innover, à créer, à rayonner est une cause et non un business.

Pour y réussir, il faut que vous réussissiez votre business...

C’est vrai et les actionnaires doivent gagner de l’argent. Ils en gagnent mais notre choix a été d’investir jusqu’à 70% de nos revenus dans la science, dans le choix des meilleures compétences dans l’enseignement aussi, et chez nous, ce sont 400 permanents qui travaillent en moyenne 40 heures par semaine et qui prennent un seul mois de vacances, en l’occurrence le mois d’août.



AUDIENCE WMC PORTAL
(source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L’offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

👉👉 Former les nouvelles générations à affronter le marché du travail, à innover, à créer, à rayonner est une cause et non un business

Le privé pourrait-il compenser les défaillances du public dans l'enseignement supérieur ?

Quelle que soit la qualité de l'enseignement dispensé dans le privé, le public doit être cette valeur sûre et le moyen pour nos jeunes de faire leur ascension dans le monde. Je pleure la Tunisie qui a beaucoup perdu en la matière. Nos impôts devaient servir à faire de nos enfants des champions. Le système éducatif est responsable de la détérioration de la qualité des études. Nous aussi.

Même si le privé réussit, cette réussite ne profite qu'à ceux qui ont de l'argent, parce que ne peut rentrer ici que celui qui a les moyens. C'est pour cela que le public doit offrir à nos jeunes un enseignement de qualité.

Offrez-vous des bourses pour les plus brillants et les moins nantis dans le cadre de vos actions RSE ?

Il n'y a pas que les bourses. A travers la fondation ESPRIT, nous offrons les moyens, aux étudiants brillants qui réussissent le concours d'entrée à nos écoles, de contracter un prêt avec 1% de taux d'intérêt qu'ils remboursent

deux ans après avoir trouvé un emploi et sur 7 ans pour en faire bénéficier d'autres. C'est un devoir vis-à-vis des gens qui me ressemblent, qui ont un potentiel et qui rêvent de devenir ESPRIT.

Ne pensez-vous pas que l'école de base est pour quelque chose dans la dégradation de l'enseignement dans notre pays ?

C'est discutable ! C'est un droit constitutionnel que celui de garder un jeune jusqu'à ses 16 ans dans un établissement scolaire. L'apprentissage de la citoyenneté se fait dans l'école.

Mais il faut en avoir les moyens.

Plus que les moyens, ce sont les enseignants qui ont pris en otage notre jeunesse à coups de grèves répétitives !

👉👉 Le système éducatif est responsable de la détérioration de la qualité des études. Nous aussi.

Ce sont les syndicats...

Oui, mais les syndicalistes ont tort ! La logique de la toute-puissance syndicale a porté atteinte à la qualité des études dans les établissements scolaires publics. Le Tunisien est une machine

infernale. L'individualisme nous a minés. Voir ce qui se passe dans notre pays et ignorer ce qui va s'y passer demain est insupportable.

Y a-t-il des entraves qui vous empêchent d'aller plus loin, au niveau des programmes ?

Aucune ! A l'ère de la mondialisation et grâce à l'informatique, toute personne peut accéder à la science en tapant sur le clavier d'un ordinateur. La définition classique de la mission d'un enseignant du supérieur est complètement dépassée, même l'obligation de la présence des étudiants n'est plus la même. Et donc le rôle de l'enseignement supérieur est de vérifier que nos enfants ont compris et assimilé la science.

Mais comment vérifier qu'ils ont compris ? En leur soumettant des problématiques réelles et en leur demandant de trouver les solutions, et ce sont leurs capacités à trouver des solutions convaincantes qui leur permettent de passer d'un palier à un autre.

Qu'en est-il de la recherche à ESPRIT ?

Nous faisons de l'innovation, puisque nous travaillons sur des projets. ESPRIT abrite 50 clubs y compris des clubs culturels parce qu'un ingénieur sans culture devient dogmatique. C'était un

👉👉 Le Tunisien est une machine infernale. L'individualisme nous a minés. Voir ce qui se passe dans notre pays et ignorer ce qui va s'y passer demain est insupportable.

rêve et je l'ai réalisé.

Nous développons la recherche et essayons de résoudre des problèmes. Nous choisissons une question irrésolue et nous la confions à nos étudiants, nous les encadrons et les accompagnons pour trouver des solutions. Cette approche leur permet de découvrir en eux des ressources inattendues.

Nous innovons et publions les résultats de nos recherches. Cette démarche permet aussi à nos enseignants d'être à jour et de valoriser leurs carrières.

Pour les rémunérations, notre cadre enseignant est mieux rétribué que le public. 80% des ressources humaines d'ESPRIT sont des femmes.

Combien de diplômés ingénieurs par an à ESPRIT ?

Plus de 2.000, et ils partent presque tous à l'étranger, parce que, comme en Tunisie depuis 10 ans on ne bouge presque pas, 80% parmi eux choisissent l'international qui profite de leurs compétences.

Y a-t-il des étudiants étrangers qui poursuivent leurs études chez vous ?

On avait moins de 1%, et là, même pour les Tunisiens, il n'y a plus de place. Nous choisissons les meilleurs à travers un concours.

Y a-t-il des blocages avec l'administration publique ?

Comme j'ai vécu 40 ans dans le public, j'en connais tous les rouages, donc lorsqu'il y a réaction ou action, je sais de quoi ça retourne et comment traiter la question. A ESPRIT, nous faisons ce qui est utile pour les autres, nous avons 13.000 étudiants et ils risqueraient de se trouver dans la rue, si l'administration bloquait.

Par rapport à tous ces jeunes qui partent, ne pensez-vous pas qu'il faut fournir des efforts pour les retenir afin qu'ils puissent se réaliser ici et être aussi au service du pays?

Vous savez, la notion de nation n'existe plus. La planète est devenue un village, des Etats-Unis d'Amérique on peut travailler pour la Tunisie. En Tunisie, certaines sociétés paient des ingénieurs mille dinars par mois, c'est au-dessous du seuil de pauvreté en Europe, et ils ne comprennent pas pourquoi nos enfants partent et ne restent pas ici. Je comprends ces jeunes,

et c'est pour cela que nous essayons de les aider et pas seulement nos diplômés, même nos enseignants.

Ici à ESPRIT le mot d'ordre est : «si vous voulez monter votre entreprise tout en étant chez nous, allez-y». Nous les valorisons, et c'est ce qui nous importe. C'est à l'envers de tout ce qu'on peut imaginer comme activité économique.

A 82 ans je me sens plus jeune que mes étudiants, je jongle avec eux et je leur apprend la vie. Je leur dis : «la vie est extraordinaire parce qu'il y a des problèmes». Quand il y a des problèmes, mes ingénieurs et mes étudiants travaillent, s'il n'y avait que des solutions, personne ne travaillerait et notre vie serait monotone et fade.

*Entretien conduit par
Amel Belhadj Ali*

« Initier l'apprenant à la réactivité »

Mohamed Hedi Zaiem

Docteur en économie, ingénieur ENSAE Paris



Docteur en économie, ingénieur ENSAE Paris, Professeur universitaire, expert international en formation et économie

des RH, Mohamed Hédi Zaiem estime nécessaire de repenser le rôle et la fonction de l'université de sorte

à former l'apprenant à savoir se mettre, en toutes circonstances, en intelligence avec son environnement.

WMC : La formation universitaire oscille d'un extrême à l'autre. D'un côté, des diplômés sollicités de partout à l'international, et, de l'autre, des candidats au chômage. Est-ce bien normal ?

Mohamed Hedi Zaiem : Non en effet, la situation est d'une réalité contrariante. Mais il ne faut pas s'en étonner, car tout système, même avec un faible rendement global, génère une élite. Cependant, je précise que cette élite se révèle déjà lors des épreuves du bac. Et, ces candidats ayant pris le pli de l'excellence poursuivront leur scolarité, avec le même allant, à l'université, et cette dernière ne peut, par conséquent, s'en approprier le mérite.

Le pays voit ses médecins et ses ingénieurs en IT, principalement développeurs, partir à l'international. Et cela sans compter le peloton de tête de l'élite, à savoir les bacheliers qui partent faire leur prépa à l'étranger et qui s'y établissent.

Le pays voit ses médecins et ses ingénieurs en IT, principalement développeurs, partir à l'international. Et cela sans compter le peloton de tête de l'élite, à savoir les bacheliers qui partent faire leur prépa à l'étranger et qui s'y établissent. Le pays s'en trouve doublement pénalisé car en même temps qu'il est privé de la contribution de son élite, il est obligé de faire de la place aux moins méritants.

Ne faut-il pas une stratégie nationale pour au moins jeter les ponts avec cette partie de la diaspora et la garder sur orbite nationale ?

Je pense que cela se fera de soi. Cette élite a, sans doute, le mal du pays. A la faveur de l'extension généralisée du télétravail, on peut la voir refluer, pour des séjours laborieux, au pays.

Je ne vois pas ce que peut être la stratégie que vous évoquez. Toutefois, je demeure persuadé que si on relevait la qualité de vie dans le pays - et je pense notamment à l'établissement d'un état de droit avec une stabilité politique garantie -, on relèverait l'attractivité de notre site national.

Je pense que dans un avenir proche, soit un horizon à 20 ou 25 ans, quand la Tunisie aura scellé un partenariat approfondi

"gagnant-gagnant" avec l'Union européenne, cette élite conforterait son arrimage au pays.

Je demeure persuadé que si on relevait la qualité de vie dans le pays, on relèverait l'attractivité de notre site national.

En vue d'une meilleure formation des diplômés du supérieur ne faut-il pas généraliser le système «École», étant donné qu'il assure des diplômes en adéquation avec les exigences du marché du travail ?

Il faut savoir que les écoles accueillent les meilleurs bacheliers. Ceci expliquant cela, le résultat est sans surprise. Mon opinion est faite sur cette question. Je persiste et signe. Je soutiens que c'est le standing des bacheliers qui détermine la bonne tenue du diplôme universitaire, à la sortie.

Et j'irais plus loin en affirmant qu'il est plus probable, au vu de l'air du temps, que le système de Faculté soit plébiscité. Désormais, la formation universitaire doit pouvoir offrir davantage

de souplesse à l'étudiant pour constituer son menu d'apprentissage avec ce qu'il faut de marge d'initiative et à la fois de liberté.

Je pense que l'étudiant devrait consacrer les 2/3 de son temps à éprouver ses capacités au contact de la sphère professionnelle et sociale. Et l'autre tiers sera consacré à l'acquisition des connaissances toujours avec une attitude d'éveil et un esprit critique. Cette posture serait plus à même, de mon point de vue, de profiler au mieux son employabilité.

Dans cette perspective, ne faut-il pas multiplier la création des technoparks ?

Je ne suis pas de cet avis. A l'examen, j'observe que ce ne sont pas les filières scientifiques et technologiques qui ont le plus d'avenir à l'université. Et les statistiques révèlent que les diplômés des filières scientifiques et technologiques sont plus affectés par le chômage que les diplômés de lettres ou de droit. D'expérience, je sais pour avoir participé à l'élaboration de divers plans de réformes des cursus de formation des RH, dans divers pays à travers le monde que les STEM – soit les diplômés de "Sciences, Technologies, and Mathematics" - ne sont pas les plus favorisés par le marché de l'emploi.

“Formez-les à savoir penser, communiquer et décider, l'aéronautique ils l'apprendront chez moi”

Dans une foire de l'emploi, le représentant d'une compagnie d'aéronautique de renom nous a pris de court. A la question de savoir quelles connaissances et quels skills il fallait privilégier pour instruire les ingénieurs, il a répondu «formez-les à savoir penser, communiquer et décider, l'aéronautique ils l'apprendront chez moi».

Il est vrai que les entreprises dites globales possèdent un pouvoir prépondérant pour parfaire la formation technique des ingénieurs sur le tas.

Qu'en est-il de l'état de la recherche dans l'enseignement supérieur public ?

En toute bonne foi, je me suis occupé, tout au long de ma carrière, de formation davantage que de recherche. Cependant, je soutiens que la recherche doit être adossée à un écosystème industriel en dynamique d'expansion. L'utilité de cette proximité est bien établie. Quand une invention significative survient, l'écosystème environnant la

convertit en innovation sur le champ pratique. C'est ainsi de par le monde.

Cette proximité obligée entre le monde de l'entreprise et l'univers de la recherche féconde les découvertes et fertilise la recherche.

Quand une invention significative survient, l'écosystème environnant la convertit en innovation sur le champ pratique. C'est ainsi de par le monde

Les programmes européens, tels H2020 ou Horizons 2050, peuvent-ils stimuler la recherche ?

Je dirais que ce sont des leviers dont la portée est limitée. Tout le temps qu'il n'existe pas un écosystème adjacent à la recherche et qui valoriserait ses inventions, la recherche ne progressera pas de manière significative. C'est une réalité avec laquelle il faut savoir composer.

L'attelage de la recherche à l'écosystème industriel procure à la recherche cette vérité cardinale et cette valeur suprême de doter les apprenants de réactivité ainsi que d'une indispensable flexibilité mentale. Et c'est essentiel.

Dans le cas de la Tunisie, la recherche trouverait son booster si elle s'insérait à l'écosystème européen car je considère que l'on doit se projeter dans une perspective de partenariat renforcé avec l'UE.

Cette contrainte est tout aussi

Les s l'œuvre de l'Etat, ni même du capital mais de la société

vitale pour les deux parties. Je préviens qu'un pays qui s'obstinerait à planifier des objectifs à une échelle strictement nationale, en dehors d'alliances de taille, s'expose à s'égarer. Hormis les USA et la Chine qui ont des mensurations systémiques les prédisposant à jouir d'une autonomie en la matière, les autres pays s'éreinteraient à vouloir jouer en solo.

Un livre blanc a-t-il manqué pour envisager la réforme de l'enseignement supérieur public ?

Affirmatif ! Nous n'avons pas été capables de développer une vision propre sur le rôle et la finalité de l'université dans notre société. En réalité, on ne peut dissocier la vision de l'université de la vision du développement du pays. J'entends de-ci, de-là

qu'il faut aller vers l'économie du savoir. Mais nous y sommes déjà et notre présent nous le rappelle à chaque instant, tout est en voie de digitalisation.

En revanche, l'option prometteuse serait, de mon point de vue, d'aller vers une formation qui veillerait à former l'apprenant à développer ses aptitudes à évoluer en toute souplesse et en toute aisance. Aller vers les spécialités pointues serait faire fausse piste car le pouvoir technologique est accaparé par les grandes entreprises. Et cela leur permet de "Up grade" leurs collaborateurs, vite fait. Cette fonction ne doit plus être assumée par l'université.

Comment justifier l'expansion

Je ne crois pas à une vaste réussite d'un système universitaire privé sous sa forme marchande actuelle, car il est créateur d'une fracture sociale.

de l'enseignement supérieur privé ?

J'ajouterais que c'est la faillite du système public qui fait les beaux jours du système privé. Et il faut convenir qu'il y a une machine

de guerre à l'échelle internationale pour s'accaparer ce marché juteux. Cependant, je ne crois pas à une vaste réussite d'un système universitaire privé sous sa forme marchande actuelle, car il est créateur d'une fracture sociale.

Déjà qu'au temple du capitalisme

Du fait de son anachronisme, l'enseignement supérieur public ouvre un grand boulevard au privé. Et ce dernier profite de toutes les carences du public. Il lui est facile de se positionner sur le marché car le public reste figé dans ses archaïsmes.

les universités américaines sont des institutions à but non lucratif, c'est vous dire ! L'Université ne sera plus l'œuvre de l'Etat, ni même du capital mais de la société.

*Propos recueillis par
Ali Abdessalam*



Collège LaSalle
Tunis

«Nous offrons une formation d'excellence unique en Tunisie»

Dr. Mohsen Laabidi - DG Collège LaSalle Tunis



Mohsen Laabidi explique dans l'interview qui suit comment Collège LaSalle Tunis s'adapte à son environnement et anticipe sur les enjeux du futur. Il

évoque tout à tour une formation adaptée, une digitalisation qui se confirme, l'ouverture sur le monde, et un souci pour l'épanouissement individuel des étudiants.

WMC : Quelle a été votre motivation pour rejoindre Le Collège LaSalle Tunis ?

Mohsen Laabidi : De mon expérience professionnelle, que j'ai entamé en qualité d'ingénieur informaticien au sein du minis-

Le réseau possède 23 campus de par le monde et est présent sur tous les continents

rière de l'Équipement et qui s'est poursuivie après l'obtention d'un doctorat à l'université j'ai cultivé un attachement à la rigueur et à l'exigence pédagogique. Ce sont ces aptitudes que j'ai pu appliquer au référentiel de haut standard du réseau canadien LCI Education dont désormais Collège LaSalle Tunis est membre. Dès lors, le rapprochement s'est opéré et j'ai finalisé avec l'équipe en place, le projet de création de Collège LaSalle Tunis, laquelle a démarré le projet en 1999.

Je rappelle que le réseau LCI Education possède 23 campus de par le monde et qu'il est présent sur les cinq continents. Le Collège LaSalle Tunis n'est ni une franchise ni un partenariat mais bel et bien une filiale avec la maison mère canadienne.

Pourquoi l'appellation "Collège" ?

Il s'agit d'un concept canadien qui rappelle que nous dispensons une formation post-secondaire d'enseignement technique spécialisé pour bacheliers et non bacheliers. Notre équivalent national serait la formation professionnelle. Nous sommes, d'ailleurs, sous la tutelle du

ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle.


Comment a évolué le projet ?

De 3 filières de formation au départ, nous en sommes à plus de 20 programmes structurés sous 6 filières à l'heure actuelle, dont l'Informatique, le design graphique et multimédia, le management, le design d'intérieur, la mode, ou le tourisme et hôtellerie.

J'ajouterais que nos programmes sont homologués et en dynamique continue d'expansion. Nous proposons des formations en adéquation aux appels du marché, et souvent il nous arrive même d'anticiper sur les appels des entreprises en implémentant ce qui se pratique au Canada, avec le contexte national tunisien.

Etes-vous tentés par le e-learning ?

Nous y sommes engagés et nous progressons selon des objectifs établis. Nous avons mis en place une Cellule de Recherche et d'Innovation en Pédagogie (CRIP) qui

 **Nous proposons des formations en adéquation aux appels du marché et souvent il nous arrive d'anticiper sur les appels des entreprises**

a principalement comme mission la conception et la mise en place d'un environnement de formation numérique au centre des sphères de la pédagogie, la technologie et le contenu.

Nous sommes également soutenus par LCI LX, la division en charge de la transformation digitale du réseau canadien LCI Education.

Le E-Learning est de plus en plus présent en Tunisie, la raison pour laquelle nous avons proposé nos programmes de formation initiale en une version à distance et qui restent en cours d'accréditation par le ministère de tutelle. Nous serons les premiers en Afrique à offrir une formation professionnelle à distance accréditée avec un haut standard. Et demain nous nous préparons à jouer dans la cour des grands et à concurrencer les centres universitaires les plus prestigieux à travers le monde.

Quels seraient les traits distinctifs de votre projet éducatif ?

C'est une formation orientée métiers qui dure de 2 ans à 2,5 ans et qui est couronnée par un BTS pour les bacheliers et un BTP pour les non-bacheliers.

Le diplôme Collège LaSalle est

👉👉 **En plus de la touche théorique, nous privilégions l'immersion effective dans le monde de l'entrepreneuriat. Le développement de la pratique entrepreneuriale est une composante fondamentale de notre formation.**

un passeport pour la vie professionnelle ; c'est un investissement fructueux avec l'option d'une formation de qualité et une insertion professionnelle forte.

D'ailleurs, les entreprises nous contactent à l'avance pour recruter nos diplômés. Et même en cours de formation nos diplômés sont approchés par des entreprises pour des collaborations en Free-lance, étant donné que nous dispensons des formations pointues.

Du reste via le Net, nos étudiants se frayent un chemin et décrochent des contributions de travail rémunérées, même à l'international. Cela dit, nous aidons également nos étudiants à trouver des stages professionnels dans des structures très intéressantes.



👉👉 **Je rappelle qu'un diplôme LaSalle est un visa pour l'emploi. Nous procurons à nos apprenants un diplôme international.**

Il va sans dire que c'est un motif de fierté pour nous d'amener des investisseurs internationaux à recruter des compétences tunisiennes. C'est une juste récompense car, au-delà du savoir-faire, nous procurons un savoir-être et un savoir-vivre.

J'ajouterais que nous leur accordons une large vision et une ouverture sur le monde qui leur garantissent le profil du diplômé international. Dans ce cadre, nous encourageons la mobilité qui permet à nos étudiants de continuer leur formation au Canada et d'obtenir un diplôme canadien tout en validant leurs connaissances au Collège LaSalle Tunis.

En plus de la touche théorique, nous nous focalisons sur la pratique entrepreneuriale grâce à l'immersion effective des étudiants dans le monde de création d'entreprises.

D'ailleurs, outre que nos étudiants participent à divers concours internationaux, nous disposons de notre plateforme "LOGIN Challenge" qui rapproche la formation académique à la pratique industrielle et vice versa.

Cela me permet de soutenir que nous n'assurons pas qu'une simple formation mais bel et bien un projet éducatif, car, d'autre part, nous participons régulièrement au concours international d'entrepreneuriat LCI-GSEC en collaboration avec LCI-Education. Nous sommes fiers que, pour les deux années 2020 et 2021, le premier prix a été remporté par deux étudiants de Collège LaSalle Tunis. Nous sommes bien présents dans la course en étant en pointe de notre Network mondial.

Portez-vous un intérêt pour la certification de vos étudiants ?

Effectivement, nous sommes convaincus par l'importance de

Il est vrai que nous ne connaissons pas tous les métiers de demain mais nous prenons soin d'éviter tous les métiers qui sont appelés à disparaître.

Collège LaSalle Tunis a obtenu le titre de "Centre entrepreneurial" octroyé par le ministère de la Formation professionnelle et l'Emploi ainsi que par European Training foundation (ETF).

la certification étant donné que notre finalité est de permettre à chaque étudiant, en parallèle avec sa formation initiale, de se réaliser en valorisant ses atouts propres et de confirmer ses compétences. Dans ce sens, Collège LaSalle Tunis a établi plusieurs partenariats avec des organismes internationaux. A titre d'exemple, nous sommes une académie locale "CISCO" et membre du programme "Sage University", ce qui nous permet d'assurer la formation et d'organiser les examens de certification offerts majoritairement gratuitement à nos étudiants.

Vos étudiants montrent-ils du répondant ?

Oui, tout à fait, nos étudiants se montrent de plus en plus comme des futurs "Startuppings", pour ceux-là, leurs PFE sont leurs projets professionnels, et nous exigeons qu'ils soient tous pré-labelisés "Start Up Act", ce qui leur

permet de bénéficier des avantages de ce code d'investissement.

Et d'ailleurs, Collège LaSalle Tunis a obtenu le label de Centre entrepreneurial octroyé par le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle en collaboration avec European Training Foundation (ETF).

Quels sont vos projets d'avenir ?

Dans notre profession, il faut toujours regarder loin. Nous avons des objectifs rivaux sur les défis du XXIème siècle et nos programmes sont élaborés en conséquence.

Notre charte morale est de faire en sorte que nos étudiants reçoivent une formation "Up to date". Il est vrai que nous ne connaissons pas tous les métiers de demain mais nous prenons soin d'éviter tous les métiers qui sont appelés à disparaître.

Dans l'univers du Metaverse, on ne peut négliger les formations autour de l'Intelligence artificielle et des innovations dans les sciences cognitives, sans oublier les énergies renouvelables.

Notre plan de digitalisation est ambitieux et il est en cours de validation par le ministère de tutelle. Nous serons les premiers en Afrique à offrir une formation

👉👉 **Demain, nous nous préparons à jouer dans la cour des Grands et à concurrencer les centres universitaires les plus prestigieux à travers le monde**

à distance accréditée avec un haut standard. Et demain nous nous préparons à jouer dans la cour des grands et à concurren-

cer les centres universitaires les plus prestigieux à travers le monde.

Propos recueillis par Ali Driss





HORS-SÉRIE

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Enjeux et opportunités de la mobilité



EDITION NUMÉRIQUE

webmanagercenter.com



L'ÉCOLE...
VUE PAR LES PUBLICITAIRES

La 1ère école de formation aux métiers de la communication et de la publicité en Tunisie

Raouf SAAD - DG



Plus qu'une pépinière, Creative AD School, première école du genre en Tunisie, est une structure dotée de compétences humaines et de moyens techniques pour former des talents

hautement qualifiés dans le domaine de la communication et la publicité. Elle œuvre ainsi à rehausser le niveau du secteur publicitaire à travers une approche pédagogique

hybride entre la formation en présentiel et en ligne.

Le point avec Raouf Saad, Directeur général de l'école Creative AD School.

WMC: Creative AD School est-elle une réponse aux besoins d'un marché dont la demande et les exigences évoluent rapidement ?

Raouf Saad: Le secteur de la publicité et de la communication est en évolution constante avec la même vitesse que celle du digital qui subit une transformation phénoménale.

L'école Creative AD School répond à un besoin réel du marché sur le double plan national et international pour des profils ayant des compétences spécifiques en rapport avec les spécialités et les prérequis que nous enseignons à l'école et qui sont fortement demandées, dont le facteur commun est la créativité ainsi que la polyvalence.

Pouvons-nous parler de Creative AD School comme étant une pépinière de talents pour fournir le marché de la publicité et de la communication institutionnelle en profils adéquats ?

La formation professionnelle diplômante de l'école Creative Ad participe à rehausser le niveau dans le secteur en se basant sur une approche pédagogique hybride entre la formation en présentiel et en ligne.

En effet, la formation présentielle est dispensée, d'une part, par les meilleurs professionnels à l'échelle

nationale et internationale du métier de la Com' et de la publicité, et, d'autre part, la formation en ligne est assurée en collaboration avec la plateforme Coursera qui est notre partenaire stratégique.

La formation est dispensée par les meilleurs professionnels à l'échelle nationale et internationale du métier de la Com' et de la publicité

L'institut international Psynapse est également notre partenaire qui accompagne nos étudiants sur le volet non technique et qui est fortement recommandé pour développer les compétences personnelles et sociales dans le but d'intégrer facilement un marché évolutif au sein des agences, avec des annonceurs et/ou en tant que nouveaux entrepreneurs.

Une formation B2B est également dédiée aux entreprises et principalement les services marketing chez les annonceurs.

Une formation B2B d'un mois est aussi mise en place et destinée soit aux étudiants souhaitant faire une conversion professionnelle ou alors aux professionnels qui souhaitent booster leurs compétences dans des spécialités complémentaires.

Pensez-vous que le marché soit intéressant dans un pays

où les grands groupes lésinent sur les budgets et où la communication n'occupe pas la place qu'elle mérite dans l'espace économique ?

J'ai tendance à dire que bien au contraire, c'est vrai que le marché est intéressant mais les grands groupes accordent beaucoup d'attention surtout avec le développement du digital en tant qu'autre canal de communication.

La communication prend de plus en plus de place dans un environnement qui favorise le partage de l'information (image texte ou vidéo).

La formation B2B est également dédiée aux entreprises et principalement les services marketing chez les annonceurs.

Les formations spécialisées en publicité manquaient. Selon l'un des fondateurs de Creative AD School, en l'occurrence si Hosni GHARIANI, les jeunes tunisiens sont créatifs et imaginatifs. Quels sont les programmes que vous avez mis en place pour les doter des techniques nécessaires afin qu'ils soient de meilleurs publicitaires ?



M. Ghariani Hosni a une expérience de plus de 20 ans dans le domaine de la Com', il connaît les besoins réels du marché et les mécanismes avec lesquels fonctionnent les agences en Tunisie ou à l'étranger. En effet, c'est une formation 360 où les étudiants vont faire une formation sur deux années depuis la phase réflexion jusqu'à la phase réalisation.

La première année sera dédiée à la formation présentielle et en ligne, alors que la deuxième année sera consacrée aux stages dans les meilleures agences, où les étudiants seront encadrés par les meilleurs professionnels du métier pour qu'ils puissent créer leurs portfolios et avoir leurs passeports dans le but d'intégrer les meilleures agences en Tunisie et à l'échelle internationale. Les stages s'étalent sur une période de neuf mois et favorisent l'insertion professionnelle en ayant les compétences requises.

Une formation 360 où les étudiants vont faire une formation sur deux années depuis la phase réflexion jusqu'à la phase réalisation

La création de votre école a-t-elle suscité un engouement auprès des professionnels de la Com' et des annonceurs ?

L'idée de l'école est sortie d'un insight commun de toutes les agences et une problématique réelle dans tout le secteur, à savoir qu'il y a un gap entre l'enseignement et la vie professionnelle. Creative Ad School est venue combler ce gap pour offrir aux agences de Com' et aux annonceurs des publicitaires opérationnels immédiatement.

Recourez-vous à des formateurs internationaux dans votre école ?

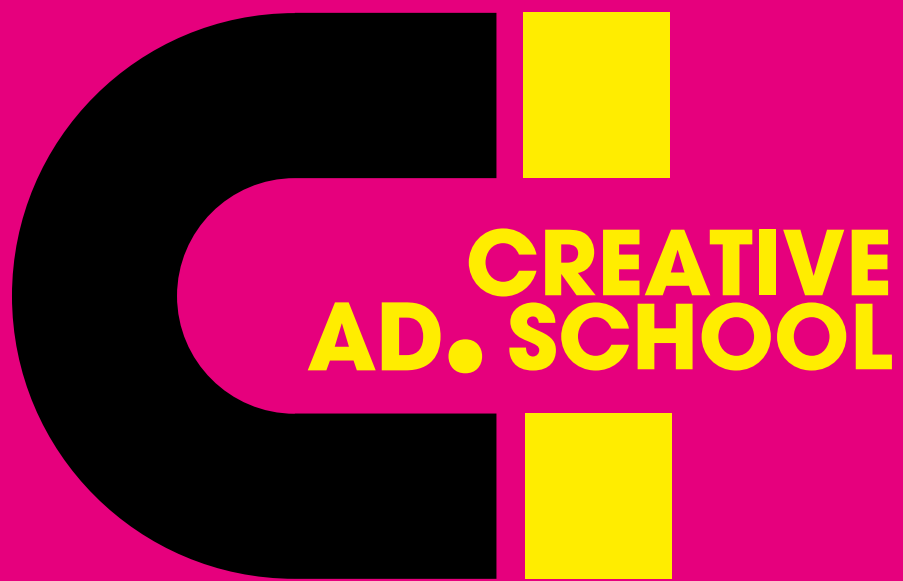
Nous avons déjà des partenaires internationaux comme Sup de Pub en France qui est l'une des meilleures écoles de publicité qui opère dans les plus grandes villes françaises, nous mettant à disposition leurs formateurs pour faire des workshops sur place dans nos locaux en Tunisie, nous avons également d'autres partenaires à Dubaï, aux Etats-Unis, au Maroc et bien d'autres.

Quel est le coût annuel des cursus ?

Le plus important dans ce qu'offre notre école de formation professionnelle est notre engagement pour offrir une formation exceptionnelle visant l'insertion professionnelle et instaurer l'esprit de entrepreneuriat chez les jeunes ayant un potentiel considérable.

Quel est le poids financier du marché publicitaire et communicationnel en Tunisie ?

En Tunisie le marché publicitaire gagne de plus en plus d'espace vu la diversité des canaux et le développement technologique qui favorise cette industrie devenant indispensable pour les PME, mais aussi pour les multinationales qui font appel aux agences pour le conseil et le lancement de leurs campagnes de communication à travers les différents canaux.



LA PREMIÈRE ÉCOLE VUE PAR LES PUBLICITAIRES

6

LES SPÉCIALITÉS DE LA PUB



**STRATEGIC
PLANNING**

BRANDS SPECIALIST



COPYWRITING

WORDS SPECIALIST



**INFLUENCE
STRATEGY**

COMMUNITIES SPECIALIST



**STRATEGIC
MEDIA PLANNING**

DATA SPECIALIST



**ART
DIRECTION**

VISUAL SPECIALIST



**SOCIAL MEDIA
PLANNING**

SOCIAL CHANNELS SPECIALIST



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

ANNUAIRE



South
Mediterranean
University
MSB . MedTech . LCI

QUELS DÉBOUCHÉS POUR LES NOUVEAUX BACHELIERS



En cette période de l'année, les nouveaux bacheliers et leurs parents font face à des choix souvent cornéliens pour ce qui concerne le parcours universitaire à entamer. La South Mediterranean University (SMU), 1er pôle universitaire anglophone dont le campus se situe aux Berges du Lac 2 à Tunis, apporte des solutions à travers ses écoles et leurs programmes internationalement accrédités.

MSB - Mediterranean School of Business (Licence et Master), MedTech - Mediterranean Institute of Technology (Ingénierie) et LCI (Institut des Langues et des Cultures). Trois écoles réunies autour d'un seul pôle universitaire d'excellence, la South Mediterranean University (SMU).

Depuis sa création, cette institution s'est fixée pour objectif le développement d'un pôle selon les normes des grandes universités de renommée et la formation de jeunes aptes à réussir dans un ordre économique

mondial fondé sur le savoir. A cet effet, Au cours des dernières années, la SMU s'est imposée comme l'une des vitrines du savoir-faire éducatif tunisien attirant des étudiants d'une quarantaine de nationalités différentes, s'appuyant sur un corps enseignant hautement qualifié et titulaire de doctorats d'universités nord-américaines et européennes et développant des infrastructures et équipements à la pointe du progrès.

La Mediterranean School of Business (MSB)

Cette école de renommée offre des programmes de Licence, de Masters et d'Executive MBA ainsi que des séminaires de courte durée couvrant les différentes fonctions de l'entreprise. Alors que les programmes diplômants sont organisés en langue anglaise, les séminaires de courte durée peuvent être organisés en langue anglaise, française ou arabe. Ses programmes

d'Executive MBA et de Masters sont accrédités par l'organisme londonien « Association of MBA – AMBA » et son programme de Licence est accrédité par l'EFMD (European Foundation for Management Development). La MSB fait ainsi de la Tunisie le 2ème pays en Afrique à avoir une école de management détenant cette double prestigieuse accréditation et rejoint ainsi un groupe d'écoles d'élite restreint de Business Schools dans le monde.



Faites progresser votre carrière vers des postes à plus haut niveau!

- Le Master en gestion des affaires de MSB est le seul MBMenAfrique à être accrédité au niveau international par l'Association AMBA basée à Londres.
- De multiples opportunités internationales (doubles diplômes, programmes 1+1) avec nos universités partenaires

Le Mediterranean Institute of Technology (MedTech)

Fondée en 2014, le Mediterranean Institute of Technology (MedTech) est la deuxième institution de la SMU. Les étudiants qui ont fait le choix de s'y inscrire se voient proposer un cursus d'ingénieur dans trois spécialités très demandées sur le marché de l'emploi dont les Energies renouvelables, le Génie logiciel et les Systèmes informatiques, mais également la possibilité de suivre

une Licence en informatique et un Master en Génie des logiciels, Cyber-sécurité, Energy Management et Block-Chain & AI (Intelligence Artificielle).

Faites progresser votre carrière vers des postes techniques ou de gestion de haut niveau!

Les programmes de Master de MedTech fournissent des connaissances avancées et des compétences méthodologiques sur un large éventail de domaines et de techniques dans les quatre domaines de spécialisation différents :

- BlockChain et Intelligence Artificielle
- Génie Logiciel
- Cyber Sécurité
- Gestion de l'Energie renouvelable

L'Institut des Langues et des Cultures (LCI)

L'Institut des Langues et des Cultures (LCI) à la SMU a été fondé en 2010. Ses programmes ciblent les étudiants de la SMU et les cadres en exercice et comprennent le développement des compétences linguistiques dans cinq langues (l'anglais, le français, l'italien, l'arabe et le chinois) et le développement des « Soft Skills » (Communication & « Public Speaking »).

Accès à des doubles diplômes

Les accréditations ont permis aux 2 écoles de SMU de développer des partenariats avec des universités de renommées dans le monde, permettant aux étudiants d'accéder aux doubles diplômes :





South
Mediterranean
University
MSB . MedTech . LCI

A life **changing** **journey**

 www.smu.tn/bac22



 info@smu.tn

 Campus SMU : Les jardins du Lac 2, Tunis

 (+216) 28 434 328

www.smu.tn 

Au niveau des Licences /Bachelor: 2+2

- Double diplôme avec Hult International Business School (Boston, Londres)
- Double diplôme avec Emporia State University – USA
- Bachelor of HEC Montréal in Business Administration

Au niveau des Masters 1+1

Entamez vos études de Business ou d'Ingénierie en Tunisie et poursuivez-les chez l'un de ses partenaires de renommée mondiale en Europe, Canada ou aux États Unis pour des diplômes reconnus à l'échelle internationale. Commencez par une année de master en Tunisie suivie d'une année chez l'un de nos partenaires prestigieux. Au final, vous obtiendrez les deux diplômes internationalement accrédités qui vous permettront d'entamer une carrière à l'échelle internationale.

- Double diplôme Master en Gestion des Affaires – EADA Spain
- Double diplôme Master en Gestion du Marketing – ESIC Spain
- Double Diplôme avec HEC Montréal (D.E.S.S) et Master MSB- Canada

Au niveau de MedTech : double diplôme 4+2

- Double Diplôme avec the University of Michigan Dearborn – USA
- Double Diplôme avec HEC Montréal- Canada
- Double Diplôme avec Oakland- USA

Bourses de mérite pour étudier à MSB & MedTech

Depuis sa création, la SMU encourage l'excellence académique en accordant des bourses à ses étudiants les plus brillants. Aujourd'hui, la Fondation SMU, créée en tant qu'organisation à but non lucratif, perpétue cette tradition en offrant trois bourses à des étudiants exceptionnels, leur permettant de poursuivre un enseignement de qualité dans deux des meilleures universités de Tunisie : MSB et MedTech. Les 3 types de bourses, couvrant jusqu'à 100% des frais de scolarité, sont : la Bourse d'excellence, la Bourse d'égalité et la Bourse de diversité.

Pourquoi choisir SMU ? WHY SMU ?

Qualité premium de l'enseignement :

- Des accréditations internationales les plus prestigieuses, l'EFMD et l'AMBA - offrant ainsi des perspectives internationales à ses étudiants et diplômés ;
- 90% des professeurs sont détenteurs de PHD.

Un bond vers l'éducation internationale

Les accréditations ont permis à SMU de développer des partenariats avec des universités de renommée en Europe et en Amérique permettant des occasions d'échange, de transfert et de double diplômes;

- +40 opportunités à l'international avec les partenaires académiques de la SMU

Expérience mémorable

Le campus de SMU comprend de plus de 25 clubs et 200 membres, créant ainsi des opportunités parascolaires et associatives aux étudiants à la recherche de larges horizons et d'expériences d'apprentissage passionnantes

Un saut dans le monde professionnel

SMU comble le fossé entre les besoins de la vie professionnelle et le système éducatif en formant des étudiants avec les compétences requises pour réussir dans leur carrière future.

Les programmes sont conçus en collaboration avec les partenaires professionnels pour mieux répondre à la demande du marché de l'emploi.

- +500 partenaires professionnels

Environnement encourageant

- 4 laboratoires à pointe et un maker space (espace dédié à la créativité)
- Accès à des bases de données électroniques
- Classes hybrides
- Accès à des cours et des certifications Coursera

Liste des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

2022/2023

N°	Etablissement	Adresse	Téléphone	Fax	Site web
1	Faculté Privée de Montplaisir / Tunis	Rue Aboubaker El Boukri - Montplaisir 1073 Tunis	71902323/ 71901660	71904425	www.umt.ens.tn
2	Institut Privé des Hautes Etudes de Tunis	3, Rue Jughurta Mutuelleville 1002 Tunis	71841855	71842747	www.ihet.ens.tn
3	Institut Supérieur Polytechnique Privé des Sciences Avancées du Sud / Sfax	Avenue 5 Août – Rue Said Aboubaker n° 74- 3002 Sfax	74225665/ 74227011	74226918	www.ipsas-ens.net www.uls.ens.tn
4	Faculté Privée de Droit, d'Economie et de Gestion / Tunis	32 bis avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis	71902811	71782260	www.ult-tunisie.com
5	Institut Supérieur Privé Polytechnique / Tunis	30 avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis	71902491	71906960	www.ult-tunisie.com
6	Ecole Supérieure Privée de Carthage des Sciences et d'Ingénierie / Tunis	Avenue Fattouma bourghiba 2036 La soukra – Ariana	70858117/ 25252825	70858125	www.utctunisie.com
7	Ecole Supérieure Privée de Carthage de Management / Tunis	Avenue Fattouma bourghiba 2036 La soukra – Ariana	70858117/ 25253825	70858125	www.utctunisie.com
8	Ecole Supérieure Privée d'Ingénieurs et d'Etudes Technologiques de Tunis	18, Rue Nelson Mandela - 1002 Tunis	71335073/ 71336023	71334897	www.uas.ens.tn
9	Faculté Privée des Sciences de Gestion et de Technologie à Mégrine / Tunis	122, Avenue de la République (Face à la gare de Sidi-Rézig)Mégrine 2033 Ben Arous	71426354	71426321	www.upes-megrine.com
10	Ecole Centrale Supérieure Privée des Sciences Paramédicales et de la Santé / Tunis	3, Rue Hamadi Jaziri 1002 Tunis	71796679	71793558	www.universitecentrale.net
11	Ecole Supérieure Privée de Technologie et de Management / Tunis	22, Avenue de Madrid - 1000 Tunis	71336888	71338666	www.suptech.tn
12	Institut Supérieur Privé des Sciences de la santé de Sousse	Avenue Commandant Béjaoui 4000 Sousse	73236122	73236123	www.upsat-univ.com
13	Ecole Supérieure Privée de Technologies de l'Information et d'Administration des Entreprises / Tunis	BP 72 Pole technologique Elgazala - 2088 / 45 Boulevard Mohamed V Montplaisir	70721212	70721172	www.time.ens.tn
14	Ecole Supérieure Internationale Privée de Tunis	48, rue des minéraux 2035 Charguia I	71809000	71809016	www.uitunis.com
15	Ecole Méditerranéenne Supérieure Privée des Affaires / Tunis	Rue de l'Euro Les Berges du Lac 2 (BP 386, Publipost) 1053 Tunis	71194444	71194500	www.msb.tn
16	Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologie / Tunis	Zone industrielle Choutrana II, BP 160, parc technologique Elgazela, Ariana 2088	70685685	70685454	www.esprit.ens.tn
17	Ecole Supérieure Privée de l'Aéronautique et des Technologies / Tunis	15 rue de l'Usine – Charguia II- 2035 Tunis Carthage	71 940 422/ 71940422	71 940 430	www.esat.ens.tn
18	Ecole Supérieure Privée des Etudes Administratives et Commerciales de Sfax	Immeuble Fendri avenue d'Algérie – 3000 Sfax	74222550	74223505	www.esaac.ens.tn

Liste des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

2022/2023

N°	Etablissement	Adresse	Téléphone	Fax	Site web
19	Faculté Privée de Montplaisir / Tunis	Rue Aboubaker El Boukri - Montplaisir 1073 Tunis	71902323/ 71901660	71904425	www.umt.ens.tn
20	Institut Privé des Hautes Etudes de Tunis	3, Rue Jughurta Mutuelleville 1002 Tunis	71841855	71842747	www.ihet.ens.tn
21	Institut Supérieur Polytechnique Privé des Sciences Avancées du Sud / Sfax	Avenue 5 Août – Rue Said Aboubaker n° 74- 3002 Sfax	74225665/ 74227011	74226918	www.ipsas-ens.net www.uls.ens.tn
22	Faculté Privée de Droit, d'Economie et de Gestion / Tunis	32 bis avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis	71902811	71782260	www.ult-tunisie.com
23	Institut Supérieur Privé Polytechnique / Tunis	30 avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis	71902491	71906960	www.ult-tunisie.com
24	Ecole Supérieure Privée de Carthage des Sciences et d'Ingénierie / Tunis	Avenue Fattouma bourghiba 2036 La soukra – Ariana	70858117/ 25252825	70858125	www.utctunisie.com
25	Ecole Supérieure Privée de Carthage de Management / Tunis	Avenue Fattouma bourghiba 2036 La soukra – Ariana	70858117/ 25253825	70858125	www.utctunisie.com
26	Ecole Supérieure Privée d'Ingénieurs et d'Etudes Technologiques de Tunis	18, Rue Nelson Mandela - 1002 Tunis	71335073/ 71336023	71334897	www.uas.ens.tn
27	Faculté Privée des Sciences de Gestion et de Technologie à Mégrine / Tunis	122, Avenue de la République (Face à la gare de Sidi-Rézig)Mégrine 2033 Ben Arous	71426354	71426321	www.upes-megrine.com
28	Ecole Centrale Supérieure Privée des Sciences Paramédicales et de la Santé / Tunis	3, Rue Hamadi Jaziri 1002 Tunis	71796679	71793558	www.universitecentrale.net
29	Ecole Supérieure Privée de Technologie et de Management / Tunis	22, Avenue de Madrid - 1000 Tunis	71336888	71338666	www.suptech.tn
30	Institut Supérieur Privé des Sciences de la santé de Sousse	Avenue Commandant Béjaoui 4000 Sousse	73236122	73236123	www.upsat-univ.com
31	Ecole Supérieure Privée de Technologies de l'Information et d'Administration des Entreprises / Tunis	BP 72 Pole technologique Elgazala - 2088 / 45 Boulevard Mohamed V Montplaisir	70721212	70721172	www.time.ens.tn
32	Ecole Supérieure Internationale Privée de Tunis	48, rue des minéraux 2035 Charguia I	71809000	71809016	www.uitunis.com
33	Ecole Méditerranéenne Supérieure Privée des Affaires / Tunis	Rue de l'Euro Les Berges du Lac 2 (BP 386, Publipost) 1053 Tunis	71194444	71194500	www.msb.tn
34	Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologie / Tunis	Zone industrielle Choutrana II, BP 160, parc technologique Elgazela, Ariana 2088	70685685	70685454	www.esprit.ens.tn
35	Ecole Supérieure Privée de l'Aéronautique et des Technologies / Tunis	15 rue de l'Usine – Charguia II- 2035 Tunis Carthage	71 940 422/ 71940422	71 940 430	www.esat.ens.tn
36	Ecole Supérieure Privée des Etudes Administratives et Commerciales de Sfax	Immeuble Fendri avenue d'Algérie – 3000 Sfax	74222550	74223505	www.esaac.ens.tn

Liste des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

2022/2023

N°	Etablissement	Adresse	Téléphone	Fax	Site web
37	Institut Privé des Hautes Etudes de Sousse	Campus universitaire Boukhzar – 4000 Sousse	73235291	73235292	www.ihes.ens.tn
38	Faculté Privée des Sciences Juridiques, Sociales, Economiques et de Gestion de Tunis	34, Rue Cyrus le Grand 1002- Tunis	71335073	71334897	www.uas.ens.tn
38	Faculté Méditerranéenne Privée des Sciences Informatiques, d'Economie et de Gestion de Tunis	14-16 Rue Mohamed Badra – 1073 Monplaisir Tunis	71903215	71904388	www.umlt.ens.tn
39	Ecole Supérieure Privée de Technologie, d'Informatique et de Gestion de Sousse	Route de la Ceinture Sahloul, El Kalaa Essoghra-4021 Sousse	73347421	73347321	www.estim-tunisie.com
40	Ecole Supérieure Privée Polytechnique Ibn Khaldoun / Tunis	Rue Jawdet Al Hayet Chotrana I, 2036 La soukra	70694194	70694195	www.uik.ens.tn
41	Faculté Privée des Sciences Paramédicales de Sfax	Route Manzel Cheker Km 0,5 Sfax	74460854	74460853	
42	Ecole Internationale Supérieure Privée Polytechnique de Sousse	Route de la Ceinture Sahloul-4021 Sousse	73296060	73296900	www.episousse.com.tn
43	Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologie appliquée/ Sousse	Avenue de la liberté, BP 329 Sahloul 4054	73826685	73826686	www.espita.ens.tn
45	Ecole Supérieure Internationale Privée de Technologie / Sfax	Route Mharza km 1,5 Sfax 3003	74465020 /74461682	74861588	www.iit-nau.com
46	Ecole Internationale Supérieure Privée des Affaires / Sfax	Route Mharza km 1,5 Sfax 3003	74248222/ 74248220	74248111	www.isb.ens.tn
47	Ecole Supérieure Privée d'Informatique et d'Administration des Affaires/Tunis	Zone industrielle kheireddine – Le Kram 2015	71182625	71182623	www.ebs.tn
48	Ecole Méditerranéenne Supérieure Privée Polytechnique	2, Rue de Sousse – Bab el Khadhra – 1030 Tunis	71283416/ 71283417	71283419	www.umlt.ens.tn
49	Ecole Internationale Supérieure Privée Polytechnique de Tunis	Rue du lac Annecy, Immeuble Stramica – Les berges du Lac, 1053	70026426	71963428	www.polytech-intl.tn
50	Ecole Supérieure Privée d'ingénieurs de Gafsa	Compus universitaire Zarrouk – 2112 Gafsa	76211930	76211930	www.esip.tn
51	Institut Supérieur Privé Méditerranéen de Technologie	BP. 386 Les jardins du lac – les bergers du lac II – 1053 Tunis	70016100	70194500	www.medtech.tn
52	École supérieure privée d'ingénierie d'informatique et d'administration des affaires		71781081	71781133	www.iteam-univ.tn
53	Ecole Supérieure Polytechnique Privée de Monastir	Avenue Taieb M'hiri 5000 Monastir	73425955	73425956	www.polytechmonastir.tn
54	Ecole Supérieure Privée d'ingénieurs de Monastir	BP. 104 Boulevard de l'environnement, 5060 Monastir	73500200	73500030	www.esprim.tn

Liste des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

2022/2023

N°	Etablissement	Adresse	Téléphone	Fax	Site web
55	Ecole Supérieure Privée de technologies et d'ingénierie	06 Rue Abou Nawas/ Errihana Borj Baccouche, Ariana 2027	71709944	71709899	www.tek-up.de
56	Ecole Supérieure Privée des Technologies de l'Information et de Management de Nabeul	Avenue Dali Jezi – Route de Hammamet 8000 Nabeul	72233777	72233877	www.itbs.tn
57	Faculté Privée des sciences de l'informatique et de management de Nabeul	Avenue Ali Belhouane – 8000 Nabeul	72222000	72222924	www.leaders-university.net
58	Institut Supérieur privé d'administration des Entreprises / Tunis	95 Rue de Palestine, 1002- Tunis Le Belvédère	71845264/ 71845263	71845269	www.iaetunis.com
59	Institut International Supérieur Privé des Etudes Numériques et Audiovisuelles / Tunis	73 Rue Houssine Day, Km 5- El Agba Lahreirya	70664420	70664419	www.iina.tn
60	Faculté Privée de Gestion et des Sciences de l'Administration de Sousse	Immeuble Cheyma, Avenue yesser Arafat 4051 Sahloul 1 - Tunisie	73822598	73822599	www.fmsa-tunisie.com
61	Ecole Supérieure Internationale Privée de Management de Sousse	Route de la Ceinture Sahloul-4021 Kalaa Soughra- Sousse	73 296 060	73 296 900	www.episousse.com.tn
62	Ecole Supérieure Privée d'Economie et de Gestion de Sousse	Campus universitaire Boukhar, Rue Hsouna Ayachi, 4000 Sousse	73 231 985	73 231 812	ecogest.ups.ens.tn
63	Ecole Internationale Supérieure privée de Droit et des Affaires	Rue du lac Annecy, Immeuble Stramica – Les berges du Lac, 1053	70026426	71963428	www.lbs.tn
64	Ecole Supérieure Privée des Affaires	17 Rue Ibnou Rachik - Tunis			www.auna.com.tn
65	Ecole Polytechnique Internationale Supérieure Privée de Sfax	BP. 348 Espace des établissements Pole technologique cité El Ounes, Route de Tunis Km 10 , Sfax 3021	74860222	74860300	www.espin-ens.com
66	Ecole supérieure privée de technologie et de management de Gabès	campus universitaire ZRIG -Gabès 6072	75392135		
67	Faculté privée des sciences politiques et économiques	Zone d'activité Khaireddine, Batiment n°1130, El Kram, 2015 Tunis	71182300	71182020	www.uetunis.com
68	Ecole supérieure privée de technologie avancée de Sousse	Rue Abou Hamed Al Gazali - Sousse 4000	73236333	73236332	
69	Ecole supérieure privée de management de tunis	Zone Industrielle - Choutrana 2, Pole technologique Al Gazela	70 250 080	70685454	www.esb.tn
70	Ecole supérieure privée d'Assurance et de Finance	Immeuble H Résidence du Lac,1053, les berges du Lac- Tunis	71 960 012	71 960 019	www.espaf.tn
71	Institut supérieur privé des sciences, de la technologie et des affaires du centre	Route Msaken, cité Attamir Sousse	73 367 715	73 367 715	www.ict-edu.tn
72	Ecole centrale supérieure privée de droits et des sciences politiques de Tunis	Rue Mohamed V n°66 Tunis	71 796 679	71 793 558	www.universitecentrale.net

Liste des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

2022/2023

N°	Etablissement	Adresse	Téléphone	Fax	Site web
73	Ecole centrale supérieure privée d'informatique et de communications de Tunis	8 Avenue Khairreddine Pacha, Tunis	71 796 679	71 793 558	www.universitecentrale.net
74	Ecole supérieure privée des techniques commerciales et d'administration des affaires de Médenine	Immeuble Annajeh - Avenue Habib Bourguiba, Route de Gabès, Médenine	75 648 889	75 648 890	www.tutech-medenine.com
75	Institut supérieur privé des sciences commerciales et des affaires	Route de la Ceinture Zone Industrielle 4022 Akouda - Sousse	70 130 190	70 130 191	www.issca.tn
76	Institut supérieur privé des sciences commerciales et des affaires	Routres des Vagues, zone touristique, Hammem Sousse	20 647 000	73 386 570	www.eimsousse.com
77	Ecole supérieure privée des sciences juridiques, économiques et politiques	102, Zone industrielle Chotrana 2, Pole technologique Al Ghazela, Ariana	70 721 002		www.blp.tn
78	Ecole supérieure privée des technologies avancées l'Horizon	Avenue Hamed Al Ghazali, Sousse, 4000	73 232 901		www.horizon-tech.tn
79	Faculté privée de droit, des sciences politiques et de gestion "Mahmoud Matri"	Avenue Bourguine, Montplaisir, Tunis, 1073	70 244 626 / 71847822	71 905 734	www.umm-tunisie.com
80	Ecole supérieure privée d'informatique et de technologie	32 Rue Socrate ZI Kheireddine, El Kram – Les Berges du Lac III, Tunis	31573040 / 52472472		www.esgitech.tn

Un diplôme français à Tunis

Licences et Masters

CHOISIR UNE FORMATION D'EXCELLENCE ORIENTÉE VERS LES MÉTIERS D'AVENIR

L'Université Paris Dauphine | Tunis propose des programmes débouchant sur un diplôme formant aux métiers à très forte inclusion professionnelle, avec des taux d'employabilité de 90 à 100% dans le mois qui suit la diplomation.

- . Licence Maths Informatique
- . Licence Sciences des organisations

- . Master Finance
- . Master big data IA
- . Master Ingénierie actuarielle
- . Master Management des Systèmes d'Information

📍 Rue Baudelaire, El Omrane, Tunis

🌐 www.tunis.dauphine.fr

✉ contact@dauphine.tn

📞 71 957 857



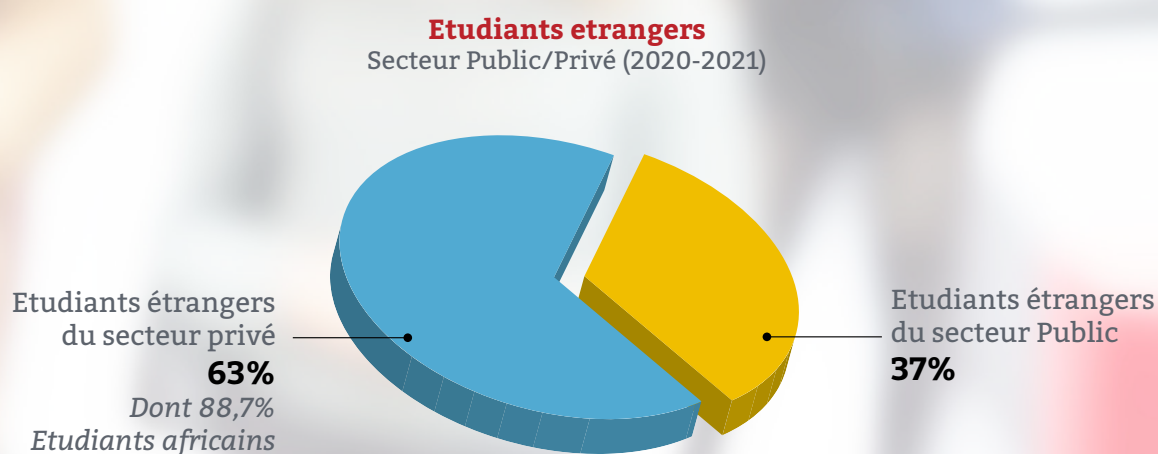
Répartition des étudiants inscrits par domaine d'études* et par secteur

Domaine d'études	Secteur Public		Secteur Privé		Total	
Domaine d'études	Nbre. étudiants	Dont femmes	Nbre. étudiants	Dont femmes	Nbre. Étudiants	Dont femmes
Formation des formateurs et sciences de l'éducation	7 036	6 162			7 036	6 162
Arts	10 189	7 686	536	311	10 725	7 997
Lettres	23 199	18 117	141	115	23 340	18 232
Affaires commerciales et administratives	39 515	27 380	8 523	4 235	48 038	31 615
Droit	14 236	10 133	1 253	715	15 489	10 848
Journalisme et sciences de l'information	1 066	797	96	72	1 162	869
Sciences sociales et du comportement	16 225	11 966	301	174	16 526	12 140
Mathématiques et statistiques	2 093	1 210	134	69	2 227	1 279
Sciences informatiques et multimédia	29 582	15 402	7 963	2 624	37 545	18 026
Sciences de la vie	5 684	5 117	210	149	5 894	5 266
Sciences physiques	7 567	5 780			7 567	5 780
Industrie de transformation et de traitement	2 660	2 292			2 660	2 292
Architecture et bâtiment	5 429	2 782	2 733	951	8 162	3 733
Ingénierie et techniques apparentées	36 085	16 056	9 357	2 584	45 442	18 640
Sciences vétérinaires	269	195			269	195
Agriculture Sylviculture et halieutique	3 105	2 386			3 105	2 386
Santé	19 183	13 818	6 515	5 243	25 698	19 061
Services sociaux	929	828			929	828
Protection de l'environnement	1 106	914	54	15	1 160	929
Services de transport	1 347	911			1 347	911
Services aux particuliers	6 109	2 388			6 109	2 388
Total	232 614	152 320	37 816	17 257	270 430	169 577

*Classification internationale type de l'éducation(CITE2011)

Evolution du nombre des étudiants étrangers et africains par secteur

Année universitaire	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Etudiants étrangers du secteur public	2238	2055	2694	3073	3045
Etudiants étrangers du secteur privé	4273	4143	4691	5258	5189
Total des étudiants étrangers	6511	6198	7385	8331	8234
Effectif des étudiants africains	5962	5647	6740	7526	7300
Etudiants africains / Total des étudiants étrangers	91,6%	91,10%	91,30%	90,30%	88,70%
Etudiants des pays subsahariens /Total des Etudiants africains	71,0%	71,2%	68,9%	76,5%	76,3%



Répartition des étudiants du secteur privé par établissement et par gouvernorat

2021 - 2022

Université et établissement	Effectif étudiants	Dont femmes
Tunis		
Faculté privée de Montplaisir	416	165
Faculté privée des sciences médicales de Tunis	406	325
Faculté privée des sciences politiques et économiques de Tunis	231	125
Faculté privée des sciences juridiques, sociales, économiques et de gestion de Tunis	245	126
Faculté privée de droit, d'économie et de gestion	209	100
Faculté méditerranéenne privée des sciences informatique d'économie et de gestion de Tunis	446	186
Ecole internationale supérieur privée de polytechnique de tunis	538	175
Ecole internationale supérieur privée de droit et de management	192	108
Ecole supérieure privée d'administration des affaires et de droit « Avicenne» de Tunis	150	84
Ecole supérieure privée d'informatique et d'administration des affaires	281	141
Ecole supérieure privée des affaires	36	15
Ecole supérieur privée d'Assurances et de Finance	57	299
Ecole supérieure privée de technologie et de management de Tunis	529	173
Ecole supérieure privée de technologies de l'information et d'administration des entreprises	386	143
Ecole supérieure privée d'ingénieurs et de communication	253	84
Ecole supérieure privée de l'aéronautique et des technologies	301	84
Ecole supérieure privée d'ingénieurs et d'études technologiques de Tunis	898	202
Ecole supérieure privée d'architecture de l'audiovisuel et du design de Tunis	454	221
Ecole supérieure internationale privée de Tunis	301	116
Ecole méditerranéenne supérieure privée des affaires deTunis	1032	532
Ecole méditerranéenne supérieure privée polytechnique	386	60
Ecole centrale supérieure privée des lettres des arts et des sciences de la communication	353	236
Ecole centrale Supérieure privée d'informatique et télécommunications	296	85
Ecole centrale supérieure privée polytechnique de Tunis	703	256
Ecole centrale supérieure privée de droit et de gestion	768	423
Ecole centrale supérieure privée de droit et de sciences juridiques de Tunis	442	281
Ecole centrale supérieur privée des sciences paramédicales et de la santé de Tunis	2133	1699
Institut privé des hautes études de Tunis	677	347
Institut supérieure privée méditerranéenne de technologie	371	114
Institut supérieur Privé Tunis Dauphine	434	248
Institut supérieure privée d'administration des entreprises de tunis	210	111
Institut supérieur privé polytechnique	1271	510
Institut supérieur privé des sciences paramédicales « Mahmoud Materi »	634	534
Faculté privée « Ibn Khaldoun » de droit, des sciences économiques et de gestion de Tunis	433	224
Total gouvernorat de Tunis	16454	8262

Université et établissement	Effectif étudiants	Dont femmes
Manouba		
Institut international supérieur privé des études numérique et audiovisuelles	18	5
Total gouvernorat de Manouba	18	5

Répartition des étudiants du secteur privé par établissement et par gouvernorat

2021 - 2022

Université et établissement	Effectif étudiants	Dont femmes
Nabeul		
Faculté privée des sciences de l'informatique et de management de Nabeul	155	86
Ecole supérieure privée des technologies de l'informtion et de managements de Nabeul	416	203
Ecole méditerranéenne supérieure privée des sciences informatique, d'économie et de gestion de Nabeul	44	17
Total gouvernorat de Nabeul	615	306

Université et établissement	Effectif étudiants	Dont femmes
Gabes		
Ecole supérieure privée des sciences appliquées et de technologie de Gabès	223	96
Total gouvernorat de Gabes	223	96

Université et établissement	Effectif étudiants	Dont femmes
Ariana		
Ecole Supérieure privée de Managment de Tunis	1157	538
Ecole supérieure privée polytechnique Ibn Khaldoun	473	269
Ecole supérieure privée de technologie et d'ingénierie (TEK-UP)	1009	346
Ecole supérieure privée des sciences appliquées et de management	332	134
Ecole supérieure privée d'ingénierie et de technologie (ESPRIT)	7318	2129
Ecole supérieure privée de carthage de management	281	135
Ecole supérieure privée de carthage des sciences et d'ingénierie	151	109
Total gouvernorat de Ariana	10724	3660

Université et établissement	Effectif étudiants	Dont femmes
Ben Arous		
Faculté privée des sciences de gestion et de technologie à Megrine	154	66
Total gouvernorat de Ben Arous	154	66

Université et établissement	Effectif étudiants	Dont femmes
Kairouan		
Institut Superieur privé des sciences infirmières de Kairouan	401	294
Total gouvernorat de Gafsa	401	294

Répartition des étudiants du secteur privé par établissement et par gouvernorat

2021 - 2022

Université et établissement	Effectif étudiants	Dont femmes
Monastir		
Ecole supérieur privée des ingénieurs de Monastir	277	89
Ecole supérieure polytechnique privée de de Monastir	152	64
Total gouvernorat de Monastir	429	153

Université et établissement	Effectif étudiants	Dont femmes
Sousse		
Faculté privée de gestion et des sciences de l'administration	69	29
Ecole supérieure Internationale privée d'ingénieurs de Sousse	1213	361
Ecole supérieure privée d'économie et de gestion de Sousse	199	79
Ecole supérieure polytechnique privé de Sousse	1252	402
Ecole supérieure privée de technologie, d'informatique et de gestion de Sousse	103	52
Ecole supérieur privée d'ingénierie et de technologies appliquées de Sousse	158	58
Ecole supérieure privée d'ingénierie des sciences et de technologie de Sousse	175	27
Ecole supérieure internationale privée de management de Sousse	408	209
Ecole internationale des affaires et de marketing de Sousse	93	48
Ecole supérieure privée de technologie avancées de Sousse	38	10
Ecole supérieure privée des sciences commerciales et des affaires	22	12
Institut privé des hautes études de Sousse	2665	141
Institut supérieure privée des sciences infirmières (EL-AMED)	671	578
Institut supérieure privée des sciences infirmières de Sousse	583	457
Institut supérieure privée des sciences infirmières «Etoile de Formation» de Sousse	599	485
Institut supérieur privé des sciences médicales de Sousse	728	591
Total gouvernorat de Sousse	6576	3539

Université et établissement	Effectif étudiants	Dont femmes
Sfax		
Faculté privée des sciences paramédicales de Sfax	360	280
Ecole supérieure internationale privée de polytechnique de sfax	122	45
Ecole supérieure privée des études administratives et commerciales de Sfax	109	63
Ecole supérieure internationale privée des affaires de sfax	269	138
Ecole supérieure internationale privée de technologies de sfax	706	201
Institut supérieur de polytechnique privée des sciences avancées du Sud	562	121
Total gouvernorat de Sfax	2128	848

Université et établissement	Effectif étudiants	Dont femmes
Gafsa		
Ecole supérieure privée des ingénieurs de gafsa	94	28
Total gouvernorat de Gafsa	94	28

Total Général	37 816	17 257
----------------------	---------------	---------------

Répartition des étudiants du secteur public par domaine d'études et par université

Domaine d'études	Ezzitouna	Tunis	Tunis El Manar	Carthage	La Manouba	Jendouba	Sousse	Monastir	Kairouan	Sfax	Gabès	Gafsa	DGET	Virtuelle	TOTAL	Dont femmes
Formation des formateurs et sciences de l'éducation	54	850		416		1 226		1 029	638		1 555	1 268			7 036	6 162
Arts		1 794		1 231	1 247	334	1 560	782	860	1 384	740	257			10 189	7 686
Lettres	1 525	3 266	2 083	2 770	3 035	1 437	2 203	939	1 521	2 129	1 312	979			23 199	18 117
Affaires commerciales et administratives	113	4 098	2 585	4 834	3 984	1 335	5 579	1 538	790	6 271	1 176	780	6 061	371	39 515	27 380
Droit			3 998	2 336		939	3 014		926	2 209	814				14 236	10 133
Journalisme et sciences de l'information					1 026		40								1 066	797
Sciences sociales et du comportement		2 772	2 631	1 202	1 176	996	2 331	878	242	2 798	512	638	49		16 225	11 966
Mathématiques et statistiques		54	722	314			138	326	54	190	143	89		63	2 093	1 210
Sciences informatique et multimédia		1 520	3 081	3 573	2 867	1 433	2 696	2 236	1 016	3 334	1 442	538	5 389	457	29 582	15 402
Sciences de la vie			1 553	683	377	250		623	48	743	868	539			5 684	5 117
Sciences physiques		23	2 825	1 130	16		334	1 206	50	844	745	279	115		7 567	5 780
Industrie de transformation et de traitement				298	83	74		386	101	372	71		1 275		2 660	2 292
Architecture et bâtiment		198	194	2 381			268			124	338		1 926		5 429	2 782
Ingénierie et techniques apparentées		1 411	3 227	5 597		245	2 733	3 705	1 492	3 626	2 584	1 199	10 266		36 085	16 056
Sciences vétérinaires					269										269	195
Agriculture sylviculture et halieutique			216	1 435		413	406			313	269		53		3 105	2 386
Santé			6 563			276	3 984	5 058		3 042	260				19 183	13 818
Services sociaux			107	441	257		103			21					929	828
Protection de l'environnement			317	270			16	140		156				207	1 106	914
Services de transport							919			284			144		1 347	911
Services aux particuliers		173		578	1 938	1 498			97	1 160	49	527		89	6 109	2 388
TOTAL	1 692	16 159	30 102	29 489	16 275	10 456	26 324	18 846	7 835	29 000	12 878	7 093	25 278	1 187	232 614	152 320
Dont femmes	1 107	11 045	20 709	18 950	10 604	7 199	17 872	12 970	5 301	19 413	9 517	4 980	12 103	550	152 320	

Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur privé par domaine d'études et par gouvernorat

Domaine d'études	Tunis	Ariana	Ben Arous	La Manouba	Nabeul	Sousse	Monastir	Kairouan	Sfax	Gabès	Gafsa	TOTAL	Dont femmes
Lettres	141											141	115
Affaires commerciales et administratives	5 454	1 267	63		318	1 040			355	26		8 523	4 235
Journalisme et sciences de l'information	96											96	72
Santé	3 173					2 581		401	360			6 515	5 243
Droit	1 152					83			18			1 253	715
Protection de l'environnement	38								16			54	15
Sciences sociales et du comportement	216		24		31	30						301	174
Mathématiques et statistiques	107	22							5			134	69
Sciences informatique et multimédia	1 931	3 822	67		225	1 149	169		416	107	77	7 963	2 624
Sciences de la vie	121					67			22			210	149
Arts	391	117		18					10			536	311
Architecture et bâtiment	1 152	902				365			314			2 733	951
Ingénierie et techniques apparentées	2 482	4 594			41	1 261	260		612	90	17	9 357	2 584
TOTAL	16 454	10 724	154	18	615	6 576	429	401	2 128	223	94	37 816	17 257
Dont femmes	8 262	3 660	66	5	306	3 539	153	294	848	96	28	17 257	

Diplômés du secteur privé 2020 - 2021

Répartition des diplômés par gouvernorat et par type de diplôme

Gouvernorat	Licence fondamentales	Licence appliquée	Diplôme national en architecture	Dipôme national d'ingénieur	Mastère de recherche	Mastère professionnel	TOTAL	Dont femmes
Tunis	1 240	1 563	35	1 185	6	958	4 987	2 460
Ariana	186	59	4	970	12	51	1 282	764
Ben Arous	28	18		15		5	66	18
Manouba		11				3	14	4
Nabeul	55	19		16		15	105	49
Sousse	157	822	7	500		95	1 581	920
Monastir				114			114	48
Kairouan		126					126	85
Sfax	83	102	11	204		30	430	157
Gabes		14		37		12	63	29
Gafsa				26			26	6
TOTAL	1 749	2 734	57	3 067	18	1 169	8 794	4 540
Dont femmes	809	1 835	32	1 282	6	576	4 540	

Répartition des diplômés par domaine d'études et par type de diplôme

Gouvernorat	Licence fondamentales	Licence appliquée	Dipôme national d'ingénieur	Diplôme national en architecture	Mastère de recherche	Mastère professionnel	TOTAL	Dont femmes
Lettres	27	16				10	53	42
Affaires commerciales et administratives	1 245	221		7	18	874	2 365	1 089
Journalisme et sciences de l'information	10	17					27	15
Santé		1 998					1 998	1 605
Droit	269	7				100	376	214
Services						5	5	2
Sciences sociale et du comportement	61	21				24	106	59
Mathématiques et statistiques	18					16	34	13
Sciences informatique et multimédia	110	153	7	1 250		87	1 607	680
Sciences de la vie		11		63			74	60
Arts	9	114				44	167	83
Architecture et bâtiment		72	49	512			633	200
Ingénierie et techniques apparentées		104	1	1 235		9	1 349	478
TOTAL	1 749	2 734	57	3 067	18	1 169	8 794	4 540
Dont femmes	809	1 835	32	1 282	6	576	4 540	

BAC 2022

Session Principale Secteur Public

Rang	Région	Nbre Candidats	Nbre d'admis	Taux de réussite
1	Sfax 1	4 953	3 019	60,95%
2	Sfax 2	3 252	1 981	60,92%
3	Monastir	5 570	3 072	55,15%
4	Sousse	6 187	3 297	53,29%
5	Ariana	5 017	2 655	52,92%
6	Mahdia	3 222	1 652	51,27%
7	Ben Arous	6 969	3 563	51,13%
8	Tunis 1	5 276	2 661	50,44%
9	Tunis 2	4 659	2 348	50,40%
10	Gabes	3 454	1 710	49,51%
11	Medenine	3 959	1 916	48,40%
12	Nabeul	6 910	3 232	46,77%
13	Manouba	3 902	1 723	44,1-%
14	Bizerte	5 462	2 369	43,37%
15	Seliana	2 356	863	36,63%
16	Tataouine	1 327	483	36,40%
17	Zaghouan	1 659	602	36,29%
18	Le Kef	2 756	959	34,80%
19	Beja	3 191	1 100	34,47%
20	Kebili	1 722	591	34,32%
21	Tozeur	1 278	408	31,92%
22	Kairouan	5 010	1 555	31,04%
23	Sidi BouZid	3 708	1 118	30,15%
24	Jendouba	4 285	1 268	29,59%
25	Gafsa	3 762	989	26,29%
26	Kasserine	3 972	945	23,79%
		103 818	46 079	44,38%

w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité

Particuliers
Obéissance
Habitation

Vie
Santé

Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmcsystem.com

«Les marchés internationaux offrent aux diplômés tunisiens des écosystèmes plus accomplis que le milieu local»

Ghazi Boulila

Directeur de l'Unité de Recherche DEFI à l'ESSECT.



WMC : L'université tunisienne forme des diplômés qui sont recherchés par les pays développés. Mais la majorité des diplômés se heurtent au chômage. Comment expliquer ce paradoxe ?

Ghazi Boulila : Je vis cette situation contraignante au quotidien. L'idée répandue est que l'ascenseur social est en panne, ou en tous cas sérieusement endommagé. Et cela se vérifie surtout dans les régions défavorisées.

L'impression qui prévaut est que l'égalité des chances est gravement affectée. Je dis cela car les lycéens, ceux qui le peuvent du moins, transitent par l'enseignement secondaire privé afin d'améliorer leur score d'accès à l'université et cette passerelle n'est pas à la portée de tous.

●● L'idée répandue est que l'ascenseur social est en panne, ou en tous cas sérieusement endommagé.

Je suis franc avec mes étudiants et je leur explique que l'ascenseur, sans être en panne, monte aux étages supérieurs et qu'il faut s'y faire. Les disciplines dites « nobles » (médecine, les grandes écoles d'ingénieur, prépa, IHEC Carthage et autres) et les excellents dans chaque discipline n'ont pas de difficulté à monter très haut, atteindre les derniers étages et réussir.

Cette situation élitaire est difficilement acceptable. Comment éviter ce malaise ?

La situation actuelle favorise un certain élitisme. Alors que les meilleures mentions proviennent des régions côtières, le gros du bataillon est exclu de ces filières nobles.

L'on a pourtant exploré la piste de la discrimination positive des régions, mais j'observe à regret qu'elle a été mal formalisée au point d'être totalement défigurée. Je considère qu'il faut parvenir à relever le niveau des lycéens des régions de l'intérieur pour les aider à relever leur score d'entrée à l'université. Et, il faut trouver la bonne formule pour cela.

Il faut parvenir à relever le niveau des lycéens des régions de l'intérieur pour les aider à relever leur score d'entrée à l'université

Que proposez-vous concrètement ?

Je me souviens que dans le cadre du projet Sama Dubaï, et au vu des spécialités pointues que sa réalisation exigeait, un plan de réformes notamment de l'enseignement professionnel avait été mis au point. Malheureusement, cette initiative n'a pas abouti car le projet a été abandonné en cours de route.

A l'heure actuelle, il nous reste les marchés d'Europe et du Moyen-Orient qui nous exposent au phénomène du Brain Drain.

Financer la formation de diplômés pour en faire des Expat', est-ce bien viable au plan économique ?

Je rejoins votre point de vue mais je dis que ce n'est pas un cas de pure perte. Observez bien que les transferts en devises de la diaspora tunisienne ont augmenté en conséquence de l'émigration de cette partie des diplômés tunisiens.

Vous pensez que le retour sur investissement en vaille la peine ?

Il convient d'avoir à l'esprit cette matrice coût/bénéfice qu'il faut étudier. Bien entendu il faut transcender le seul aspect financier pour arbitrer. Je me dis aussi que les marchés internationaux offrent aux diplômés tunisiens des écosystèmes plus accomplis que le milieu local, et c'est un avantage qui leur permet de cultiver pleine-

ment leurs compétences et d'acquérir un sens poussé de l'entrepreneuriat.

Les marchés internationaux permettent aux diplômés tunisiens de cultiver pleinement leurs compétences et d'acquérir un sens poussé de l'entrepreneuriat.

Et si l'on généralisait le système de formation "Ecole", parviendrait-on à améliorer le niveau des étudiants ?

A priori, c'est une expérience qu'il faut tenter si tant est que l'on parvienne à triompher des résistances de toutes les parties prenantes. Cela me peine de voir tant d'étudiants aller vers des cursus sans grands débouchés. Je dirais que c'est anti-économique. Il faudrait que le ministère, les recteurs et les enseignants se mobilisent de concert pour la cause.

Et si l'on exigeait de chaque université de se faire classer à l'international ?

C'est envisageable. On voit que les écoles de commerce ou d'ingénieurs des régions de l'intérieur qui participent aux épreuves de classement se mettent en dynamique d'émulation. Je souscris à cette

proposition. Cependant, je précise qu'elle doit relever d'une volonté politique nationale. Un bon classement permet d'attirer les étudiants et les chercheurs étrangers.

Selon vous, faut-il conserver le système LMD ?

Nous n'avons pas le choix car le monde entier a basculé vers le système LMD. Au départ, l'initiative est venue de l'Amérique du Nord, USA et Canada. L'Europe a ensuite transposé le système, et la Tunisie a fini par implémenter le modèle français. Nous avons donc un système de 3ème main.

Est-il perfectible ?

Affirmatif ! Cependant, je préviens que cela relève d'une volonté politique.

Où en est la recherche ? Les moyens qui lui sont consacrés sont-ils suffisants ?

La recherche serait le parent pauvre de l'enseignement supérieur. Les moyens manquent et, pire que tout, leur mobilisation est lourdement procédurale.


Plusieurs milliers de diplômés-docteurs de l'enseignement supérieur sont au chômage. Est-ce bien acceptable ?

Oui la situation est problématique. Et j'observe que dans mon domaine la moitié des thèses sont décalées pour ne pas dire sans ancrage sur l'écosystème. Il me fait mal de rappeler que les "thésards" sont

en général des diplômés qui n'ont pas trouvé d'embauche. De ce fait, beaucoup d'entre eux bifurquent vers une thèse de sorte à ne pas perdre pied et à reconduire les prestations sociales accordées aux étudiants. Et cela se comprend de la part d'un jeune sans revenus. Cependant, les thésards passent trop de temps sur leur thèse car ils ne s'y consacrent pas à plein temps étant donné qu'ils continuent à chercher du travail.

Quelle part de responsabilité pour les encadreurs ?

Les torts sont partagés. Les encadreurs se retrouvent avec des étudiants peu motivés et à leur tour ils se démobilisent. Tout cela pour dire que le système est en mal de réformes. Il convient de reconsidérer le système, il y va de l'intérêt de tous.

 **Le système est en mal de réformes. Il convient de reconsidérer le système, il y va de l'intérêt de tous**

Avez-vous une vision sur les réformes à accomplir ?

J'ai participé à plusieurs débats où j'ai exprimé mon point de vue sur la question. Tout le monde est d'accord pour dire que² la réforme de l'université est nécessaire. Mais je relève qu'il n'y pas consensus sur

la manière de mettre en œuvre cette réforme. En pareille situation, il serait bien de recourir à un partenariat international.

Certains centres africains y ont eu recours et les résultats ont été probants. En Tunisie, il y a eu quelques tentatives de partenariat international, mais je dirais que leur mise en œuvre laisse à désirer. Cela n'a pas donc contribué à relever l'attractivité de nos universités, et voyez comme l'effet d'appel sur les étudiants étrangers est faible.

Il reste donc à booster la coopération internationale ?

Il faut la rechercher en priorité d'autant que les recherches en laboratoires sont désertées par les étudiants européens et cela ouvrirait bien des horizons pour les étudiants tunisiens.

*Propos recueillis par
Ali Abdessalam*

«L'enseignement supérieur privé génère de l'innovation et de la valeur»

Kaïs Mabrouk- PhD



L'enseignement privé participerait d'un acte de développement fort, porteur et prometteur. Détails édifiants sur une problématique fondamentale pour notre société, avec Kaïs Mabrouk, General Manager de l'Ecole "Hospitality Business School", Tunis.

WMC : Quelles ont été les péripéties, dans votre parcours de vie et dans votre trajectoire professionnelle, qui vous ont rapproché du secteur de l'enseignement supérieur privé?

Kaïs Mabrouk : Le hasard et la providence ont joué. Certaines séquences de mon parcours professionnel, moi pur produit de l'école publique républicaine de Tunisie et de France, étant docteur-ingénieur de Télécom ParisTech, ont tissé des accointances avec le secteur de l'enseignement supérieur privé.

A la faveur de rencontres fortuites, j'ai croisé le secteur initialement pour ce qui touche à la digitalisation, mon domaine de compétences. Étant sollicité pour des

postes de responsabilité dans des programmes de recherche, je me suis laissé aller.

Ensuite, j'ai été approché pour du conseil en stratégie. Cela s'est traduit par des connexions entre enseignes universitaires, que j'ai pu réaliser telles Sciences Po Paris, ESCP Europe et l'université du Minnesota, aux Etats-Unis avec Honoris United Universities.

L'ennui est que la pression familiale voulait que mon cursus aboutisse à un poste dans le public. Ajouter que mon entourage, mes amis, me dissuadent de poursuivre ce rapprochement. Faut-il rappeler que les universités privées étaient perçues comme des boîtes à bachot.

Après avoir exercé des responsabilités diverses et parfois en prenant des participations au capital de certaines enseignes, je suis piqué d'intérêt. Maintenant, je me suis calmé. J'aide les nouveaux passionnés à monter leurs écoles. Aujourd'hui j'accompagne un groupe spécialisé dans l'hôtellerie à bâtir une nouvelle école dénommé EIGHT Hospitality Business School en collaboration avec la prestigieuse Ecole Hôtelière de Lausanne, (classée première dans le monde des hospitality business school).

Vous avez été à l'origine du réseau RAMSESS. Quelle est sa finalité?

Une belle aventure soit-dit en passant. Je préciserais que RAMSESS est l'acronyme de "Réseau africain de mobilité scientifique des étudiants Sud-Sud". On peut y voir une réplique du réseau européen "Erasmus".

Quoi qu'il en soit, c'est une initiative originale par sa finalité qui consiste à rompre avec la mobilité Sud-Nord. En soi, c'est un challenge qui se présente comme une alternative prometteuse car il initialise une mobilité Sud-Sud.

RAMSESS relie, à l'heure actuelle, 8 enseignes universitaires qui ont choisi une appellation commune. Elles sont établies dans les 8 pays suivants : le Cameroun, le Gabon, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée et les trois pays du Maghreb central (Tunisie, Algérie et Maroc, ndlr).

Les universités signataires se sont engagées à reconnaître les équivalences de crédit pour un ou deux semestres d'études. Imaginez un étudiant en architecture à Abidjan qui souhaite passer un semestre à Tunis ou à Fès au Maroc, une fois son examen validé, l'université d'Abidjan lui valide son crédit semestriel. L'avantage

est que ces semestres en réseau sont souvent pris en charge par l'enseigne d'accueil.

Le concept est appelé à se diversifier, et nous avons sollicité la BAD (Banque africaine de développement) et l'UA (Union africaine) pour nous aider à varier les prestations au bénéfice des candidats à la mobilité universitaire.

 **Imaginez un étudiant en architecture à Abidjan qui souhaite passer un semestre à Tunis ou à Fès au Maroc, une fois son examen validé, l'université d'Abidjan lui valide son crédit semestriel.**

Va-t-on réussir à créer une dynamique Sud-Sud? Je suis confiant car l'amorce s'annonce sous de bonnes conditions.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de la viabilité de l'enseignement privé?

Il est vrai que l'enseignement public est reconnu par le marché du travail. Toutefois, à bien y regarder, l'enseignement public reproduit les classes bien "installées" socialement. Il ne possède

plus cette capacité à enrichir la physionomie de la société, car il génère de la discrimination et de l'exclusion, notamment à travers l'abandon scolaire.

Ajouter qu'à observer les indicateurs économiques des pays africains, on peut aisément percevoir le déclin du rendement de l'activité éducative, dans l'absolu. Là-dessus, j'ai compris que l'offre privée est plus dans la marche du temps pour le continent.

Cependant, il faudrait qu'elle s'inscrive dans une optique durable, socialement responsable, scientifique et académique. Je considère que l'enseignement supérieur privé participe d'un acte de développement fort et porteur. Outre qu'il fait une grande place à l'initiative libre.

Je considère que l'enseignement supérieur privé participe d'un acte de développement fort et porteur. Outre qu'il fait une grande place à l'initiative libre

Le président Bourguiba nous a légué une notoriété «d'Education Nation». Et sur un plan anecdotique, il me plaît de rappeler que trois des plus vieilles universités au monde, à savoir la Zeitou-

na (737 après J.-C) ou celle des "Karaouiyine" à Fès - initiée par Fatima El Fehria (d'origine kairouanaise)- ou Al Azhar en Egypte - initiée par les Fatimides de Mahdia-, sont d'un rayonnement historique. Songez donc que nous délivrons des diplômes au monde depuis 1 400 ans, environ. Si ce n'est pas un exploit, cela lui ressemble.

Songez donc que nous délivrons des diplômes au monde depuis 1 400 ans, environ. Si ce n'est pas un exploit, cela lui ressemble.

Comment se présentent les perspectives d'avenir pour le secteur?

A la vitesse et à l'allure à laquelle le secteur est en train de muter, il n'y a pas d'autres solutions que le secteur privé. Il a la capacité d'innover dans la forme, offrant des formations en ligne, en hybride, en "Peer to Peer". Et, dans le fond, avec une approche pédagogique renouvelée et une infrastructure adaptée.

Je soutiens que le secteur privé est un grand vecteur d'innovation et qu'il apporte de la valeur



Record d'étudiants internationaux en France

Le nombre d'étudiants étrangers inscrits en France a augmenté de 8% en 2021 - 2022, et dépasse désormais la barre des 400 000 : il s'agit de la croissance la plus forte enregistrée depuis plus de 15 ans, portée notamment par la croissance du nombre d'étudiants européens. Un net rebond confirmé par les perspectives de recrutement pour l'année 2022/23, avec des candidatures en hausse de 18 % par rapport à l'avant-pandémie.

Plus de 400 000 étudiants étrangers en France, en hausse de 8% sur un an

Après une année de stagnation en 2020-21 dans le contexte de la pandémie (-1 %), le nombre d'étudiants étrangers affiche pour l'année 2021-2022 la croissance interannuelle la plus forte depuis 2005 : + 8% (données MESR/SIES). En incluant les apprentis du supérieur, le seuil des 400 000 étudiants étrangers en France vient tout juste d'être franchi (400 026).

ajoutée. Le secteur a pu recruter des enseignants de talent qui ont l'expérience nécessaire et qui ont acquis l'expertise requise pour être en mesure de délivrer un enseignement de qualité.

Le coût des études pourrait-il apparaître comme un facteur d'inégalité?

Je prends exemple sur certains pays africains et je soutiens que l'on peut dépasser cet obstacle et faire en sorte que cela puisse profiter à tous et casser cette image. Ce n'est pas une fatalité que le budget de l'enseignement public soit monopolisé par l'université publique. Au Sénégal, en Côte d'Ivoire ou au Gabon, un étudiant a le droit d'orienter sa bourse vers le public ou le privé.

●● Au Sénégal, en Côte d'Ivoire ou au Gabon, un étudiant a le droit d'orienter sa bourse vers le public ou le privé.

Les montants des bourses seraient-ils suffisants ?

C'est une affaire de calcul. Rappelez le budget de l'enseignement supérieur au nombre d'étudiants et vous verrez que cela pourrait alimenter des

bourses substantielles. Je prends exemple sur le Cameroun ou la Côte d'Ivoire, et je relève que les étudiants obtiennent des bourses annuelles qu'ils ont le choix d'affecter entre le public et le privé.

●● Entre les disciplines les plus coûteuses, tel la Médecine ou l'ingénierat, et les autres filières plus économes, on doit pouvoir aboutir à un coût moyen de 9 000 dinars par an et par étudiant.

Calculer combien coûte un étudiant du public, en Tunisie. Entre les disciplines les plus coûteuses, tel la médecine ou l'ingénierat, et les autres filières plus économes, on doit pouvoir aboutir à un coût moyen de 9 000 dinars par an et par étudiant. Cela suffit à payer une inscription dans les universités privées les plus prestigieuses de Tunisie.

Cette proposition serait-elle réaliste?

Je suis d'accord avec vous pour dire que cela ne se met pas en place instantanément. Cependant, on peut le planifier sur une perspective longue de 10 ou 20

ans. Ajouter que les universités privées offrent des bourses aux meilleurs bacheliers.

Cela ne fait qu'accentuer les inégalités

Mais le système public est aussi un broyeur de talents. Je suis passé par l'école publique et j'ai vu beaucoup d'individualités fortes ne pas survivre au système public dans sa version actuelle. Dans le public, il peut arriver qu'il y ait du gaspillage.

Est-ce qu'il peut exister un modus operandi entre l'enseignement public et privé, qui profiterait aux deux?

Avant la révolution (de janvier 2011, ndlr), notre collaboration était bien avancée. Les échanges étaient fréquents et les stages d'étudiants étaient fréquents. Il était permis de recruter des enseignants de qualité dans le secteur public. Cela fonctionne moins bien à l'heure actuelle car les conditions se sont resserrées.

Ajouter que les concours de profs dans le public ont été rouverts cette année. Par conséquent, on va avoir beaucoup de départs et cela va nous dégarnir de RH sensibles pour l'exercice du métier.

L'ennui est que la tutelle ne valide pas les statuts de rang

A de nos enseignants qui ont fait des recherches et signé des publications scientifiques. Si on nous dégarnit de cette catégorie d'enseignants, notre effort de recherche sera retardé. Et il sera plus difficile d'obtenir des habilitations de la part des autorités internationales.

Votre fédération syndicale pourrait bien parrainer ce combat?

Elle est engagée dans un militantisme existentiel défensif, car le secteur est victime d'un certain scepticisme. La bataille pour l'émancipation du secteur ne rentre pas dans ses priorités du moment.

Le fait que le secteur public conserve le privilège du diplôme national vous gêne-t-il?

Cela ne nous gêne pas. Le secteur public est lui-même dans la tourmente. L'excellence, cela se construit progressivement et elle est difficile à monopoliser.

Vous restez sur une offre de niches. Ne faut-il pas aller vers une offre globale à l'instar du public?

Il est vrai que l'offre privée est d'un champ moins étendu que le public, et c'est normal. Le privé n'a pas vocation à couvrir tout le spectre académique. Néanmoins, le défi d'aller vers une

offre un peu plus globale consisterait à aller vers l'innovation et la recherche avec une production intellectuelle respectable.

Je suis conscient que sans cela nous serons regardés comme des établissements de «formation» ou d'«instruction» supérieure sans cette auréole académique.

D'ailleurs, il nous faudra faire le Jump afin de pouvoir reconduire nos accréditations internationales : EUR-ACE, ABET, ACSB, EQUIS, EMBA... Pour l'instant, nous bénéficions d'un moratoire de quelques années, mais il faudra y venir. Et pour cela nous devons compter sur nous-mêmes en attendant que la tutelle commande un peu plus la gouvernance, le contenu et l'excellence dans le secteur de l'éducation dans notre pays.

Propos recueillis par Ali Driss



AUDIENCE WMC PORTAIL (source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



La Tunisie s'associe officiellement au 9ème programme-cadre européen pour la Recherche et l'Innovation «Horizon Europe»

La cheffe du gouvernement Najla Bouden, a annoncé lundi, l'association officielle de la Tunisie au 9ème programme-cadre européen pour la Recherche et l'Innovation « Horizon Europe ».

Lors d'une cérémonie organisée à Tunis en présence de l'ambassadeur de l'Union Européenne en Tunisie, Marcus Cornaro, la cheffe du gouvernement s'est félicitée pour ce nouveau parte-

nariat appelant l'UE à continuer à soutenir la Tunisie pour aider les jeunes tunisiens à investir dans leur pays et à y créer leurs propres startups.



Classement de Shanghai 2022

Elles sont trois universités tunisiennes à figurer dans le classement dit de "Shanghai des universités" qui publie le classement des sujets académiques et de recherche pour l'année 2022. Il s'agit de l'Université Tunis El Manar, l'Université de La Manouba et l'Université de Sfax.

Elles sont présentes en sciences naturelles, sciences de la vie, sciences médicales et sciences sociales, mais absentes de la catégorie "ingénierie".

L'Université de Tunis est présente dans le classement en mathématiques (401-500) et en médecine clinique, puis en santé publique 201-300. Elle figure dans le classement entre la 401e et la 500e place.

Le meilleur score de la Tunisie c'est en science alimentaire et technologie (101-150) avec l'Université de Sfax ; alors que l'Université de La Manouba se distingue en sciences vétérinaires (201-300).

« Aidez nous à retenir nos enfants chez nous c'est notre capital et notre véritable ressource », a-t-elle dit.

A cette occasion, la cheffe du gouvernement a fait savoir que lors de sa réunion dernièrement à Paris avec le patronat français, une vingtaine de chefs d'entreprises ont exprimé leur intention d'investir en Tunisie pour « la belle qualité des diplômés ».

De son côté, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Moncef Boukthir a indiqué que le programme Horizon Europe, qui vient succéder au huitième programme-cadre, Horizon 2020 (2014-2020), se poursuivra jusqu'à 2027.

« La Tunisie demeure le premier pays arabe et africain à faire partie intégrante de ces deux programmes-cadres européens », a-t-il annoncé.

Doté d'un budget de 95.5 milliards d'euros, Horizon Europe est qualifié comme étant le programme de financement le plus ambitieux jamais mis en place, selon le ministre.

Il est divisé en 4 piliers (Excellence, problématiques mondiales et compétitivité industrielle, innovation, renforcement de la participation et élargissement de l'ERA) et axé sur 5 missions (Adapta-

tion au changement climatique, Cancer, Santé des océans, des mers, des eaux côtières et continentales, Villes intelligentes et neutres en carbone, Santé des sols et alimentation).

En outre, autour de 25% du financement total sera consacré à 43 partenariats. Deux thématiques majeures sont particulièrement visées, à savoir le pacte vert et la digitalisation.

En vertu de cet accord d'association, les acteurs tunisiens de l'écosystème de recherche et d'innovation (chercheurs, innovateurs, entreprises publiques et privées, société civile, etc.) seront en mesure de participer à tous les appels à financement compétitifs du programme Horizon Europe, et ce au même titre que les Etats membres et selon les mêmes règles, a expliqué Boukthir.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'UE en Tunisie a indiqué que la Tunisie dispose aujourd'hui de suffisamment d'atouts afin de réussir davantage son association au nouveau programme-cadre Horizon Europe.

Selon lui, les opportunités offertes par cette association permettront inéluctablement à la Tunisie de renforcer l'excellence de la recherche à travers le développement de la mobilité des chercheurs dans l'Espace Euro-

péen de Recherche (ERA) et de faciliter l'accès à des infrastructures de pointe.

Il s'agit également d'apporter des solutions aux défis sociétaux prioritaires (santé, culture, sécurité, développement durable, transition digitale, etc.), de constituer un levier de création de richesse et d'emplois à haut potentiel et à forte valeur ajoutée, de renforcer la compétitivité de startups et des PME tunisiennes d'améliorer le rayonnement du potentiel tunisien de recherche et d'innovation et d'accroître sa visibilité à l'international.

Aussi l'association de la Tunisie à Horizon Europe est à même de contribuer à faire de la recherche et de l'innovation le catalyseur de la relance économique du pays.

Dans ce contexte, Marcus Cornaro a réitéré le soutien de l'UE à la

Tunisie en ces temps complexes.

La cérémonie a été aussi une occasion pour honorer les startuiseurs ayant passé avec succès les premières étapes de la quête au financement.

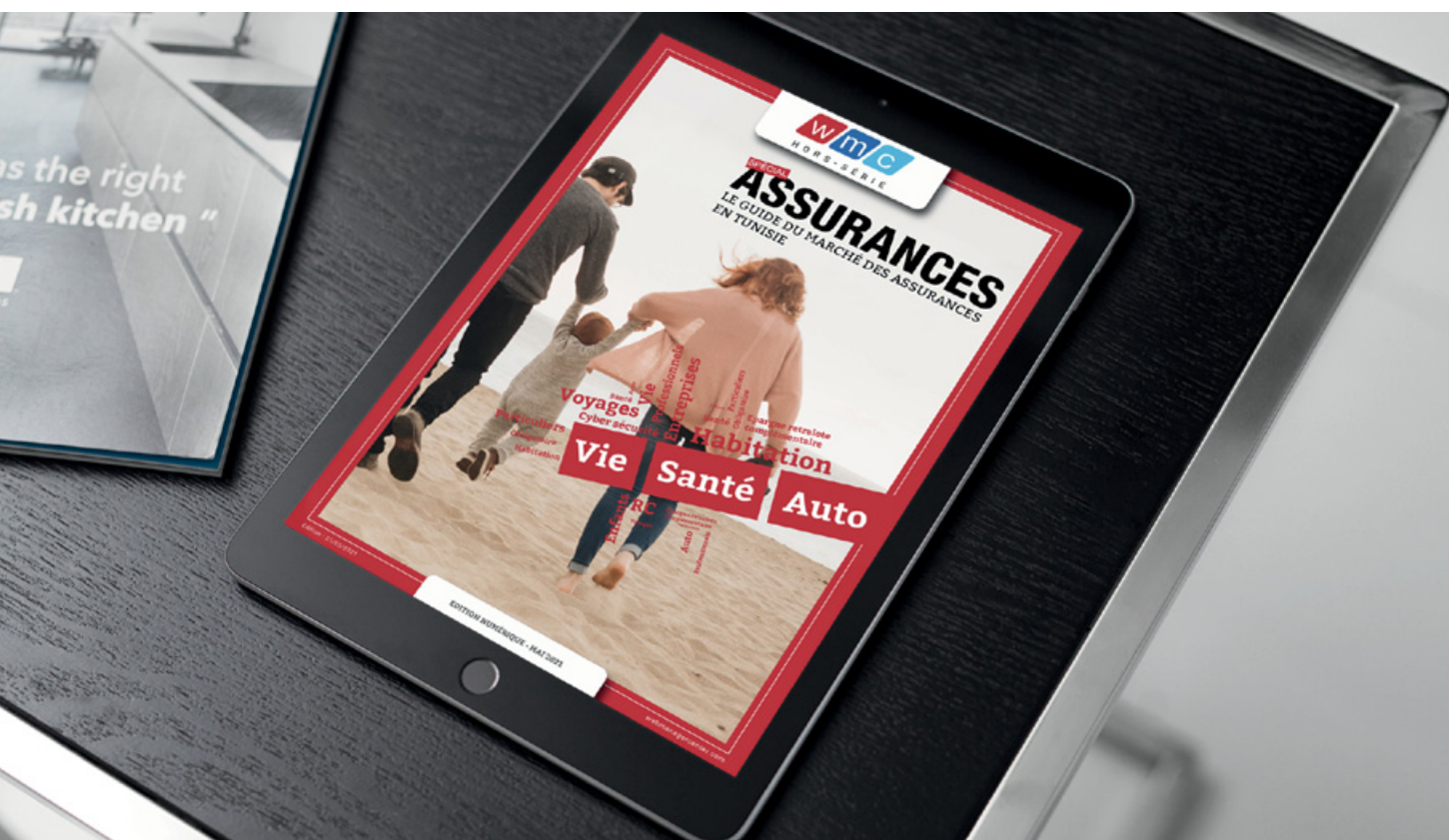
Il s'agit de 7 startuiseurs. Oussema Kosantini (Alien Dimension), Iheb Triki (Kumuls), Mohamed Dhaouafi (Cure Bionics), Imen Bhiri (Robocare), Maroua Louati (BioLnno8), Khadija Jallouli (Hawkar) et Ilyès Chakroun (AROMAIR).

Trois autres porteurs de projets ont été également honorés.

Il s'agit de Slim Tounsi du centre de Biotechnologie de Sfax (CBS), Haj Saïd Ayouni du centre de recherche en microélectronique et nanotechnologie de Sousse et Moez Hanin de l'Université de Sfax.

A noter que le bilan de la participation tunisienne à Horizon 2020 s'est révélé fort prometteur en se hissant à la première place par rapport aux pays arabes et du Moyen-Orient, tout en occupant le 9ème rang parmi les 16 pays associés.

Un décret-loi (n° 2022-38 du 17 juin 2022), portant approbation de l'accord entre la République tunisienne et l'Union européenne sur la participation de la République tunisienne au programme de l'Union, Horizon Europe - programme cadre pour la recherche et l'innovation, signé à Tunis le 29 mars 2022 a été publié au journal officiel du 21 juin 2022.





Création de L'Agence tunisienne de l'évaluation et de l'accréditation dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique

L'Agence tunisienne de l'évaluation et de l'accréditation dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique sera lancée officiellement demain, a annoncé lundi, Moncef Boukthir dans une déclaration à l'agence TAP.

«Créée officiellement par le décret-loi 2022-46 du 24 juin 2022, cette agence aura pour mission fondamentale d'imposer la qualité dans le domaine de l'enseignement supérieur dans les secteurs public et privé ainsi que dans le domaine de la recherche scientifique », a-t-il précisé.

«Les institutions d'enseignement supérieur dont les diplômes ne répondent pas aux standards internationaux ne seront pas accréditées par l'agence », a ajouté le ministre.

Pour la recherche scientifique, le ministre a signalé que le financement sera intimement lié à l'adéquation du projet aux standards internationaux.

Ainsi l'agence sera chargée de l'évaluation et de l'accréditation académique en plus de la garantie de la qualité, qui représentent les principaux mécanismes pour la réalisation des objectifs du secteur de l'enseignement supérieur.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération tuniso-européenne pour la mise en place d'une structure indépendante, conformément aux normes internationales.

Selon le décret loi l'agence aura pour missions l'évaluation des universités et des établissements d'enseignement supé-

rieur et de recherche publics et privés, l'évaluation des établissements publics de recherche scientifique, l'accréditation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés, nationaux et internationaux ou leurs programmes de formation à leur demande, ainsi que la suspension ou le retrait de l'accréditation.

Elle sera également chargée de l'évaluation des structures de recherche, des écoles doctorales, des programmes et des projets de recherche et d'innovation en coordination, le cas échéant, avec les différents intervenants, de l'évaluation de l'efficacité du financement public des programmes et des projets de recherche et d'innovation selon les priorités nationales et sectorielles.

Attentes et satisfaction des étudiants subsahariens en Tunisie :

Des portes qui s'ouvrent, des opportunités à saisir



Beaucoup d'étudiants perçoivent la Tunisie comme une étape intermédiaire vers les pays occidentalisés, un tremplin. Notre étude confirme ce que disait Sylvie Mazzella en 2009 déjà: c'est un pays « intermédiaire » dans l'échelle de hiérarchie

des valeurs économiques et symboliques qui sépare les pays dominants des pays dominés. Les diplômes que l'on obtient en Tunisie sont à l'image de son positionnement géographique : « presque européens » mais pas tout à fait.

La Tunisie était souvent un deuxième choix, et les projets d'avenir des étudiants en sont le miroir : après la Tunisie, ils partiront ailleurs, dans un pays occidental, s'ils en ont la possibilité.

Les attentes des étudiants par rapport à la Tunisie sont cependant, plutôt comblées puisqu'elles sont avant tout

centrées sur l'obtention d'un diplôme reconnu qui ouvre des opportunités et possibilités, ailleurs ou dans le pays d'origine. Cette attente n'est pas déçue, même si elle doit être relativisée par la frustration de ne pas pouvoir exercer les savoirs et compétences acquis dans le pays qui les leur a fournis.

Par contre, le séjour d'études à l'étranger est aussi attendu comme une occasion d'autonomie, d'émancipation par rapport à sa famille, à sa condition. Et cette autonomie est déjà attendue lors des études, pas seulement après l'obtention du diplôme. Les possibilités de subvenir à ses propres besoins étant légalement inexistantes, et informellement menées dans de mauvaises conditions, les étudiants étrangers sont donc très souvent déçus à ce niveau.

Enfin, les études représentent pour tous les étudiants, une période de la vie où l'on se développe personnellement, où l'on s'épanouit en tant qu'individu. Si les possibilités d'épanouissement sont bien présentes en Tunisie, notamment grâce à la présence des communautés subsahariennes, elles sont pourtant limitées au niveau de la participation à la vie sociale tunisienne que de nombreux

étudiants auraient souhaité investir. Les rapports sociaux entre Tunisiens et Subsahariens sont un frein à l'épanouissement personnel des étudiants.

Pour terminer, on notera que l'étudiant nécessite des conditions juridiques et sécuritaires optimales pour poursuivre ses objectifs. Les difficultés d'obtention de la carte de séjour et les agressions verbales et physiques sont donc deux points importants qui contrarient le bon déroulé du séjour.

En conclusion, on peut dire que la Tunisie réunit toutes les conditions nécessaires à une satisfaction excellente des attentes des étudiants subsahariens, et présente tout le potentiel nécessaire à devenir un hub majeur de l'enseignement supérieur en Afrique. Pour que ces potentialités deviennent réalités, on recommandera d'entreprendre les efforts suivants :

1) Mieux informer les étudiants sur les conditions de vie et d'études en Tunisie avant leur départ et à l'arrivée, par différents canaux : ambassades, facultés, associations ;

2) Proposer des services d'orientation, d'encadrement et de soutien des étudiants étrangers, dans une optique de prévention

des difficultés sociales, juridiques ou économiques ;

3) Encourager les structures communautaires et estudiantines existantes, renforcer leurs capacités, et davantage les mobiliser pour une transmission efficace et fiable des informations ;

4) Faciliter les procédures d'obtention du titre de séjour ;

5) Généraliser l'usage de la langue française lors des cours qui sont supposés se dérouler dans cette langue ;

6) Proposer des activités facilitant l'intégration et les contacts entre étrangers et tunisiens, particulièrement au sein des facultés ;

7) Améliorer la protection des étudiants dans le cadre du travail informel et envisager des voies d'accès au marché du travail formel en tant qu'activité complémentaire ;

8) Développer les opportunités de mise en pratique des savoirs acquis dans le monde professionnel tunisien : renforcer et encourager les possibilités de stages et envisager la possibilité d'une prolongation de séjour dans le cadre d'un premier emploi.

(Conclusion et recommandations de l'étude de l'observatoire de la migration 2018)



Enseignement

Mettons fin à la formation de «diplômés futurs chômeurs»!

Albert Einstein a qualifié de folie « le fait de se comporter de la même manière et s'attendre à un résultat différent ». C'est ce qui se passe dans le domaine de notre système universitaire. On continue à utiliser (1) le même système d'orientation des bacheliers (2), les mêmes méthodes de gestion des institutions universitaires et les mêmes programmes (3). En d'autres termes, on continue à former des «diplômés futurs chômeurs».

En universitaire ayant servi prin-

cipalement dans des universités publiques en tant qu'enseignant et en tant que directeur d'institutions universitaires, sans prétendre donner une feuille de route pour la réforme de notre système universitaire, et en guise de contribution à mettre fin à cette situation, ci-dessous sont les principaux axes à considérer:

- Abandonner le système d'orientation universitaire des bacheliers, et ce pour deux raisons principales : (1) le nouveau bachelier n'a pas

assez de maturité pour choisir un domaine de spécialisation professionnelle et (2) chaque programme universitaire a ses exigences qui ne correspondent pas nécessairement aux notes du Bac.

Laissons à chaque université la liberté de développer ses propres programmes et d'arrêter ses propres critères d'admission des étudiants à ses différents programmes. On pourrait s'inspirer du modèle de certaines universités nord-américaines où l'étudiant

admis à l'université reçoit une formation générale d'une année. Ainsi, l'étudiant aura acquis plus de maturité et sera mieux apte à choisir une spécialisation pour son parcours professionnel.

- Abandonner le critère du nombre d'années d'études pour la validation des diplômes (Bac + 3, Bac + 5, etc.). Ce qui compte c'est l'acquisition des connaissances scientifiques et des compétences professionnelles inscrites dans le programme et non le nombre d'années passées à l'université.

- Pour stimuler les universités publiques à être plus performantes, l'allocation des budgets accordés par le ministère aux universités publiques doit tenir compte principalement (1) des accréditations internationales des programmes de l'institution, (2) du taux d'employabilité et du niveau des salaires de ses diplômés, et (3) de la qualité des recherches et des publications de son corps professoral.

- Pour la création d'un environnement multiculturel fort bénéfique aux étudiants tunisiens, inciter les institutions universitaires à réserver une partie de leur capacité d'accueil pour l'inscription d'étudiants internationaux. Au-delà des recettes de devises, l'étudiant international développe des liens d'amitié avec ses camarades tunisiens qui pourraient aboutir à des liens d'affaires ultérieurs et à des projets conjoints.

- Reconsidérer les lois régissant

l'organisation et le fonctionnement des universités privées qui leur interdisent l'utilisation de l'appellation « université » et qui les limitent à une seule spécialité alors que le marché de l'emploi cherche la polyvalence des formations.

Les universités privées contribuent à la capacité nationale de formation sans recours au financement de l'état. Elles ont l'obligation d'être performantes pour assurer leur survie. Il est à rappeler que douze des vingt premières universités du classement de Shanghai sont privées dont Harvard, MIT, Stanford, Chicago et autres).

- Compte tenu de la rapidité des changements technologiques, encourager les universités tant publiques que privées à organiser des programmes de mise à niveau des cadres en exercice. De tels programmes permettent au corps professoral de mieux apprécier les problèmes et les spécificités des différents secteurs économiques et d'en tenir compte dans le développement de leurs programmes.

Un système universitaire répondant aux besoins des employeurs en compétences et aux aspirations des étudiants mettra fin à la formation de « Diplômés Futurs Chômeurs » et contribuera à faire de la Tunisie une destination éducative de référence à l'échelle internationale.

Mahmoud Triki, Universitaire

(Octobre 2020)



Plateforme africaine de l'enseignement virtuel

La première plateforme africaine de l'enseignement virtuel vient d'être mise en place en vertu d'un accord conclu le 2 novembre 2018 à Hammamet entre les universités virtuelles africaines.

En vertu de cet accord signé en marge de la clôture des Journées africaines de l'enseignement virtuel tenues les 1er et 2 novembre à Hammamet, cette plateforme facilitera l'échange d'expériences entre les 17 universités africaines participantes.

Selon le président de l'Université virtuelle de Tunis, Mahjoub Ouni, la plateforme a pour objectif de résoudre le problème de l'encombrement dans les universités et de fournir des cours de rattrapage aux étudiants.

Il a ajouté que l'Université Virtuelle de Tunis a été choisie pour chapeauter cette plateforme pendant les trois prochaines années.



L'enseignement de la langue allemande

La Faculté des lettres, des arts et des humanités de La Manouba et l'ambassade d'Allemagne à Tunis ont signé le 29 mai 2019, un accord portant sur le lancement de projets de recherche scientifique, le renforcement des échanges académiques avec les universités allemandes et la promotion du département de la langue allemande à la faculté.

En vertu de cet accord, des visites d'échange d'enseignants seront programmées, outre le renforcement de l'encadrement des projets de recherches universitaires au département de l'allemand qui compte 250 étudiants, a souligné le doyen de la faculté.

De son côté, Andreas Reinicke a promis de soutenir le département de la langue allemande à la faculté et de contribuer à la promotion de son niveau académique.

Si Houcine Saïdani, un instituteur hors pair

A titre indicatif, personnellement, j'ai appris le français dans une école rurale, « l'Ecole Islah », à Ben Metir (nord-ouest de Tunisie), grâce à la compétence et l'abnégation d'un instituteur hors pair, Si Houcine Saïdani. La méthode pédagogique de ce grand maître d'école était d'une étonnante modernité et n'a rien à envier aux normes universelles instituées, de nos jours, par le célèbre Programme international pour le suivi des acquis des élèves, plus connu sous l'acronyme "PISA".

A la faveur d'un suivi rigoureux, il faisait tout pour que les écoliers de cette contrée enclavée puissent, à la fin des études primaires, savoir lire un conte, écrire correctement en français et surtout s'exprimer. Notre maître nous demandait constamment de s'exercer et de raconter des histoires.

Le résultat ne se sont pas faits attendre. Le taux de réussite au concours de la sixième dans cette école rurale était le meilleur de toute la région de Jendouba. C'était la promotion des années 1961-62. Les élèves de cette école, qui faisaient des kilomètres et des kilomètres, pieds nus, pour suivre quotidiennement les cours en français, sont devenus, aujourd'hui, par l'effet de l'ascenseur social, de hauts cadres du pays : médecins, ingénieurs, grands journalistes, professeurs d'université...

Actuellement, Si Houcine Saïdani

ni vit sereinement sa retraite à Ain Draham. Il est réputé pour sa grande solitude et ses longues marches à pied quotidiennes.

Investir dans la bonne formation des enseignants

Cela pour dire, in fine, que dans le système éducatif, la composante la plus importante, c'est indéniablement l'enseignant, voire l'instituteur, le professeur. Si ce dernier est motivé et bien formé, il ne peut que former d'excellents élèves, quel que soit l'environnement dans lequel ils évoluent (urbain ou rural).

Est-il besoin de rappeler ici qu'à l'origine de la performance multiforme d'un tout petit pays comme Singapour, c'est l'excellent niveau de ses instituteurs. L'enseignement dans ce minuscule pays est connu pour être un des plus performants du monde. Singapour ressemble beaucoup à la Tunisie dans la mesure où elle a pour seule ressource naturelle l'intelligence de ses habitants.

Abou SARRA



Enseignement supérieur

Quand une crise peut en révéler bien d'autres

Beaucoup de médias ont annoncé la fin de la crise dans les universités suite à l'accord signé le 8 juin 2018 entre le MESRS et le syndicat IJABA. En fait cet accord n'est qu'une porte de sortie de secours pour un syndicat qui s'est engouffré dans une voie sans issue et un ministère qui a très mal géré cette crise.

Mais néanmoins, cette crise en a révélé bien d'autres :

Une crise de valeurs :

- Refuser de donner un sujet d'examen pour évaluer des étudiants auxquels on a assuré un enseignement est un acte à l'opposé de la déontologie d'un universitaire et des valeurs qu'il devrait défendre et faire véhiculer.

- Mobiliser des instances élues pour des causes syndicales est contraire à toutes les traditions

universitaires et reflète un manque grave de maturité.

- Menacer noir sur blanc dans les communiqués d'IJABA qu'il faut oublier les sujets d'examen à jamais si on touchait aux salaires des grévistes reflète un égoïsme et une insouciance primaires graves.

- Ne pas hésiter à perturber toute une année universitaire pour obtenir une seule chose : la reconnaissance du syndicat IJABA par l'autorité de tutelle est une première qui pourrait donner des idées à d'autres actions.

Une crise dans la gestion des affaires au MESRS

Refuser de comprendre pendant 6 mois les raisons profondes du malaise chez les universitaires (grévistés et non-grévistes) et réaliser à quel point la crise est profonde reflètent un défaut d'appréciation un peu grave chez l'autorité de tutelle.

La gestion de la crise par le Ministère et les universités était catastrophique. Au lieu de circonscrire le problème dès le mois de décembre et de recevoir le syndicat et le raisonner dans le cadre du respect mutuel, il n'y a eu que d'initiatives maladroites regrettables témoignant d'une incompréhension profonde de l'université et de ses problèmes.

Il y a eu le courrier menaçant de janvier du directeur du cabinet, puis la minimisation du problème dans les médias, puis l'annonce tambour battant que la question sera résolue avec des comités pédagogiques désignées, puis vient la menace de bloquer les salaires de tous les enseignants et ce pour toute institution dont le Doyen refuse de faire son devoir et de remettre la liste des grévistes et enfin la meilleure, l'invitation aux non-grévistes d'aller se bousculer devant les bureaux d'ordre de leurs universités pour justifier qu'ils ont accompli leurs devoirs. Quelle grande imagination ! J'ai honte Monsieur le Ministre.

Signer à la hâte au mois de mars avec la Fédération générale de l'en-

seignement supérieur, un accord qui est une humiliation pour les universitaires. Leur octroyer une prime de rentrée ou bien faire bénéficier leurs enfants d'une bourse universitaire alors que d'autres étudiants ayant des parents avec des revenus inférieurs n'ont pas droit à cette bourse est un scandale pour toute personne qui a un peu de bon sens.

La meilleure est de payer les enseignants-chercheurs pour chaque article publié. Quelle grande université dans le monde classe ses enseignants-chercheurs uniquement suivant le nombre d'articles publiés ? La prime pour chaque thèse soutenue, on connaît ce qu'elle a produit : des milliers de thèses et des milliers de victimes. L'Université tunisienne a un grand avenir devant elle.

Récompenser le syndicat IJABA pour avoir réussi à perturber l'année universitaire en le déclarant partenaire digne de faire partie des compétences qui vont faire la réforme de l'enseignement supérieur. Monsieur le ministre, vous auriez pu faire cela au mois de novembre ! C'est vrai qu'à cette date, ils n'ont pas encore fait preuve de ce qu'ils savent faire. Maintenant c'est bon, grande sagesse et grand sens de responsabilité sont prouvés.

Nouri Kamoun

Ancien Doyen de la Faculté des Sciences de Monastir



Enfants surdoués

Les enfants surdoués seront désormais admis à l'inscription précoce en première année de l'enseignement de base, selon une circulaire du ministre de l'Éducation.

La circulaire stipule que la demande doit être transmise à l'expert en psychologie éducative relevant de délégation régionale de l'éducation, afin d'examiner le dossier et établir un rapport annexé de son avis sur la base d'un entretien avec l'enfant en question et son tuteur, doublé d'un test évaluatif effectué par le conseil de classe de l'école qu'il souhaite intégrer.

Le dossier, appuyé par l'avis du conseil de classe et signé par l'inspecteur de la langue arabe, doit être transmis au ministre de l'Éducation pour approbation, conformément à la circulaire qui a convié toutes les personnes concernées par cette procédure à s'y conformer et à en appliquer pleinement les dispositions.



Enseignement supérieur

une copieuse ratatouille tunisienne

Dans une tribune, Lotfi Farhane, professeur des universités au ministère de l'Enseignement supérieur, qualifie notre enseignement supérieur, aujourd'hui, de «copieuse ratatouille tunisienne».

Sans nostalgie aucune des régimes post-indépendance, il faut reconnaître qu'à l'époque les ministres de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur ne suscitaient probablement pas l'engouement général pour leurs politiques suivies et les programmes appliqués.

Mais ils forçaient le respect par leurs qualités scientifiques indéniables et leurs valeurs académiques incontestables. Ce qui

n'est pas le cas actuellement, où on assiste au défilé de ministres et de grands commis de l'État sans aura, politiquement transgéniques et qui doivent leurs postes plus à un concours de circonstance et des accointances qu'à leur talent, tous jaillis accidentellement de l'emmanchure d'une tectonique et d'un soubresaut de l'Histoire !

Il faut s'armer de patience pour démêler les fils et tirer au clair l'imbroglio en plusieurs actes dont le théâtre est l'Université tunisienne publique, ou ce qu'il en reste...

Ijaba et sa grève administrative

Des accords âprement obtenus et conjointement signés in extremis, l'année dernière, par le syndicat IJABA et le ministère n'ont pas été respectés. En réponse, ce syndicat a remis le couvert : grève administrative suivie d'un sit-in au minis-

tère qui perdure encore.

Et pendant ce temps, le ministre, plongé dans un profond autisme, n'a trouvé mieux que de geler les salaires des collègues et de sautiller d'une station de radio à un plateau télévisé pour dénigrer et raconter sa propre vérité...

Licence unifiée de sciences de l'éducation...

En outre, les ministères de l'Education et de l'Enseignement supérieur ont bidouillé, à la hâte, un projet de licence unifiée de sciences de l'éducation.

Un directeur, dans une attitude puérile d'un potache pressé et tout content de montrer son carnet de notes à son paternel, a commis la bourde d'annoncer laconiquement dans le journal télé sa création et la fin du CAPES, ce qui a eu l'effet

et l'éclat de la chute d'un étron du sixième étage !

Apprendre à communiquer

La communication est un art et une science dans laquelle, hélas, n'excellent pas nos dirigeants... Du coup, déclenchement de toute sorte d'interprétations et un mouvement de grève dans plusieurs facultés, une occupation pacifique du ministère par des étudiants mécontents, délogés par les forces de l'ordre qui n'ont pas perdu la main et se sont délectées de nouveau du plaisir de "casser l'étudiant !".

Dans un mouvement solidaire et de protestation, leurs collègues ont occupé l'université de Monastir, empêchant les fonctionnaires d'accéder à leurs bureaux.

De retour d'une mission enrobant un petit pèlerinage chez les wahhabites, le recteur a refusé de discuter avec ces étudiants, demandant préalablement la levée du sit-in... Comme si cette situation n'était pas assez putride, certaines bonnes âmes ont soufflé aux administratifs et ouvriers des établissements universitaires que si cet état perdure, ils risquent de ne pas pouvoir toucher leurs salaires pour attaquer le mois de Ramadan.

Un rifi à la saveur monastirienne

Chauffés à blanc et flairant un risque de famine, ils sont partis par bus entiers prêter main forte au recteur et, tels des miliciens, en

découdre avec ces étudiants récalcitrants. Ce rifi à la saveur typiquement monastirienne a généré un échange de violences physiques, des coups et des blessures ; les forces de l'ordre se contentant de suivre placidement ce spectacle désolant et inédit !

Plus tard, une intervention nocturne et musclée a permis d'évacuer le rectorat. Les occupants, bien escortés dans leur périple, se sont vus transmettre, encore par certaines bonnes âmes, un message subliminal leur suggérant qu'ils pourraient délocaliser leur sit-in à la faculté des sciences en se gardant d'en informer le doyen, ce qu'ils ont accompli illico, suscitant, le lendemain, l'indignation du doyen et de tout le corps enseignant de la faculté et entraînant la suspension des cours...

L'UGTT... encore elle!

Pour compléter le tableau et cerise sur le gâteau, l'UGTT, voyant grignoter ses parts de marché, est montée au créneau dans le temps additionnel, pour ramener sa fraise, rappeler ses acquis et appeler à la tenue impérative des examens, ce que souhaite tout le monde...

Année blanche, bleue, rose ou en arc-en-ciel, une seule certitude est qu'on aura des programmes abrégés et, au final, une formation au rabais.

Voilà, une copieuse ratatouille avec IJABA, UGTT, UGET, UGTE et des indépendants, chacun jouant son va-tout !

Doutes, questionnements et inquiétudes sur l'avenir : professeurs et étudiants poirotent ou sont en grève depuis les dernières vacances avec en face un ministre sur un nuage et fuyant en avant. À croire que dans un dessein macabre, on cherche délibérément le pourrissement et l'implosion ...

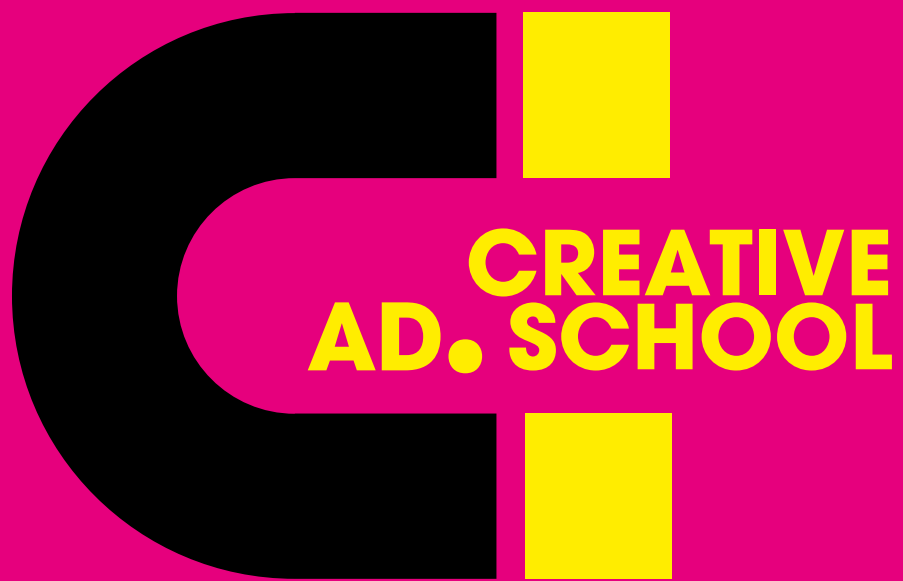
Une situation inextricable, fort désagréable et qui ne présage rien de bon, donnant le tournis à tous les acteurs intervenants sauf au président du gouvernement qui, au milieu de ces miasmes politiques, est dans sa bulle, affichant une agaçante fausse zénitude, confiné dans ses certitudes, se regardant le nombril et s'auto-congratulant par une grandiloquente description de ses réalisations et de son bilan...

Somme toute, je ne vois que deux interprétations de son attitude imperturbable et cette volonté de prouver qu'il est, contrairement à ses prédécesseurs, inflexible : il est totalement déconnecté de la réalité et inconscient du magma bouillonnant de la rue et des dangers extérieurs qui guettent le pays, ou encore, il développe un comportement larvaire et nourrit une graine malsaine et dangereuse d'un despote !

Tout laisse à croire que la mèche est allumée mais personne ne connaît ou ne parie sur sa longueur pour atteindre le baril d'explosifs !

Lotfi Farhane, professeur des universités au ministère de l'Enseignement supérieur

(avril 2019)



LA PREMIÈRE ÉCOLE VUE PAR LES PUBLICITAIRES

6

LES SPÉCIALITÉS DE LA PUB



STRATEGIC PLANNING

BRANDS SPECIALIST



COPYWRITING

WORDS SPECIALIST



INFLUENCE STRATEGY

COMMUNITIES SPECIALIST



STRATEGIC MEDIA PLANNING

DATA SPECIALIST



ART DIRECTION

VISUAL SPECIALIST



SOCIAL MEDIA PLANNING

SOCIAL CHANNELS SPECIALIST



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ACTUALITÉS



Enseignement supérieur

Guide des priorités et programmes de la recherche scientifique 2017-2022

«La recherche scientifique: priorités, orientations et programmes 2017-2022». C'est l'intitulé du guide (en arabe, français et anglais) que vient de publier le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, comme l'a indiqué le président de l'Université de Monastir et président

du Comité national de la gouvernance et de la recherche scientifique, Mahjoub Ouni.

Le document, qui comporte 48 pages, est un guide d'orientation et de référence pour les chercheurs et les centres de recherche. Il répartit les priorités du secteur en plusieurs thèmes: la sécurité hydraulique, énergétique et alimentaire, le projet sociétal, l'enseignement, la culture et la jeunesse, la santé du citoyen, la transition numérique et

industrielle, la gouvernance et la décentralisation, l'économie et le développement durable.

Dans le préambule de ce guide, le secrétaire d'Etat chargé de la Recherche scientifique, Khalil Laamiri, a souligné la nécessité d'adopter un nouveau modèle de développement basé sur la promotion de la valeur ajoutée à travers l'optimisation de l'exploitation des ressources humaines pour garantir la transition démocratique et promouvoir le développement

durable tout en garantissant de nouvelles opportunités d'emploi aux diplômés du supérieur.

D'après lui, la recherche scientifique et l'innovation jouent un rôle important dans cette transition étant donné qu'elles sont le pilier de l'économie du savoir. Le guide d'orientation comporte les principales orientations et les programmes inscrits dans le plan quinquennal stratégique. Il s'agit de quatre thèmes essentiels, 20 objectifs et 60 initiatives.

Concernant les thèmes, le guide met l'accent sur l'importance d'agir en fonction des priorités tout en assurant une harmonie entre les différentes politiques, de revoir la structure le financement et le système d'évaluation, d'améliorer la qualité et de garantir la bonne gouvernance dans les systèmes de gestion et les structures de recherche, de valoriser les résultats des recherches, de diffuser le savoir et le transfert technologique et de créer des entreprises innovantes.

S'agissant des programmes et initiatives, le guide évoque le développement des mécanismes d'accompagnement lors de la première phase des projets scientifiques ayant une rentabilité économique, de promouvoir le système de la protection de la propriété intellectuelle, d'amender le cadre juridique, d'élaborer des conventions garantissant l'ouverture sur l'environnement , de numériser la gestion financière et de généraliser la carte intelligente pour moderniser le système d'achat.

A noter que la Tunisie occupe la 60ème place au niveau mondial dans le domaine de la production scientifique et le 1er rang en Afrique en matière de moyenne de la production scientifique par rapport au nombre d'habitants ou du produit intérieur brut, ce qui lui a valu le rang de partenaire de l'Union européenne dans le programme de recherche et d'innovation «[Horizon 2020](#)», selon le secrétaire d'Etat à la recherche scientifique.

La Tunisie compte 13 universités abritant 205 établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, 37 écoles doctorales, 40 centres nationaux de recherche dont 21 centres comportant des structures de recherche reconnus par l'instance nationale d'évaluation des activités de la recherche scientifique, 314 laboratoires de recherche, 324 unités de recherche réparties sur les universités et les centres de recherche et environ 20 mille chercheurs (la moitié d'entre eux sont titulaires d'un doctorat et 14% ont le niveau universitaire).

Le financement global de la recherche scientifique est de 0,66% du PIB et il est basé totalement sur le financement public selon le guide.

(Août 2017)



2 nouveaux établissements d'enseignement supérieur

Deux décrets présidentiels ont été publiés au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) du 4 mai 2022 portant création de deux établissements d'enseignement supérieur et de recherche à la Manouba et au Kef.

Le premier article du décret présidentiel n°445 de 2022 en date du 25 avril 2022 stipule la création d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche dénommé «Ecole Nationale d'Ingénieurs de la Manouba».

Le décret présidentiel n° 446 de 2022 du 25 avril 2022 stipule, dans son article premier, la création de l'Institut national de technologie et des sciences du Kef.

Les deux nouvelles institutions universitaires sont placées sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, conformément aux dispositions des articles 14 et 24 de la loi n° 19 de 2008 du 25 février 2008, lit-on de même source.



«Le faible niveau d'enseignement induit la perte de 3 ans d'études»

Un rapport sur l'éducation dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), réalisé par la Banque mondiale, dévoile qu'un faible niveau d'enseignement induit à la perte d'environ 3 ans d'études.

Présenté vendredi lors d'un séminaire organisé sous le thème "investir dans le capital humain pour se préparer à l'avenir", le rapport indique que les années d'étude dans la région ne reflètent pas le niveau réel de l'apprenant puisque l'écart entre les deux est estimé à une moyenne de 2,9 ans.

Il en ressort également que l'acquisition des compétences est le facteur qui détermine la contribution effective de l'enseignement dans le développement économique et non pas les années d'étude.

Le rapport signale que les pays de la région sont parvenus à garantir des taux importants de scolarité notamment au niveau du primaire et du secondaire sauf qu'elles doivent fournir davantage d'efforts pour garantir l'apprentissage.

Dans ce contexte, il appelle les pays de la région à renforcer les compétences de base des apprenants à partir du préscolaire et à s'assurer des bonnes qualifications des enseignants et des responsables des établissements scolaires.

Le rapport souligne également la nécessité de motiver les apprenants pour qu'ils poursuivent leur apprentissage et renforcent leurs compétences afin d'évoluer dans leurs carrières professionnelles et ce, à travers l'adoption des bonnes pratiques, l'utilisation des nouvelles technologies et la promotion de la créativité et de l'innovation.

Il met aussi l'accent sur la nécessité d'évaluer l'opération d'apprentissage pour s'assurer de son efficacité outre la garantie de l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation qui est, selon le rapport, l'un des critères d'amélioration des résultats d'apprentissage au niveau national.

Selon le rapport, l'amélioration des résultats est une responsabilité commune qui implique les politiciens, les hommes d'affaires, les parents, les apprenants, les enseignants et les directeurs des établissements scolaires.

La même source souligne la nécessité d'élaborer un nouveau pacte de l'enseignement qui tient en compte des intérêts des différentes parties du système éducatif ce qui nécessite une vision unifiée pour identifier tous les obstacles.

(Décembre 2018)



Enseignement

Un millier de doctorants en 2017, et 3.200 autres au chômage

1.000. c'est le nombre de doctorants ayant soutenu leurs thèses de doctorat à l'Université Tunis El Manar en 2017, selon le président de ladite université, Féthi Sellaouti, lors d'une conférence sur le thème «L'employabilité des diplômés tunisiens et la mobilité Sud-Nord», à Paris.

Sellaouti a indiqué que ce chiffre s'ajoute aux 3.200 docteurs diplômés de la même université et qui peinent à avoir un emploi. Il a, dans ce contexte, précisé que le nombre des docteurs chômeurs est plus élevé au niveau national.

Auparavant, Sellaouti a rappelé les efforts déployés pour améliorer le classement de l'Université Tunis El Manar à l'échelle internationale sachant qu'elle occupe actuellement la 9ème position en Afrique et la 1ère en Tunisie.

«Nous n'avons aucune chance de figurer dans le classement de Shanghai à cause des critères adoptés; toutefois nous avons œuvré pour une meilleure visibilité de l'Université dans les classements URAP et USNEWS», a mentionné Sellaouti tout en notant que «l'Université occupe respectivement la 703ème et la 919ème position».

Il a souligné que l'Université Tunis El Manar peut avancer dans ces classements grâce entre autres, aux publications qui se sont multipliées par quatre, pour passer de 6 à 24 mille publications.

Sellaouti a estimé que « le classement n'est important que dans la mesure de permettre une meilleure coopération internationale ».

De son côté, le directeur de l'Institut

Bourguiba des langues vivantes, (Iblv), Imed Ben Ammar a présenté l'établissement qui est « un acteur fondamental de la coopération internationale ».

Le directeur général de l'Institut de traduction de Tunis, Taoufik Aloui, a présenté l'Institut créé depuis 2006, et qui a obtenu en 2017 le premier prix de Sheikh Hamad de traduction et compréhension internationale.

Quant à l'universitaire Jalel Arfaoui, il a donné un aperçu sur le profil des diplômés en Tunisie sévèrement touchés par le chômage tout en l'incitant à bouger davantage.

La conférence a été organisée à l'occasion de la participation de la Tunisie au salon du travail et de la mobilité professionnelle qui s'est tenu les 19 et 20 janvier à Paris.

Nouvelle stratégie de coopération internationale

Slim Khalbous, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a présenté à Tunis, la nouvelle stratégie de coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Il s'agit d'une stratégie basée sur quatre axes essentiels à savoir le renforcement et la restructuration des partenariats traditionnels et historiques avec les pays arabes et l'Europe, l'établissement de nouveaux partenariats efficaces pour enrichir le système national et pour renforcer l'innovation avec l'Asie, l'exportation de l'expertise et le positionnement de la Tunisie comme destination universitaire et scientifique pour les pays de l'Afrique, la promotion de l'échange et de la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs et la transformation des fuites des cerveaux en ambassadeurs de la Tunisie.

A cette occasion, le ministre a souligné les principaux projets en cours ou programmés pour la période à venir.

Avec les pays du Maghreb, Khalbous a cité le projet d'un nouveau programme d'échange et de mobi-

lité, le projet de réalisation d'un portail des universités maghrébines et le projet de réseautage des instances nationales de l'assurance qualité.

Avec l'ALECSO, le ministre a évoqué le projet d'un espace de recherche et d'innovation d'intérêt commun et le projet de formation pédagogique arabe commune.

Un projet de centre d'excellence pour le pétrole et les énergies renouvelables est programmé avec le Royaume d'Arabie Saoudite et un projet de création d'un complexe universitaire médical est en vue avec l'Etat du Qatar.

Le ministre a aussi cité un projet de collaboration entre le réseau des ISET en Tunisie et le réseau des IUT français, le projet d'un pôle d'excellence universitaire et le projet d'ouverture d'une mission universitaire tunisienne à Bonn en Allemagne.

Avec les pays de l'Asie, il a mentionné le projet du Technopole de Borj Cedria, le projet sur «la valorisation des bio-ressources en milieux arides et semi arides» et le projet sur «la valorisation industrielle des bio-ressources» avec le Japon, un programme de formation et de développement

des compétences en matière de design et de la mise en œuvre des politiques en sciences et technologie avec la Corée du Sud, des projets de coopération en matière de biotechnologie et d'informatique avec l'Inde et le programme «China Campus» avec la Chine.

Slim Khalbous a indiqué que 10403 étudiants tunisiens poursuivent actuellement leurs études universitaires à l'étranger dont 3.347 en France et 2.754 en Allemagne. La Roumanie détient la troisième place avec 996 étudiants tunisiens, suivie de la Russie avec 938 étudiants et le Canada 707 étudiants.

Par ailleurs, la Tunisie compte, selon le ministre, 7.346 étudiants étrangers de 70 nationalités. 3.074 étudiants étrangers sont inscrits dans les universités publiques tandis que 4272 sont inscrits dans les universités privées.

(Mai 2017)



Réforme de l'enseignement supérieur privé

Nécessité d'une démarche participative public/privé

Les participants au Colloque national sur la réforme de l'enseignement supérieur privé, organisé samedi 13 mai 2017 à Tunis, ont appelé à adopter une démarche participative entre les secteurs public et privé pour mettre en œuvre une réforme globale du système de l'enseignement supérieur dans le but de garantir une meilleure employabilité des jeunes.

Le directeur général de l'enseignement supérieur au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mahmoud Zouari, a rappelé que le nombre actuel des établissements de l'enseignement supérieur privé en Tunisie, est estimé à 72 établissements dont 42 universités privées sont installées dans les gouvernorats du Grand Tunis et 15 dans le gouvernorat de Sousse, avec une absence totale des universités privées dans le nord-ouest.

S'agissant du nombre des étudiants inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur privé, Zouari a indiqué que

32 mille étudiants fréquentent les universités privées dont 4500 étudiants des pays de l'Afrique. Zouari a signalé, à ce propos, une baisse du nombre des étudiants africains en comparaison des années précédentes en raison du changement du siège de la Banque africaine de développement (BAD). Il a appelé dans ce cadre à accroître les efforts afin d'encourager l'inscription des étudiants étrangers dans les universités tunisiennes privées.

Evoquant le nombre des enseignants, Zouari a ajouté que le secteur de l'enseignement supérieur privé enregistre un manque important avec quelque 1250 enseignants titulaires et 3926 vacataires.

Parmi les problèmes relevés dans le secteur figurent notamment la difficulté d'évaluer la qualité de la formation et sa conformité avec les programmes approuvés en plus de la nécessité de réexaminer l'encadrement des étudiants en raison du manque du cadre enseignants, a encore expliqué Zouari.

La même source a proposé à cette occasion certaines réformes dont la révision des textes juridiques organisant le secteur, la mise en place d'un système de qualité dans l'enseignement supérieur et l'adoption des normes pour garantir une meilleure qualité de formation.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Slim khalbous, a souligné, pour sa part, le rôle de l'enseignement supérieur privé qui, a-t-il dit, a réussi à s'imposer dans le système de l'enseignement public et donné un ajout sur le plan qualité en plus de son adaptation avec la stratégie nationale de l'enseignement supérieur en Tunisie. Mais, a-t-il ajouté, des lacunes sont relevées et doivent être examinées pour trouver les solutions adéquates.

Khalbous a appelé notamment les directeurs des établissements privés de l'enseignement supérieur à se pencher sur le facteur qualité conformément aux normes internationales.



Des pistes pour améliorer la qualité de l'enseignement

«Le fossé entre les connaissances théoriques et pratiques dans le secteur de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur en Tunisie est la principale cause de la dégradation de la qualité de l'enseignement». C'est le ministre de l'Éducation, Hatem Ben Salem, qui a délivré cet amer constat, lors d'une rencontre tenue jeudi 25 avril 2019 à Tunis.

«L'élève doit acquérir des connaissances éducatives et un savoir-faire lui permettant de devenir un acteur efficace dans la société notamment dans les domaines scientifique, civique et économique, a-t-il ajouté.

Pour réduire le fossé entre la théorie et la pratique dans le cursus éducatif, Ben Salem estime nécessaire de réviser les approches adoptées dans l'enseignement, les programmes et les compétences, afin d'assurer l'adéquation entre la formation et le marché de l'emploi, outre la préparation de l'élève aux

nouveautés dans le domaine du savoir.

De son côté, Najoua Fazaa Ghriss, enseignante chercheur à l'Institut supérieur de l'éducation et de la formation continue, pense que cet écart existe depuis toujours et a pour origine la multiplicité des domaines du savoir et des sources scientifiques et théoriques, déplorant l'inexistence des canaux de connexion efficaces et la faiblesse des opportunités pour la bonne exploitation des données.

Elle a proposé, dans ce cadre, des solutions susceptibles de réduire l'écart entre la théorie et la pratique, à travers la révision du système de formation des enseignants, en accordant une grande importance à la pratique et aux besoins du marché de l'emploi, outre le développement d'une culture sociétale différente de celle basée sur l'intérêt et l'unique enjeu d'obtenir un diplôme.

«Le plus important défi demeure

celui d'exploiter convenablement les connaissances théoriques et pratiques pour la formation d'une génération adaptée aux nouveaux métiers», a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, des propositions ont été présentées lors de cette rencontre visant à renforcer l'ouverture des programmes éducatifs sur le marché de l'emploi et la valorisation de l'intelligence manuelle fondée sur l'apprentissage.

L'accent a été mis également sur le rôle de la formation professionnelle dans le renforcement de l'employabilité et l'insertion socio-économique.

Cette rencontre est organisée à l'initiative de l'association « Maha pour les jeunes et le développement » en collaboration avec la Fédération tunisienne des clubs de l'UNESCO.

(Avril 2019)



Enseignement supérieur privé

L'école ESPRIT dans le giron du réseau panafricain HONORIS

Le groupe Honoris United Universities a annoncé l'arrivée du groupe ESPRIT dans son réseau panafricain d'établissements d'enseignement supérieur privés.

Fondé en 2003 par trois universitaires tunisiens pionniers de l'enseignement supérieur - Prof. Tahar Ben Lakhdar, Prof. Naceur Ammar et Prof. Mohamed Jaoua - Le Groupe ESPRIT propose aux étudiants une gamme dynamique de spécialités et de cours en génie informatique, génie des télécommunications, génie civil, génie électromécanique et sciences de la gestion.

L'école phare du Groupe a accredité tous ses programmes auprès de la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) et de la Conférence des Grandes Ecoles et est membre actif de l'initiative CDIO (Conceive Design Implement Operate).

En tant que membre le plus récent

du réseau Honoris, ESPRIT Group renforce considérablement les atouts panafricains d'Honoris en ingénierie et en formation STEM, domaines essentiels pour développer des professionnels hautement qualifiés et compétitifs dans les mondes du travail africains, numériques et mondialement perturbés.

De plus, l'ajout d'ESPRIT à la famille d'établissements Honoris offre aux étudiants de l'ensemble du réseau un accès à des méthodes d'enseignement innovantes - comme une méthodologie de pédagogie active - et à des relations solides avec les mondes industriel et commercial international, éléments qui ont fait d'ESPRIT l'institution de référence pour les diplômés d'ingénieur.

Commentant cette annonce, Luis Lopez, PDG d'Honoris, a déclaré: «Accueillir le très réputé groupe ESPRIT dans les universités Honoris United ajoute une ampleur

et une expertise importantes au réseau et à sa mission panafricaine, car les étudiants de tout le continent auront accès au meilleur de l'industrie. Les étudiants du groupe ESPRIT auront également accès à diverses expériences académiques à Honoris, basées sur notre philosophie Education for Impact et un accent particulier sur la préparation d'un monde du travail de la quatrième révolution industrielle. Ce partenariat est une occasion unique de s'appuyer sur l'héritage d'ESPRIT en étendant son succès et son impact aux futurs dirigeants africains. Je félicite le groupe ESPRIT pour sa trajectoire significative et me réjouis de nos futurs voyages ».

En tant que l'une des plus grandes organisations éducatives d'Afrique du Nord, le groupe ESPRIT comprend quatre institutions, dont une école supérieure d'ingénierie / technologie, une école supérieure

de commerce, une école maternelle et primaire (Al-Kindi) et une école secondaire (Al Fikr).

L'intégration du groupe complète les bases solides d'Honoris dans l'éducation traditionnelle et dans les écosystèmes d'apprentissage du 21^e siècle couvrant des modes de pensée collaboratifs, axés sur les solutions et créatifs. Cette structure à travers les grands groupes d'âge prépare les diplômés à avoir une mentalité d'avenir lorsqu'ils atteignent l'enseignement supérieur ou le lieu de travail.

Tahar Ben Lakhdar, PDG du groupe ESPRIT, a déclaré: «Il existe un ensemble de valeurs partagées très claires entre le groupe ESPRIT et Honoris - un modèle pédagogique stimulant, perturbateur et innovant qui accorde une importance primordiale à l'apprentissage de solutions et à l'éducation à l'impact, une conviction ferme. au pouvoir de la collaboration et des expériences partagées; et un désir de renforcer les capacités pour placer l'Afrique sur la carte des affaires mondiales avec des professionnels hautement qualifiés et compétitifs au niveau international. Alors que nous entrons dans notre dix-huitième année, la faculté qui a contribué à la construction de cet établissement gagnant s'associera désormais à un modèle universitaire international unique pour de futurs succès».

Au milieu des défis mondiaux de COVID-19, Honoris continue d'étendre son empreinte en Afrique en accueillant récemment l'Université du Nil du Nigeria et la Red & Yellow Creative School of

Business en Afrique du Sud dans son réseau. ESPRIT représente la 14^e institution du réseau Honoris, qui accueille désormais 57 000 étudiants à travers le continent.

S'étendant de Casablanca au Cap et d'Abuja à Tunis en passant par Maurice, le réseau Honoris est désormais présent dans 10 pays et 32 villes, amassant une expertise significative en contact, à distance et en formation en ligne. Ses institutions sont des autorités bien établies dans les disciplines des sciences médicales et de la santé, de l'ingénierie, de l'informatique, des affaires, du droit, de l'architecture, des arts créatifs et du design, des médias, des sciences politiques et de l'éducation.

Le groupe ESPRIT valorisé à 182 millions de dinars

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications «SO.T.E.TEL» avait annoncé, lundi 30/11/2020, la cession de ses parts dans le capital de l'Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies « ESPRIT » .

L'opération de cession en question a porté sur 13 000 actions (une participation de 130.000 dinars, soit 6,5% du capital d'Esprit) pour un montant brut de 11,852 millions de DT (au prix de 911,7 D l'action d'un nominal de 10 dinars), soit une plus-value sur cession d'un montant brut de 11,722 millions de DT.

Sur la base du prix de rachat de la participation de la SOTETEL, ESPRIT est ainsi valorisée à 182 millions de dinars.

(Décembre 2020)



Agence Tunisienne d'Evaluation et d'Accréditation

Le conseil des ministres réuni jeudi à la présidence du gouvernement a adopté un projet de décret portant création de l'Agence Tunisienne d'Evaluation et d'Accréditation dans le domaine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et ce dans le cadre de la réforme du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Ce projet, qui concerne tous les parcours dans les établissements du secteur public et privé, s'inscrit dans le cadre de la coopération tuniso-européenne pour la mise en place d'une structure indépendante, conformément aux normes internationales.

Sa mission comportera l'évaluation et l'accréditation académique en plus de la garantie de la qualité, qui représentent les principaux mécanismes pour la réalisation des objectifs du secteur de l'enseignement supérieur



Fondation BIAT

L'enseignement de l'entrepreneuriat à l'université

La Fondation BIAT a présenté une étude inédite sur l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les universités en Tunisie, à l'occasion de la nouvelle édition des Cercles de l'Entrepreneuriat qu'elle organisait le 8 mai 2017 à Tunis.

Une centaine de participants (professeurs, étudiants, entrepreneurs, représentants des structures d'appui et de l'écosystème tunisien et international...) avaient répondu présents à l'invitation de la Fondation BIAT pour débattre de l'état des lieux et des pistes d'amélioration de l'enseignement de l'entrepreneuriat dans le pays.

Les enseignements de l'étude réalisée par Houda Ghozzi (ensei-

gnante à IHEC) pour le compte de la Fondation BIAT sont multiples mais convergent vers un constat partagé par l'auditoire: la culture entrepreneuriale est récente et encore assez peu transmise à l'université mais les initiatives se multiplient depuis quelques années. L'introduction de la « Culture entrepreneuriale » au niveau des licences, par exemple, ne date en effet que du début des années 2000.

13 masters spécialisés en entrepreneuriat sont proposés en Tunisie, dont seulement deux dans les universités privées. En école d'ingénieur, seul existe le master DICAMP regroupant l'ENIT, l'IHEC et l'ESSECT. Quant au nombre d'étudiants, ils sont, chaque année quelque 300 à sortir diplômés de masters spécialisés en entrepreneuriat.

L'étude réalisée par la Fondation BIAT a conduit à interroger 308 étudiants issus de 29 institutions multidisciplinaires, publiques et privées, à Tunis et dans les régions. Parmi eux, une très forte proportion (94 %) ont bénéficié de cours sur l'entrepreneuriat mais seuls 24 % ont eu plus de 3 cours.

Plus des 3/4 des enseignants utilisent des méthodes interactives sur l'entrepreneuriat, dont 75 % intègrent la réalisation d'un projet par leurs étudiants.

Selon les étudiants interrogés, les cours dispensés développent des compétences techniques (business model – 45 % ; gestion de projet – 39 %), la confiance en soi (42 %) et l'esprit d'initiative (43 %) mais peu l'autonomie (16 %) où les connaissances financières (28 %).



Autre enseignement de l'étude : la formation entrepreneuriale n'engendre pas une solide motivation à entreprendre : seuls 29 % des étudiants disent en avoir une intention forte (21 %) ou très forte (8 %) à le faire. D'ailleurs, même si 42 % des interviewés trouvent très attractive l'idée d'entreprendre, et 41 % disent probable de le faire, le passage à l'acte n'est qu'à moyen terme (58 %) ou long terme (17 %). Parmi les freins exprimés, le capital de départ (57 %) et les risques financiers (44 %) sont cités comme les principaux obstacles pour lancer un projet entrepreneurial. En revanche, la charge de travail ne fait pas peur aux étudiants qui ne sont que 14 % à le craindre.

En synthèse de l'étude et pour ouvrir le débat, plusieurs constats ont été mis en avant :

- l'importance du rôle de l'enseignant et des méthodes pédagogiques dans l'intention entrepreneuriale ;
- une satisfaction moyenne quant à la qualification et à l'expérience des enseignants ;
- la nécessité d'évaluer, de suivre et de partager les bonnes pratiques.

Plusieurs intervenants tunisiens et étrangers ont fait part de leurs expériences des initiatives entrepreneuriales : Jihene Zouitene d'IHEC et Noomen Lahimer de MSB pour la présentation de programmes de formation intra-universitaire ; Houda Ghazzi d'Open Startup Tunisia pour la formation inter-universités ; Elyes Hachana d'Enactus pour ses initia-

tives de terrain.

Ivy Shultz, responsable du pôle entrepreneuriat de l'Université de Columbia (New York), ainsi que Jean-Michel Dalle, directeur de l'incubateur français Agoranov, étaient les témoins étrangers de cette 3e édition des Cercles de l'entrepreneuriat.

De toutes les présentations et interventions sont ressorties plusieurs nécessités :

- l'interaction entre le monde de l'entreprise et celui de l'université ;
- l'université doit s'ouvrir et se décloisonner ;
- l'expertise entrepreneuriale doit pouvoir entrer dans les campus ;
- il faut impliquer davantage les entreprises dans l'université et favoriser les programmes d'alternance ;
- une formation adéquate des enseignants intégrant davantage l'expérience de l'entrepreneuriat ;
- une formation des étudiants sur l'entrepreneuriat plus concrète et moins livresque ;
- le développement des incubateurs pour conduire à la réussite des initiatives entrepreneuriales, avec des partenariats solides et pérennes entre les acteurs de l'incubation.

Pour une nouvelle stratégie de la formation en Tunisie

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Moncef Boukthir, a appelé à développer une culture entrepreneuriale chez les étudiants et les diplômés du supérieur et à soutenir les projets innovants.

S'exprimant à la cérémonie de clôture du concours de la meilleure initiative innovante et entrepreneuriale pour l'année 2022 pour les étudiants membres de l'organisation Enactus.Tunisie, Boukthir a rappelé le cadre juridique du statut de l'étudiant-entrepreneur-initiateur, qui permet de concrétiser des idées liées à des projets innovants.

Au cours de ses études universitaires, l'étudiant se voit offrir des possibilités d'encadrement, d'accompagnement et de formation par des professeurs universitaires dans le cadre du pôle étudiant-Entrepreneur qui a été créé au sein de plusieurs universités, a-t-il dit.



Nasreddine Nsibi - Ministre

La Formation Professionnelle souffre d'un problème de gouvernance

Un calme olympien, une approche rationnelle et des objectifs clairs, Nasreddine Nsibi, ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, sait ce qu'il veut et trace avec assurance les lignes de la nouvelle politique de la formation professionnelle nationale. Pour lui,

l'acquisition des compétences et des connaissances passe par plus d'investissement dans un système de formation orienté vers l'innovation, les technologies de pointe et réactif aux attentes d'un marché de l'emploi en éternel mouvement.

Analyse, évaluation et ajustements sont ses maîtres-mots pour des formations pertinentes où l'efficacité rime avec réactivité pour une économie plus performante.

Entretien en deux temps.

WMC : Dans quel état avez-vous trouvé le ministère ?

Nasreddine Nsibi : Les débuts étaient difficiles. Quand je suis arrivé, il n'y avait pas de système d'information. Il n'y avait pas un tableau de bord, il n'y avait pas de suivi. Rien ne permettait de comprendre le fonctionnement du ministère, la logique de la prise de décisions ou même les critères qui permettent de sélectionner les cadres administratifs en charge des dossiers importants.

Il fallait tout reprendre pour s'assurer de la pertinence de la conduite des projets. Nous voulions savoir si la gestion des projets importants a été bien réfléchi, s'ils ont été bien menés. Nous avons dû tout revoir parce que pour assurer la réussite d'un programme, il faut de la méthode, un processus, des orientations et des objectifs fixés et quantifiés en amont conjugués à des évaluations régulières et périodiques pour savoir si notre action est efficace et pour identifier les erreurs possibles, les corriger et rectifier, s'il le faut.

Au ministère, il y a quatre structures sous tutelle, à savoir l'ATFP (Agence tunisienne de la formation professionnelle), l'ANETI (Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant), le CNFPP (Centre national de formation continue et de promotion professionnelle) et le CENAFIF (Centre national de formation de formateurs et d'ingénierie de formation).

La question qui se posait était « avons-nous les moyens de notre politique ? ». La réponse était que

Les compétences des jeunes diplômés ne peuvent satisfaire aux besoins des entreprises. Ils ne sont pas opérationnels et productifs tout de suite.

non. L'ATFP en charge de la formation professionnelle souffrait d'un véritable problème de gouvernance. C'est l'établissement le plus grand de point de vue taille, car il gère près de 180 centres de formation, un peu plus de 80 foyers, une soixantaine d'unités de restauration et 8 000 employés.

Depuis 2007, aucun inventaire n'a été fait à l'ATFP, aucun état financier validé n'y a été réalisé depuis 2009.

J'arrive en 2021, et je réalise qu'on y pratique la comptabilité de caisse. Tout est comptabilisé en instantané, qu'il s'agisse des recettes ou des dépenses. Cela veut dire que nous ne pouvons pas savoir quelles sont les véritables charges, si nous avons les moyens de les supporter et comment financer nos actions et nos programmes à moyen terme.

Les centres de formation fonctionnent de manière archaïque alors qu'ils doivent être gérés comme on gère une entreprise privée. Ils sont équipés de machines qui ne suivent pas l'évolution et les innovations des activités économiques, et ce faute de moyens et de réactivité.

Il n'y a aucun lien ou peu entre les formations que nous dispensons dans les centres et le marché du travail.

Les entreprises, selon les activités qu'elles exercent, renouvellent régulièrement leurs équipements et forment leurs personnels en fonction des progrès et des nouvelles données sur les marchés. Le Centre de formation n'évolue pas avec la même vitesse, du coup, les compétences des jeunes diplômés ne peuvent satisfaire aux besoins des entreprises. Ils ne sont pas opérationnels et productifs tout de suite.

Cette situation est intolérable dans le sens où ces jeunes s'investissent espérant trouver tout de suite des postes d'emploi alors qu'il n'y a aucune garantie sur ce plan là.

Il fallait donc élaborer un plan d'assainissement et mettre en place une stratégie de restructuration. C'est sur quoi nous travaillons aujourd'hui.

De quoi s'agit-il exactement ?

Nous travaillons sur de nouveaux concepts comprenant 16 centres de formation pilotes. Nous comptons les réorganiser pour qu'ils répondent aux normes internationales. Nous voulons instaurer les bonnes pratiques, mais pour ce faire, il faut un système d'information, un tableau de bord. Il faut le digital.

Nous voulons travailler directement avec les entreprises, voir ce dont elles ont besoin et former en fonction de la demande. Les jeunes inscrits dans les centres suivent des cursus à la carte, et ça sera des formations théoriques.

Pour la partie pratique, ils

s'exercent dans les entreprises. Nous n'investissons plus dans les machines, nos jeunes utilisent celles des entreprises qui doivent être encouragées pour adhérer à nos projets.

Nous offrons des chèques stagiaires aux entreprises qui n'auront pas à assumer les charges de nouvelles recrues. Si les profils les intéressent, elles les recrutent à la fin de la formation et du stage. Cette approche nous permet de moduler notre offre et de nous débarrasser du fardeau des machines acquises après des procédures complexes, désuètes rapidement et qui ne sont plus utiles au bout de 3 ou 4 ans.

Nous pouvons même proposer aux entreprises des formules telles des appuis financiers pour des investissements dans les nouvelles technologies ou les équipements en échange de formations sur terrain. Tout le monde peut être gagnant. C'est ce que nous essayons de faire aujourd'hui à travers le projet pilote qui englobe 16 centres de formation.

Qu'en est-il de l'ANETI et du CNFCPP ?

La tâche de l'ANETI comme vous le savez est l'emploi et l'entrepreneuriat. Le CNFCPP, pour sa part, a pour mission de promouvoir la formation continue, de valoriser le capital humain et les ressources humaines. Il offre aux intéressés nombre de formules pour les inciter à compléter leurs formations et les encourager à entreprendre des études universitaires. Il gère les instituts de l'emploi.

De son côté, le CENAFIF, qui fait de l'ingénierie de formation, forme les formateurs, prépare le contenu et le donne à l'ATFP, soit la structure la plus importante du ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi.

Nous offrons des chèques stagiaires aux entreprises qui n'auront pas à assumer les charges de nouvelles recrues.

Notre ministère rengorge d'outils et d'instruments relatifs aux politiques de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Il y a des analyses, des chiffres, parce que l'avantage avec l'ANETI c'est qu'il y a des statistiques, une plateforme, des chiffres, et grâce à cela, nous pouvons évaluer l'efficacité des politiques de formation et d'emploi.

D'ailleurs, grâce aux informations récoltées par l'ANETI, nous avons réalisé que le taux d'insertion des jeunes diplômés est très faible. Prenez l'exemple du contrat « Karama », il est inefficace. Le but de ces contrats est d'offrir, dans un premier temps, des subventions aux entreprises pour les nouvelles recrues pour une intégration par la suite. Or, le taux d'insertion est très faible, il ne dépasse pas les 15%.

Et quelles en sont les raisons ?

Les raisons sont très complexes, mais après analyse et évaluation, nos services ont conclu que le contrat Karama n'a pas fonc-

tionné jusqu'à aujourd'hui, parce qu'il s'est avéré que ce contrat de travail (pour précision d'une durée de deux ans, offrant un salaire net de 600 dinars en plus de la formation) ne peut pas être une raison d'embauche.

Le contrat Karama peut aller jusqu'à 800 dinars, or pour nombre d'entrepreneurs, le raisonnement est simple : « nous n'avons pas besoin de main-d'œuvre supplémentaire, mais puisqu'elle est gratuite, nous la prenons ». Ils ne payent pas leurs parts aux jeunes bénéficiaires et ils leur imposent cette condition. Les candidats acceptent parce qu'ils ont le minimum à travers l'Etat et doivent gagner de l'expérience. 80% des entreprises adoptent cette posture, reste les 20% lesquelles finissent par recruter les bénéficiaires du contrat Karama.

Plus grave encore, des associations recrutent des jeunes payés par l'Etat pour en faire des cyberactivistes

Les associations profitent au même titre du contrat Karama, alors qu'à la base, le travail associatif est bénévole. Pourquoi l'Etat devrait-il se charger des rémunérations des personnels travaillant dans les associations ? Il est évident que beaucoup d'associations créent de l'emploi et ont des lignes de financement pour couvrir les dépenses et les salaires, mais ce que nous avons remarqué est qu'il y en a beaucoup qui emploient



Étudiants étrangers

L'accueil des étudiants internationaux dans les universités tunisiennes fournira des ressources financières importantes au budget du ministère. «Des demandes d'inscription ont été déposées dans les universités publiques dont 1,5% de la part des étudiants étrangers parmi la totalité du nombre des étudiants estimé à environ 230 mille demandes », a-t-il affirmé.

L'accueil des étudiants étrangers dans les établissements universitaires tunisiens s'inscrit dans le cadre officiel, organisé par une convention internationale ratifiée avec 35 pays africains, en vertu de laquelle ces étudiants seront en mesure de poursuivre leur cursus universitaire à titre gratuit ou onéreux.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'emploie, en collaboration avec les ministères sectoriels (Affaires étrangères, Intérieur et Transport) à renforcer la destination de la Tunisie pour les étudiants internationaux, notamment en provenance des pays de l'Afrique subsaharienne.

des jeunes sous contrats approuvés par notre ministère. Ces jeunes perçoivent la somme de 200 dinars, ils se suffisent de ces émoluments et ne font plus d'efforts pour trouver un emploi stable et durable.

Plus grave encore, il y a des associations qui recrutent des jeunes payés par l'Etat et en font des cyberactivistes ou les utilisent pour des desseins peu honorables. Ce n'est pas cela que nous voulons et notre jeunesse ne mérite pas pareil traitement. Nous veillerons à mettre fin à toutes ces mauvaises pratiques.

Pour nous, il s'agit d'investir dans les secteurs économiques employeurs là où il y a de la valeur ajoutée, comme à El Mghira où des industriels innovent et créent des richesses. Il y a une entreprise aéronautique qui investit aujourd'hui dans un nouveau site et qui compte créer 4 000 postes d'emploi.

À ce propos, il y a le Centre de formation aéronautique qui était presque réservé à Aerolia. Est-il aujourd'hui ouvert à toutes les entreprises qui opèrent dans l'aéronautique ?

Le Centre d'El Mghira est assez particulier. A ses débuts, il y avait une coopération assez étroite avec le GITAS (Groupement des industries tunisiennes aéronautiques et spatiales), rompue pendant un moment suite à un différend avec un ministre.

Conséquence, en éloignant la profession, le Centre a beaucoup

perdu de son rayonnement. Le directeur actuel, qui croit en son potentiel, pense que la formation dispensée dans le Centre pourrait être meilleure et le nombre de diplômés plus important à partir du moment où les opérateurs sont réellement associés à l'élaboration des programmes et sont prêts à accueillir les stagiaires et les diplômés du Centre. C'est ce que nous nous efforçons de faire aujourd'hui.

Pour être dans l'efficacité, nous avons décidé de raccourcir les cursus tout en intégrant de nouvelles spécialités.

Il y a des formations dans des spécialités comme la soudure, l'ébénisterie, le plâtre et d'autres dans le bâtiment qui deviennent de plus en plus rares alors que le marché en a besoin. Pourquoi ?

Nous venons de démarrer un programme dans la formation en bâtiment et tous les corps de métiers y afférant. Ces cursus ont été pensés et élaborés en concertation avec la profession. En fait, la méthode n'y était pas. On vient vous dire « je suis dans la construction et le personnel qualifié me manque ». Dans la construction, il y a plusieurs métiers et des spécialités illimitées qui avancent avec l'évolution des besoins des populations et les nouvelles données environnementales.

Pour être dans l'efficacité, nous avons décidé de raccourcir les cursus tout en intégrant de nouvelles spécialités. Au lieu de suivre une formation de 2 ans dans le bâtiment, nous dispensons des formations de 6 mois axées sur une seule spécialité. Si le marché exprime des besoins de spécialistes dans le carrelage, nous lançons des formations dans cette spécialité, et ainsi de suite pour tout le reste.

Vous êtes dans la souplesse et la réactivité ...

Notre priorité a été d'améliorer la gouvernance dans toutes les structures du ministère. Pour nous, l'ATFP est très importante car elle dispose de fonds substantiels. On parle beaucoup de décrochage scolaire, mais il y a près de 7 000 acteurs privés dans la formation professionnelle privée en Tunisie, ce qui est énorme. C'est une palette de formation professionnelle très importante et on ne parle pas assez de la récupération des jeunes par la formation professionnelle.

Nous avons 180 centres d'activités en activité qui encadrent de 40 à 300 stagiaires par promotion. Il faut savoir que lorsque nous parlons de formation professionnelle, il ne s'agit pas que des centres appartenant au ministère, il y a aussi les établissements de formation privée où on dispense un savoir assez consistant. Ils sont actifs et font de la qualité.

Il y a aussi l'insertion professionnelle et le recyclage en Tunisie ?

La première mission du ministère est de créer de l'emploi. De ce point de vue, la formation professionnelle occupe la part du lion parce que lorsque la formation comprend tous les ingrédients pouvant servir le marché de l'emploi, on gagne du temps et de l'argent. Aujourd'hui, la formation n'est pas facilement modulable et c'est ce que nous nous évertuons à changer.

Nous gardons encore dans nos centres des personnels et des équipements pour des spécialités qui ont disparu. Comment gérer ce patrimoine hérité ? Comment réaffecter les personnels ? Il faut trouver des solutions. Il faut recycler les formateurs et les intégrer dans de nouvelles spécialités. Il faut également revoir définitivement notre politique d'acquisition des équipements pour les centres.

Les centres de formation professionnelle doivent répondre aux demandes des entreprises déjà opérationnelles en Tunisie

Comme je vous l'ai précisé plus haut, il serait plus utile pour nous d'investir dans la formation académique et laisser le soin aux entreprises de former sur le terrain.

La formation professionnelle doit, dès le début, être définie par rapport aux besoins du marché ; et les besoins sont faciles à identifier, parce qu'aujourd'hui le marché est une réalité. Nous connaissons parfaitement les entreprises en activité en Tunisie, et nous pouvons identifier les entreprises qui programment des extensions.

Ces entreprises acquièrent des terrains et demandent des financements, et nous pouvons accéder facilement aux informations relatives à leurs activités et à leurs besoins en main-d'œuvre spécialisée.

Notre rôle est de suivre de près l'évolution du marché du travail et les nouvelles demandes des entreprises. Les centres de formation professionnelle doivent répondre aux demandes des entreprises déjà opérationnelles en Tunisie. Et depuis ma nomination, j'essaie de rétablir le contact avec les professionnels et les organisations patronales.

Au ministère, aussi bien moi-même que mes collaborateurs, nous sommes accessibles aux acteurs du secteur privé.

*Propos recueillis par
Amel Belhaj Ali*



Nasreddine Nsibi
Ministre de la formation Professionnelle

“Nous financerons 5 000 projets à travers le programme **Entreprendre**»

Des fonds contractés en Tunisie et à l'international mais dont on ignore l'usage ou plutôt on ne comprend pas la logique de leurs octrois. Le nouvel arrivant au ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, en l'occurrence Nasreddine Nsibi, compte bien tout revoir et tout remettre dans l'ordre.

WMC : Quel est le budget consacré à la formation professionnelle ?

Nasreddine Nsibi : 800 millions de dinars à investir dans la formation professionnelle et les politiques de l'emploi, ce qui est énorme. Nous gérons deux fonds, celui de la formation professionnelle et le Fonds de l'emploi.

Comme vous le savez, aujourd'hui toutes les personnes qui travaillent contribuent dans la formation professionnelle. Les fonds y afférents n'ont malheureusement pas

été exploités comme il se doit, et même au niveau des décaissements il n'y a pas de résultat.

Quelles en sont les raisons ?

Je vous donne un exemple : le montant consacré au financement de l'entrepreneuriat n'est pas consommé, on ne le connaît même pas. Depuis quatre ou cinq années, on oriente les jeunes porteurs de projets à la BTS (Banque tunisienne de solidarité, ndlr) mais celle-ci (la BTS), bien que dédiée au financement des projets à des conditions avantageuses, fonc-

tionne comme une banque et ne prend pas plus de risques qu'il n'en faut. Donc, quand on lui soumet un dossier qui n'est pas bien ficelé, il est normal qu'elle le rejette.

Nous projetons, en coordination avec l'ANETI, de financer 5.000 projets à travers ce programme pour des budgets variant de 10.000 à 600.000 dinars. Nous allons encadrer les jeunes et les accompagner en aval. C'est ce qui est nouveau.

Depuis 5 ans, les jeunes ne sont pas encadrés ou accompagnés pour que leurs business plan soient recevables et bancables. C'est pour cette raison que nous voulons développer le programme "Entreprendre".

Nous avons remarqué que les jeunes entrepreneurs commencent à rencontrer des difficultés au bout de la deuxième année, et généralement mettent fin à leurs projets.

Depuis 5 ans, les jeunes ne sont pas encadrés ou accompagnés pour que leurs business plan soient recevables et bancables.

A travers ce programme, nous comptons lutter contre les échecs, et ce en intervenant dès les premières difficultés pour les aider à résoudre leurs problèmes, mais aussi en identifiant avec eux les déficiences.

Nous interviendrons pour leur dire : "nous vous faisons confiance, vous avez bien démarré et s'il vous faut plus de temps pour asseoir votre projet, nous sommes là pour vous accompagner par l'expertise. Nous vous accordons un délai de grâce sans pénalités de retard, et nous injecterons des financements supplémentaires pour vous permettre de dépasser vos difficultés et, bien entendu, nous suivrons de près l'évolution des choses".

Quel est le taux de réussite des premières expériences pour jeunes porteurs de projets ?

Aux alentours de 20%. Nous espérons le porter à 45-50% par la mise en place d'un réseau d'experts pour accompagner les jeunes de bout en bout. Nous sommes en train de réfléchir à des partenariats avec des architectes, experts-comptables, ingénieurs et autres managers pour créer un écosystème autour de ces jeunes-là. Nous mettons à leur disposition la liste d'experts auxquels ils peuvent demander conseil ou un accompagnement ponctuel.

A titre d'exemple, ils peuvent s'adresser aux experts-comptables pour les accompagner pendant les 3 premières années. Pareil pour les autres experts. Nous leur demanderons aussi de rémunérer leurs services raisonnablement en accordant un traitement de faveur aux jeunes entrepreneurs.

Nous nous adresserons également à un réseau de coachs certifiés et conventionnés que nous paierons



L'enseignement supérieur en Afrique

La plupart des pays africains sont confrontés à une pénurie de ressources humaines et de capacités dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, ainsi que dans les secteurs des infrastructures (eau potable, électricité, assainissement...), de l'agriculture et de la santé.

La revitalisation de l'enseignement supérieur en Afrique passera notamment par une plus grande participation du secteur privé dans une offre d'enseignement plus adaptée, des relations renforcées entre les universités et les secteurs productifs de l'économie, une plus grande collaboration et des partenariats entre l'industrie et les institutions universitaires et un cadre de gouvernance qui favorise l'excellence et l'autonomie administrative et financière.

(Source: Forum Economique Africain - Tunisie avril 2018)

et qui pourront assister ces jeunes et les aider. Ce programme démarra dès que le cadre juridique sera prêt par décret présidentiel. Nous sommes en train d'y travailler.

Le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi a toujours bénéficié de grands financements étrangers. Qu'en est-il de ces financements ?

A mon arrivée, je n'ai trouvé aucun système de suivi des projets. Il y avait une application qui s'appelait IDEMA sur laquelle ne figurent que 11 projets. Je n'avais pas le détail, aucune information, aucun suivi.

Avec mon équipe, on a mis en place un PMO (Project Management Office), et ça fait plus de 3 mois que nous y travaillons. Nous avons recensé une quarantaine de projets, et ce n'est pas fini. Nous avons identifié le montant de 800 millions de dinars lâchés comme ça dans la nature... Les lignes de financement devaient financer l'entrepreneuriat, la formation et créer de l'emploi.

Pour différentes raisons, il y a eu du retard et le calendrier prévu n'a pas été respecté. On improvise des solutions pour ne pas perdre les financements en élaborant des plans B, et ces plans B consistent généralement en plus de dépenses

On improvise des solutions pour ne pas perdre les financements, en élaborant des plans B qui génèrent souvent de dépenses infructueuses

infructueuses et plus de dotations.

Je vous explique : on lance un appel à candidatures, on sélectionne des jeunes et on leur offre des subventions.

Il est évident que les choses ne doivent pas fonctionner ainsi. Quand on fait des appels à candidatures sans plan et sans stratégie, le demandeur d'emploi ou le porteur de projet va croire que, sur une présentation simple d'un dossier, il va recevoir des fonds. Il le fait, récupère la subvention, en profite pendant quelques mois et ne crée ni entreprise ni projet.

Vous aussi, à travers le programme «Entreprendre», vous comptez financer des projets non?

Pas automatiquement. Il faut bien profiler les candidats qui doivent être motivés, ambitieux et non opportunistes, prêts à s'investir totalement dans le projet. Ils doivent être rigoureusement sélectionnés pour être sûr qu'ils ont les atouts, la détermination et la persévérance des véritables entrepreneurs.

Nous n'accordons plus des subventions mais des prêts à des conditions extrêmement avantageuses pour que d'autres puissent en profiter. Il faut faire ses preuves, réussir et, dans ce cas, les méritants pourront bénéficier des subventions et des aides de l'Etat.

Nous avons décidé de ne jamais signer des conventions ou accorder des subventions pour lancer des projets.

Vous avez également parlé du faux usage des fonds publics que vous avez trouvé ?

A mon arrivée au ministère, on est venu me dire : "Monsieur le ministre, nous allons perdre 60 millions de dinars, si on ne les alloue pas tout de suite". J'ai pris les dossiers et je me suis rendu compte qu'il y avait d'énormes subterfuges.

Nous avons aussi contracté un crédit auprès d'une institution importante, un crédit de 60 millions de dollars, que le contribuable tunisien va rembourser. Le prêt était censé financer l'investissement, l'emploi et l'entrepreneuriat pour créer de la richesse. Un entrepreneur qui lance un projet, crée de l'emploi, s'acquitte des impôts, des frais de la CNSS, de la TVA et ainsi de suite, et donc l'argent va renflouer la caisse de l'Etat et permettra de rembourser le prêt.

Il faut profiler les candidats qui doivent être motivés, ambitieux et non opportunistes, prêts à s'investir totalement dans le projet

Qu'est-ce qu'on en fait ? On prend pour prétexte la pandémie de Covid-19, on prend des montants dans ce prêt qu'on distribue en deux tranches sous forme d'aides sociales, et on va le donner aux entreprises afin qu'elles ne ferment pas leurs portes.

Sur les montants dédiés aux aides sociales, les fameux “deux cents dinars” distribués, j’ai trouvé 5 millions de dinars qui n’ont pas été retirés par les bénéficiaires. La grande question qui se pose alors est : “si ces personnes ont bien reçu la notification qui leur permet d’aller retirer cet argent, comment ça se fait qu’elles ne l’aient pas fait ?” On leur envoie pendant six mois des mandats qu’elles ne retirent pas. Une énigme !

J’ai demandé un audit à la Cour des comptes qui est aujourd’hui en train d’auditer le projet, et elle va finir par nous dire ce qui s’est réellement passé.

En tous cas, 45 millions de dinars ont été retirés et 5 millions restent un mystère.

Je peux vous donner beaucoup d’autres exemples. C’est pour cela que je suis en train de tout examiner en profondeur dans le ministère.

●● J’ai demandé un audit à la Cour des comptes qui est en train d’auditer le projet. Elle va finir par nous dire ce qui s’est passé

Mais est-ce le rôle du ministère de l’Emploi de faire du social ?

Au fait, la demande a été faite par le ministère des Affaires sociales qui a demandé une rallonge parce que le ministère de l’Emploi a des fonds.

Pour ma part, après avoir réalisé qu’il y avait une enveloppe dépensée par le ministère de l’Emploi sans aucun contrôle, sans respect des règles de transparence et de bonne gouvernance, je me suis empressé de lancer des enquêtes internes pour lever le flou.

●● Nous ne sommes pas là pour maquiller la distribution de l’argent public en l’offrant selon des allégeances et selon les circonstances.

D’autres fonds du ministère étaient censés financer les entreprises en difficulté, pourtant en 2019, elles n’ont rien touché. Pareil pour 2020. Parmi elles, il y en a qui ont fait faillite. On vient à la fin de 2021 pour me demander d’en accorder, mais je ne le ferais pas sans contrôle et sans l’assurance que les fonds sont bien utilisés.

Nous comptons arrêter ce programme, j’ai même convoqué les représentants de l’institution qui nous a accordé le prêt de 60 millions de dollars pour renégocier avec eux la réorientation des fonds vers l’investissement dans l’entrepreneuriat.

Si aujourd’hui une PMI ou PME souhaite accéder à des financements à des taux quasiment nuls, nous les finançons avec des délais de grâce et des taux d’intérêt symbolique à la condition qu’elles remboursent pour que cela serve à

d’autres. Nous ne distribuons pas l’argent des contribuables, nous investissons et il faut qu’il y ait un retour sur investissement, c’est ça la pérennisation des financements.

Nous ne sommes pas là pour maquiller la distribution de l’argent public en l’offrant selon des allégeances et selon les circonstances. Malheureusement, ça fait des années que cela se passe ainsi dans ce ministère, mais tant que j’y serai, je veillerai à faire bon usage de toutes les ressources qui lui sont allouées. C’est une question de probité.

Propos recueillis par Amel Belhadj Ali

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL

(Source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Enseignement supérieur privé en Tunisie

Sur une trajectoire ascendante



Embryonnaire durant les années 90, période au cours de laquelle des établissements privés proposaient des formations professionnelles courtes (langue, informatique, électronique, secrétariat)

pour non-bacheliers et délivrent des diplômes non reconnus par l'Etat, l'enseignement supérieur privé a connu, depuis l'an 2000, un saut qualitatif avec la promulgation de la loi de N°2000-73, suivie d'un

ensemble de décrets et d'arrêtés qui sont venus conférer à ce secteur la crédibilité nécessaire et pour mettre en confiance les investisseurs et le large public.

Décryptage

Avec ces textes réglementaires, l'Etat tunisien a opté pour un enseignement supérieur privé de qualité régi par les règles en vigueur dans le secteur public. Entendre par-là que les établissements d'enseignement supérieur autorisés se doivent de respecter certaines normes dont : l'exigence du baccalauréat à l'entrée, l'habilitation des programmes pédagogiques, les règles d'admission et de diplomation des étudiants, les modalités d'équivalence de diplômes ainsi que les exigences minimales concernant le corps enseignant, les équipements scientifiques et pédagogiques et les locaux.

L'objectif est d'assurer une formation de qualité, moyennant une série de garanties tant pédagogiques que scientifiques permettant à l'étudiant de bénéficier d'une formation solide et crédible et d'obtenir des diplômes reconnus en Tunisie et à l'étranger.

Depuis la promulgation de la loi n°73 du 25 juillet 2000 régissant ce secteur, le nombre d'établissements supérieurs privés est passé en 20 ans de 21 à plus de 75 actuellement.

Les indicateurs d'un secteur en pleine croissance

Selon des statistiques officielles fournies par le ministère de l'Enseignement supérieur (2019), par rapport au nombre total d'étudiants de l'enseignement supérieur en Tunisie, les inscrits dans le secteur privé représentent 11,5% pour l'année universitaire 2017-2018, contre 6,5% pour 2012-2013.

Ce nombre n'a pas beaucoup changé compte tenu des restrictions imposées par la pandémie de Covid-19 qui sévit durant les années 2020 et 2021.

Toujours d'après la même source, le dernier bilan disponible en la matière (pour l'année universitaire 2017-2018) fait état de 8 522 diplômés de l'enseignement supérieur privé contre 3 259 en 2011-2012. Le pourcentage par rapport à l'ensemble des diplômés est passé durant la même période de 4,52% à 13,15%.

Les gouvernorats du Grand Tunis (Tunis, Ariana, La Manouba et Ben Arous) et Sousse (centre-est) trônent en haut du tableau du nombre des diplômés du privé, avec respectivement 4 775, 990 et 1 794 diplômés.

Les statistiques de la même source indiquent que l'année universitaire 2019 a connu une hausse du nombre d'étudiants, qui atteint 31 177 contre 21 880

en 2012-2013.

De même pour le nombre d'établissements d'enseignement privé, qui progresse de plus en plus, représente 26,2% du total des établissements de ce secteur, pour atteindre, en 2019, 72 contre seulement 45 trois saisons auparavant.

Par région, sur les 31 177 étudiants inscrits en 2019, 16 203 étaient inscrits dans le gouvernorat de Tunis, 6 556 dans celui de l'Ariana.

Toujours selon les données fournies par le ministère de tutelle, quelque 10 115 étudiants ont postulé, au cours de cet exercice, pour un diplôme d'ingénieur, 8 568 pour une licence appliquée et 5 578 pour une licence fondamentale, outre 112 pour un master de recherche.

Pour ce qui est de l'évolution du nombre d'étudiants tunisiens par domaine d'études, la tendance indique que 7 176 poursuivent un cursus universitaire en affaires commerciales et administratives, 6 416 en ingénierie et techniques apparentées et 6 300 en santé.

Encadré : A propos des universités tuniso française et tuniso-allemande

L'enseignement supérieur privé a été marqué, au cours de cette

dernière décennie, par la création de deux universités de dimension internationale et régionale, et ce en partenariat avec la France et l'Allemagne.

Il s'agit de l'Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM) et d'une université tuniso-allemande à vocation technique.

Annoncée conjointement par la Tunisie et la France lors de la visite officielle du président Emmanuel Macron à Tunis en janvier 2018, l'UFTAM est aujourd'hui opérationnelle. C'est une université internationale innovante sélective qui associe des enseignants chercheurs à la pointe de la recherche et de l'innovation aux meilleurs intervenants professionnels pour former les futures générations d'ingénieurs, d'entrepreneurs, de cadres supérieurs de l'espace méditerranéen et africain.

L'UFTAM, comme son nom l'indique, accueille aussi bien des étudiants d'Afrique subsaharienne que des étudiants tunisiens, français ou méditerranéens. Un panel de formations d'excellence co-construites par de très grandes universités publiques françaises et tunisiennes leur est offert.

Assurés par des ensei-

gnants-chercheurs français et tunisiens et par des professionnels de haut niveau, les formations offertes par l'UFTAM visent l'employabilité immédiate des diplômés : ils pourront faire valoir auprès des entreprises tunisiennes, africaines et françaises leur diplôme de l'UFTAM ainsi que les diplômes français et tunisiens délivrés par les établissements partenaires des formations.

Certains cursus sont également ouverts aux salariés ou aux personnes en reprise d'études, leur permettant de redynamiser leur vie professionnelle.

L'UFTAM vise enfin à permettre le développement d'une recherche orientée vers les grands défis sociétaux et les objectifs de développement durable (ODD).

Quant au projet de l'université allemande à vocation technique en Tunisie, il est malheureusement en stand-by pour des raisons méconnues.

Pourtant, Tunisiens et Allemands sont convaincus de la faisabilité de la construction d'une université technique allemande en Tunisie, et ce d'autant plus qu'un pas comparable existe, à savoir la Jordanie qui dispose d'une université similaire, depuis des années.

A l'origine de ce projet annoncé par l'ancienne chancelière allemande, Angela Merkel, et pour lequel les Allemands ont mobilisé les moyens nécessaires (assistance technique et académique), un constat : la Tunisie oriente vers l'Allemagne ses meilleurs bacheliers mais seuls 10% d'entre eux reviennent dans le pays. C'est pour cette raison qu'il a été décidé d'assurer, sur place, un enseignement technique supérieur de qualité, de créer, en Tunisie, une université allemande à vocation technique spécialisée dans la formation d'ingénieurs, et de dissuader, ainsi, la fuite des cerveaux.

A un certain moment, des rumeurs ont circulé sur le transfert du projet au Maroc, rumeurs très vite démenties par le ministère tunisien de l'Enseignement supérieur et par l'ambassade d'Allemagne à Tunis.

Toujours est-il que le projet reste entouré de zones d'ombre jusqu'à ce jour.

Pour les connaisseurs, la question est de savoir s'il s'agit d'un projet d'université tuniso-allemande ou d'un projet d'université allemande à Tunis. Il s'agit également de savoir si l'université projetée sera publique ou privée.

Abou SARRA



South
Mediterranean
University
MSB . MedTech . LCI

A life **changing** **journey**

 www.smu.tn/bac22



 info@smu.tn

 Campus SMU : Les jardins du Lac 2, Tunis

 (+216) 28 434 328

www.smu.tn 

w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité

Particuliers
Obéissance
Habitation

Vie
Santé

Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmctv.com

w m c
HORS-SÉRIE

ÉPARGNE & PLACEMENTS

EN TUNISIE

100% ÉLECTRONIQUE

ÉPARGNE & PLACEMENTS
LE GUIDE

EDITION NUMÉRIQUE

webmanag